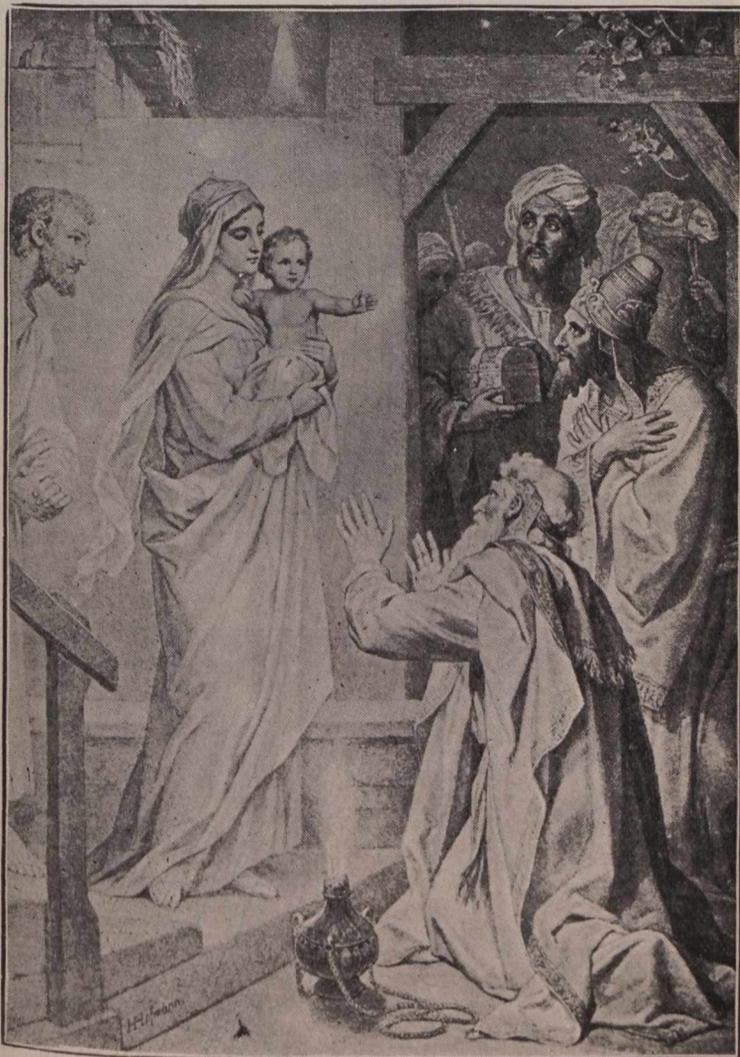


L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VI. No. 2.

Québec, 1^{er} Décembre, 1910.



ROIS-MAGES.

La Nativité



“SUSPENDANT LEUR DOUCE HARMONIE.....”



LA VIERGE ET L'ENFANT.



ADORATION DES BERGERS.



"SPONSA DEI"

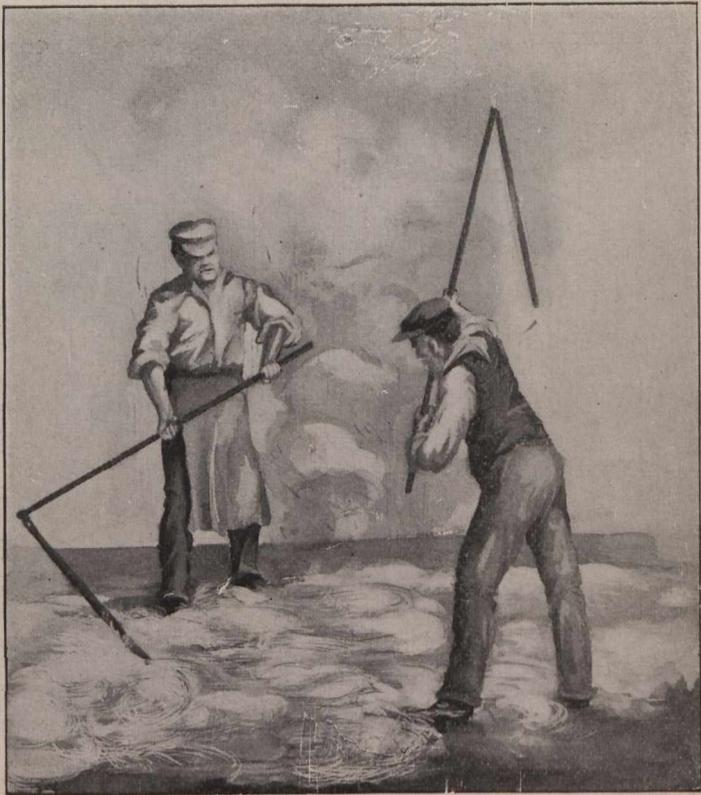
Les Sports d'hiver



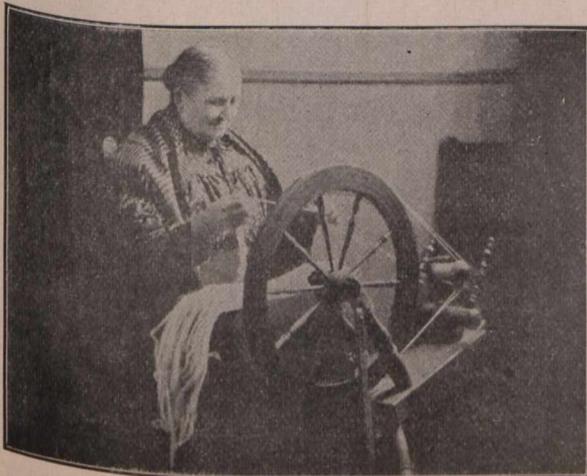
Ceci n'est pas de la glace artificielle.—Elle est le produit d'un froid de 20 degrés en bas de zéro.



Une équipe de "hockey", le "gouret" comme on dit en France.

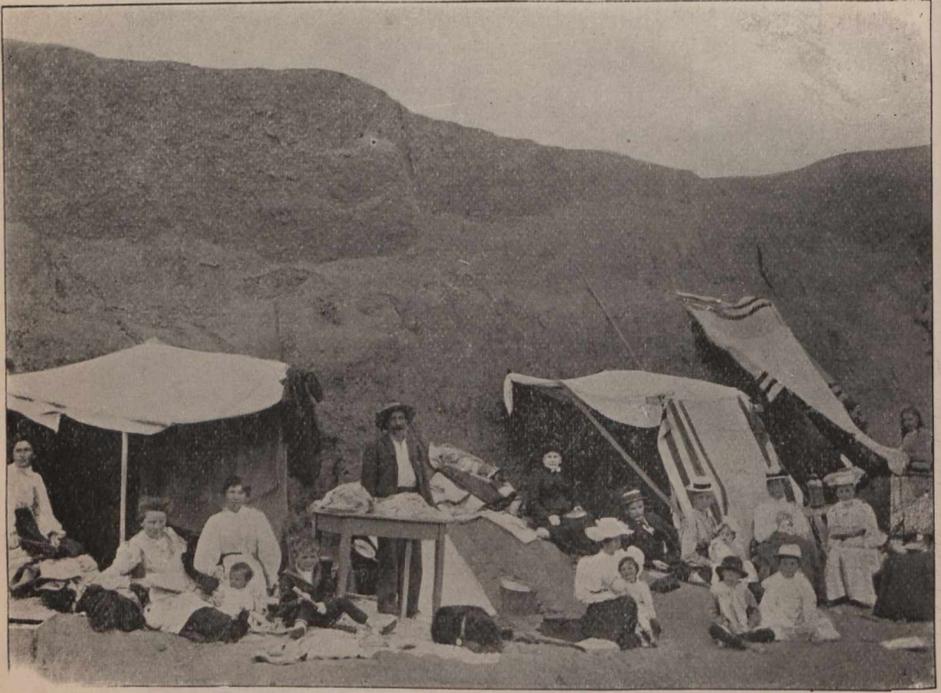


Autre " Sport d'hiver " qui se pratique en grange : le battage au fléau.

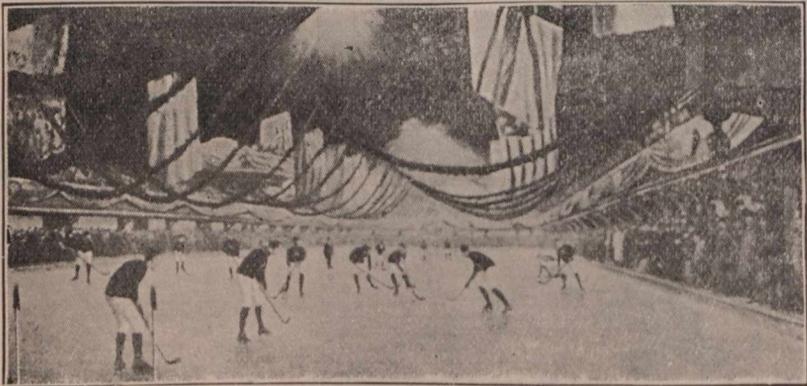


Qui de nous, Canadiens-Français ne se rappelle une mère ou une aïeule à son rouet ?

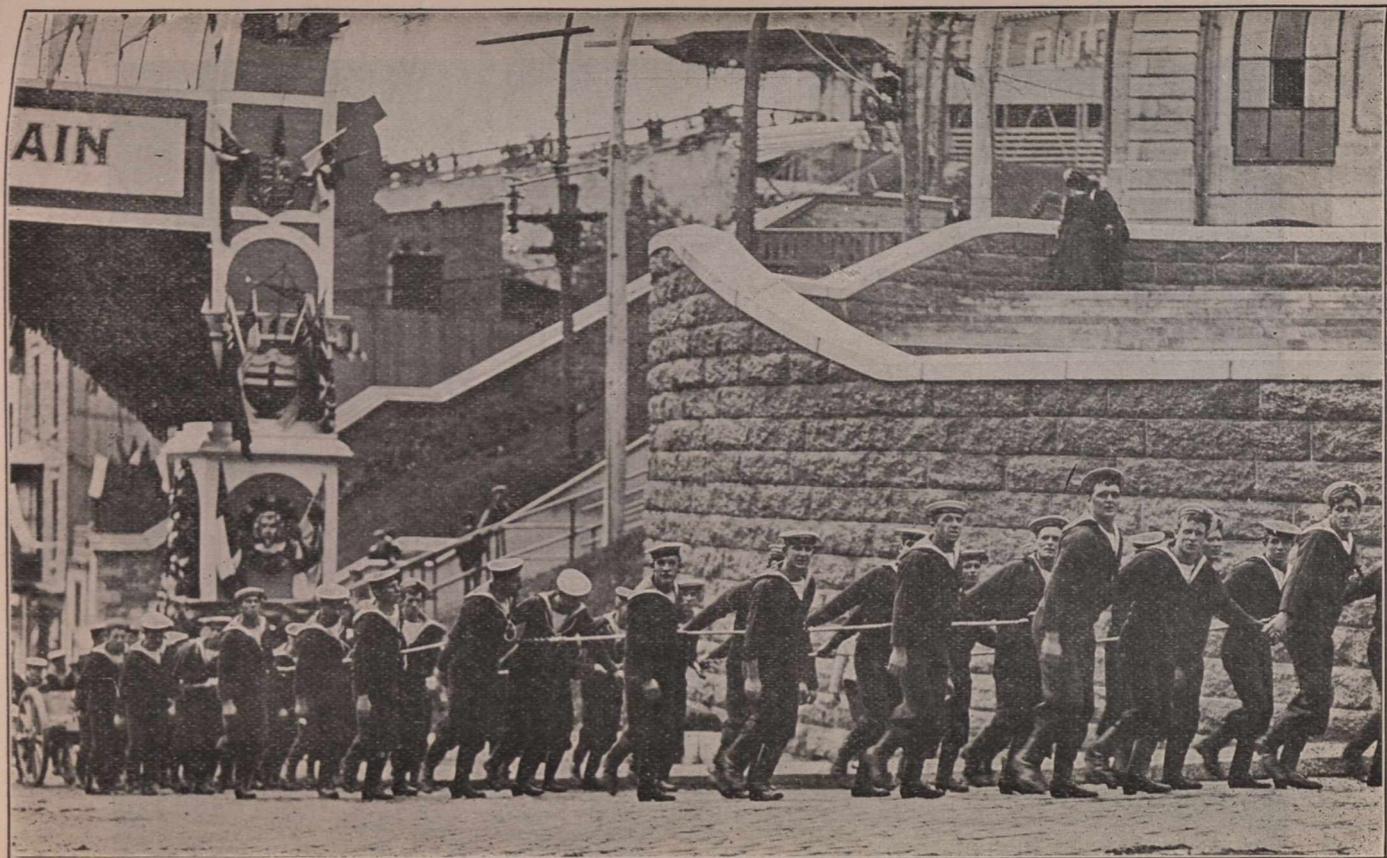
C'est pendant les longs mois d'hiver que la Canadienne filait la laine de ses blancs moutons.



“ Nous n'irons plus au bois. . . . Les piques-niques sont remis à l'été prochain.



LE HOCKEY.—Allez-y, messieurs, la partie est commencée.



LA QUESTION DE MARINE.—Ce qui leur faut c'est de remplacer les anglais par des "Canayens" pour tirer sur la corde.



LES ECHOS DU MONDE.

La Science et la Foi

—“ Pierre, j’entends déjà, j’entends clouer ma Croix :
J’aurai semé l’amour et moissonné la haine !

—Je vous aime, ô mon Dieu ! Je vois, je sais, je crois.”

La Foi venait de naître au grand soir de la Cène ;
Et, les yeux clos, Pierre à genoux priait sans bruit
Et voyait en son cœur que sur toute ombre humaine
Dieu par l’amour, Dieu toujours luit.

*
* *

En ce soir-là, Jésus, pour un autre miracle,
Ouvrit soudain les portes du Cenacle
Sur l’immensité de la nuit.

—“ Viens au seuil et regarde au loin : que vois-tu, Pierre ?

—Maître, où vous n’êtes pas il n’est plus de lumière !

Je ne vois rien.—C’est que tu ne regardes pas !

Regarde mieux, et fais encore un pas.

—Maître je ne vois, que de l’ombre.—Pierre, Pierre,

C’est que tu ne regardes pas !

Regarde mieux, et fais encore un pas.

—Oh ! partout maintenant je vois de la lumière !

Je vois, je vois des vers luisants dans la poussière,

Dans l’éternel azur des astres infinis,

Et la terre et les cieux par la lumière unis,

Et là-haut, tout là-haut, plus haut que les étoiles,

Dieu qui sourit à l’homme et qui luit sous ses voiles !

Je vois, je sais, je crois ! Je vous aime, ô mon Dieu !”

Et l’Esprit-Saint déjà lui versait sa lumière ;

Et Jésus dit à Pierre :

“J’entre en ma nuit suprême, adieu !

Mais une aurore est proche où vers le même Dieu,

Apôtres et savants feront même prière !”

*
* *

Devant la Foi naissante ainsi Jésus parla ;

Et, comme la Foi son aînée,

C’est du Verbe éternel, en ce divin soir-là,

Que la Science est née.

Achille Paysant.

Questions actuelles—Une nouvelle forme de l'impérialisme

I

Mgr Bourne nous a bien montré toute sa pensée lorsqu'il a tenté à Montréal de livrer l'avenir de l'Église aux Anglo-saxons. Seulement il a voulu nous la faire voir par le gros bout de la lunette. L'interview qu'il donna à MM. Bourassa et Héroux, le lendemain de l'apothéose du français à Notre-Dame, n'avait pas d'autre but que d'atténuer, le plus tôt possible, dans une population cordialement hospitalière, une parole dont on aurait pu discuter le bon goût. (1) Mais la thèse était posée, peut être d'après un plan soigneusement préparé, mais elle était posée et il ne restait plus qu'une chose à faire : passer pardessus toutes les dénégations, ignorer les protestations même applaudies, acclamées par des milliers de catholiques français, et la défendre.

C'est, du reste, ce que l'archevêque de Westminster s'est empressé de faire dès son retour à Londres. Le "Tablet" nous le dit en toutes lettres, il va même plus loin et fait la thèse sienne. (2) D'autre part, il n'est pas très sûr que Mgr Bourne ait quitté le Canada avant de déclarer à quelqu'un bien fait pour le comprendre que dans son discours de Notre-Dame il n'avait pas versé dans d'inoffensives généralités. (3)

(1) *Il avait dit à Notre-Dame* : "L'avenir de l'Église en ce pays, et la réaction qui suivra et qui devra se faire sentir sur les vieux pays de l'Europe, dépendront, à un degré considérable de l'étendue qu'auront définitivement la puissance, l'influence et le prestige de la langue et de la littérature anglaises en faveur de l'Église Catholique."

Dans l'interview il disait : "J'ai recommandé à la sympathie d'une grande réunion internationale un projet d'union de prières auxquelles prendrait part tout le monde catholique, afin que tous les peuples de langue anglaise puissent bientôt rentrer dans le sein de l'Église."

(2) "The Tablet", London, 17 sept. 1910. Voir Revue des faits et œuvres dans le présent numéro de la Revue, p. 113.

(3) NOTE.—En effet, je tiens de source certaine le fait suivant : "Mgr Bourne, après le discours de Notre-Dame, disait à Mgr Fallon : "Je n'ai dit que ce que je voulais dire et je l'ai dit comme je le voulais dire. Mon discours était écrit."

Ah! quel méchant petit proverbe latin arrive tout à coup à la pointe de ma plume!

Beaucoup, et nous sommes du nombre, ne voient pas seulement une simple coïncidence dans le fait que la thèse soutenue par le grand archevêque anglais ressemblait à s'y méprendre à la thèse soutenue, avec moins d'habileté et de précautions, par le Mémoire irlandais de 1905. Autrement, pourquoi cette même préoccupation de donner à l'ouest, dès maintenant, la formation et la langue anglaises, au lieu de songer d'abord à sauver les générations nouvelles en leur donnant des pasteurs parlant leur langue? Au reste, il ne faut pas trop s'étonner de cette apparente communion d'idées entre nos anglicisants du Canada et les représentants catholiques du plus pur chauvinisme anglo-saxon. Pour des motifs différents, les premiers afin de conquérir une influence qui les dispense des travaux plus pénibles de l'apostolat, les autres pour céder à cet atavisme féroce qui fait exécuter l'Angleterre dans tous les mondes, visent à la domination des nationalités réunies sous le sceptre britannique. Cette église d'Angleterre dont la hiérarchie ressuscitée ne remonte pas plus loin que 1850, n'a pas pu se défaire de la longue mentalité anglo-saxonne qui, après plusieurs siècles de civilisation, après avoir passé par les plus sanglantes révolutions et trempé dans tous les crimes, n'a pas encore fini de se venger de la conquête normande. Et nous comprenons le violent appétit de pouvoir de cette église "repoussée à côté d'une église qui n'a connu en fait de missionnaires que la potence et le bourreau." Nous comprenons aussi pourquoi le chauvinisme irlandano-saxon, ardent comme tous les sentiments à base de trahison, devient plus saxon que le saxonisme lui-même, et, après avoir presque dénationalisé l'Irlande, se fait en Amérique le traditionnel écumeur de l'histoire.

Et ces champions nouveaux de la fusion des races au Canada n'ont pas même réussi, chez eux, à concilier leur croyance avec leurs intérêts politiques; et catholiques anglais, et catholiques irlandais, dirigés par le duc de Norfolk ou John Redmond ne savent pas encore voter ensemble sur deux questions facilement conciliables: les écoles catholiques et le *home rule*.

Mgr Bourne prétend que les temps sont changés. Non, ce sont les hommes qui ont changé. Mais ce qui ne change pas, c'est le droit imprescriptible des races à l'existence; ce qu'on ne peut pas changer, c'est le fait historique, si bien

rappelé l'autre jour par M. Thomas Chapais (1), du développement de notre peuple et des conquêtes qu'il n'a cessé de faire pour l'Église en même temps qu'il arrachait une à une à la métropole ses libertés constitutionnelles.

Aussi bien perdons-nous beaucoup de temps, et dépensons-nous beaucoup d'encre pour prouver à nos adversaires qu'ils commettent une injustice, que nos états de service pour l'Église et pour la métropole nous donnent droit à plus d'égards. Nos adversaires nous connaissent beaucoup mieux que nous ne croyons. Ils nous connaissent si bien qu'à travers les multiples qualités—et de précieuses qualités, remarquez bien,—dont nous aimons à faire parade une couple de fois par année, ils ont vite discerné par quel défaut capital ils pourraient nous atteindre le plus facilement. En trouvant cela, ils ont non-seulement trouvé le moyen de nous vaincre mais ils sont bien près d'avoir trouvé le secret de ruiner jusqu'à notre réputation auprès de ceux qui, mandataires de la Providence, nous donnent à tout coup le traitement qui revient de droit à deux classes de gens également maltraités dans le monde, les naïfs et les faibles.

Qui donc a dit que le ciel appartenait aux violents? Beaucoup ne sont pas loin de croire que la terre appartiendra aussi aux bergers qui sauront le mieux jouer des coudes et se glisser au premier rang de ceux qui doivent nous montrer le chemin de l'autre monde. Vous avez tous lu les éloges que l'on insistait à adresser au turbulent évêque de London parce qu'un jour sa haute taille et la rudesse de ses procédés en firent un redoutable joueur de "football". C'est peut-être pour cela que la façon dont il veut mener son nouveau diocèse ressemble plus aux procédés favoris d'un capitaine de rugby qu'à l'onction paternelle d'un pasteur d'âmes. Et c'est, sans doute, en songeant à tout cela que Raphaël Gervais parlait de tous ces prélats assimilateurs qui prennent pour de l'inspiration un secret besoin de persécuter et qui, mis à l'épreuve, ont donné toute leur mesure quand ils ont dominé le reste de l'épiscopat de la hauteur de leur mitre.

Peuple de *bonnes gens*, suivant cette expression cruelle rappelée par notre rude collaborateur, Michel Renouf, retranchés derrière cette foi simple et robuste qui dans le Nouveau Monde a consolé l'Église des épreuves dont on l'abreuvait dans l'Ancien, nous avons pris pour l'héroïcité de nos

(1) *Le Bulletin du Parler Français.*

vertus de patience et de bonté ce qui, au fond, n'était qu'une faiblesse bravant toute dignité. Et nous avons attendu, et nous avons souffert en silence pour n'avoir pas su mettre au service d'un cœur qui se donne sans compter, la volonté ferme dans la défense de la justice et capable, au besoin, d'armer le bras vengeur qui chasse les voleurs du temple. (1) Mais, comme disait Portalis, "il est temps que les théories se taisent devant les faits."

Et ce n'est pas une théorie nouvelle que cette prétendue nécessité d'associer le développement futur de l'Église à l'expansion de l'influence et de la langue anglaises dans le monde. C'est une théorie qui résiste à tous les faits de l'histoire et qui s'obstine, pour le compte de quelques chauvins ambitieux, à édifier, contre tout sens commun, une œuvre spirituelle sur ce qui est déjà un superbe mensonge économique. Les consuls anglais recommandent partout à leurs compatriotes d'apprendre la langue des peuples avec qui ils veulent commercer; ils recommandent en particulier la connaissance du français et de l'allemand aux grandes maisons de Birmingham. Et tout le monde, en Angleterre, crie qu'ils ont raison. Seuls restent sourds à cet appel ceux qui n'accordent pas au salut des âmes l'importance donnée aux langues nationales par des marchands de vis, de coutellerie et de coton.

Sans doute, l'Église traverse, en ce moment dans le vieux monde, une cruelle épreuve. Mais c'est une étrange consolation à lui offrir que de proclamer la déchéance des éléments qui en ont fait toute la force et de lui recommander d'angliciser le monde pour le catholiciser. Que l'on se demande plutôt si l'influence du saxonisme commercial n'a pas contribué à répandre, comme Luther ou Calvin ne rêvèrent jamais de la faire, le protestantisme et l'incrédulité dans l'univers. Où est la phalange des missionnaires irlandais ou de langue anglaise qui a suivi le drapeau britannique sur toutes les rives pour y implanter la foi pendant que les négociants anglais fondaient des comptoirs? Vous ne la trouvez pas. *Trade follows the flag* est un dicton populaire à Westminster. Mais la foi? La Chambre des Communes, même en modifiant le serment royal, n'a pas repoussé son rôle protecteur de l'Église établie, elle n'a pas détruit dans l'âme des sujets

(1) "De toutes les choses difficiles, la plus difficile est de saisir ce qui sépare la bonté de la faiblesse. JULES SIMON.

de George V le sentiment sectaire qui empêchait, il y a deux ans, le Dieu de l'Eucharistic, de passer dans les rues de Londres. Et si, à Montréal, cette année, dans une colonie anglaise, ou a pu assister à un acte de foi international comme on n'en avait pas vu dans vingt congrès eucharistiques tenus en Europe, c'est à l'influence respectée, c'est à la foi éclatante et ferme de 3,000,000 de Canadiens-Français qu'on le doit. Et si certains visiteurs n'ont pas, de leurs yeux européens, constaté ce fait, c'est qu'ils sont venus ici chercher autre chose; s'ils ne l'ont pas proclamé, c'est qu'ils venaient chez nous prêcher une nouvelle doctrine et qu'ils s'attendaient d'y trouver un terrain tout autre. Mgr Bourne pouvait-il supposer qu'après 150 ans de conquête, et après la rude épreuve de trois régimes parlementaires, la pénétration anglo-saxonne en serait encore réduite à se buter à l'irrésistible progrès des 60,000 paysans de 1763? Pendant que son illustre compatriote, Chamberlain, entonnait son "hymne à Saint Jingo" et rêvait d'un impérialisme devant réunir tous les peuples saxons de la terre, il a cru avec d'autres rêveurs que le rôle des races latines dans l'Église cessait avec le concile du Vatican (1). Encore un peu et il croyait, avec certains de nos voisins turbulents et quelques membres heureusement disparus de notre diplomatie religieuse, que le concile plénier de Québec marquait le fin de l'apostolat français dans l'Amérique du Nord!

Erreur profonde! Et c'est un singulier concours de circonstances qui a pu détourner ainsi, dans un moment de surexcitation chauvine, la pensée d'un homme habitué à de grands exemples de foi et de justice, et portant devant l'univers catholique la lourde succession d'un Newman, d'un Manning et d'un Vaughan!

Pour notre part, nous ne croyions pas ressentir si tôt le contrecoup de l'évolution qui se produit dans les idées européennes. On nous l'aurait donné en cent, et nous n'aurions jamais deviné que ce contrecoup se manifesterait chez nous par une tentative de nous faire accepter, de gré ou de force,

(1) Doctrine du Père Hecker: "Il croyait, dit son biographe, que la race latine a glorieusement couronné son œuvre par le concile du Vatican, et que le temps est arrivé d'appeler la race teutonienne à développer ses forces dans la vie intérieure de l'Église." "Si j'étais Celte, dit-il un jour en souriant, je me résignerais plus volontiers à mourir, mais je suis de la race qui s'acharne à vivre."

HENRI BARGY. *La religion dans la société aux États-Unis*, p. 184.

cette doublure catholique d'un impérialisme militaire que nous avons déjà jugé et condamné.

Nous étions pourtant avertis. Mgr l'évêque de Gap nous l'écrivait, il n'y a pas six mois :

"Il se fait un mouvement en faveur des Anglais ou Irlandais qui peut avoir de graves conséquences au point de vue religieux." (1) Rome elle-même semble s'être émue, il y a quelques années, en face d'un sentiment nouveau qui, sous le nom d'américanisme, souleva de violentes polémiques au cours desquelles nous avons vu des évêques renommés courtiser l'erreur. Une condamnation de Léon XIII fit tout rentrer dans l'ordre, du moins en apparence. Car, si l'on a répudié le mysticisme du Père Hecker, on n'a pas répudié la forme de catholicisme qu'il destinait à l'Amérique, un catholicisme purement anglo-saxon qui, de la fierté nationale glissant à l'orgueil de race, devait, pour lui, se résumer en cette formule plutôt ambiguë : *Une religion dont les limites se confondent avec celles de notre territoire*, et dont l'esprit s'harmonise avec celui de nos institutions libres." Cela ressemble étrangement, ou nous n'y connaissons plus rien, à cette prétention des Irlandais du Canada qu'un évêque de langue anglaise dans l'ouest saurait, mieux qu'un Canadien-Français, s'y entendre "*avec les gouvernants du jour.*" (2)

C'est la même mentalité qui s'affirme et, pour venir d'un champion irlandais, elle ne nous surprend pas plus que de voir les fils d'Erin dans les régiments d'Abercromby. Mais il n'est pas de pays au monde, si ce n'est dans la Nouvelle Angleterre, où les Irlandais aient poussé plus loin le zèle assimilateur, aient cherché avec plus d'âpreté à faire oublier, à nos dépens, qu'ils combattaient les Anglais à Fontenoy.

Fontenoy ! A-t-on assez abusé de ce fait d'armes pour démontrer combien on nous aimait d'amour tendre et

(1) Le 26 octobre 1910 on nous écrivait de Paris : "Il ne faut pas se dissimuler que c'est une véritable conspiration qui est ourdie par le clergé irlandais, sans doute de connivence avec des autorités politiques anglaises contre notre élément canadien-français ou franco-américain. Enorme immigration cosmopolite d'un côté, destruction progressive de l'influence protectrice du haut clergé de l'autre, le péril est double, imminent et rude. Le pire danger serait celui qui vient du dedans, des *endormeurs*. Heureusement, du moins en ce qui concerne la pression irlandaise, l'éveil est général. Bon sang ne peut mentir !"

(2) Mémoire irlandais. Revue F. A., Vol. IV, p. 6, nov. 1909.

comment, jusqu'à notre bataille de Carillon, une brigade irlandaise quelconque nous apportait le salut et la gloire. (1) On parle beaucoup moins du rôle des Irlandais dans l'exécution des projets politiques de Pitt, des Irlandais qui trahirent leur propre indépendance et assurèrent la défaite de deux flottes françaises (2), quinze ans avant qu'un Carroll entreprit sur les bords du St-Laurent une croisade en faveur de l'Indépendance américaine! Et nous comprenons bien aujourd'hui qu'entre peuples il faut baser les relations sur autre chose que de bruyantes protestations d'amitié. "On ne s'aime bien que quand on n'a plus besoin de se le dire," dit un penseur. Après tout, ce n'est là qu'un adoucissement du conseil donné par Roosevelt "qu'il faut marcher dans la vie armé d'un gros bâton". Ce mot lui-même est bien près de résumer toute la politique de la Grande Bretagne.

C'est pour avoir été mêlés au peuple le plus traditionnaliste de la terre, et ne l'avoir pas compris, que nous en sommes rendus, depuis quelques années à marcher de surprises en surprises, à assister indifférents à la déchéance graduelle de nos droits, à voir des traités, qui sont notre Grande Charte à nous, froissés, mutilés, pour satisfaire au caprice encombrant de nos vice-rois. C'est pour cela aussi que, sous le couvert de prétendus compromis honorables, nous avons cédé des droits que nous n'aurons peut-être pas reconquis dans cent ans. Nous sommes encore trop de ces Français à qui Benthan donnait le beau nom de "concitoyens du monde". C'est un compliment que nous ne sommes même pas sûrs d'emporter dans la tombe parce que le jour où le monde devrait être anglo-saxon nous n'en serions plus les concitoyens mais les esclaves!

Impérialisme dans l'Église! Voilà un gros mot et vous

(1) Notre sympathique secrétaire d'Etat, M. Murphy, croit tellement à cette fumisterie de la victoire de Carillon par les Irlandais qu'il a fait publier ça dans un almanach populaire, avec son portrait! Ces messieurs ne se gênent pas plus avec l'histoire qu'avec les évêchés!

(2) "Pendant la guerre de sept ans Pitt, craignant une invasion française en Irlande, fit faire des avances aux catholiques par le "duc de Bedford, nommé vice-roi, et ceux-ci promirent d'appuyer le projet d'union entre l'Irlande et l'Angleterre; peu leur importait alors le Parlement de Dublin, composé uniquement de protestants oppresseurs. Aussi, quand deux flottes françaises commandées par Conflans et Thurot se présentèrent en 1759 et 1760, les Irlandais "ne bougèrent pas, et les Français furent battus sur mer." *La Grande Encyclopédie*, Vol. XX, au mot Irlande, p. 962.

allez croire que nous exagérons. Relisez le discours de Mgr Bourne à Montréal puis lisez celui-ci qui est de Chamberlain :

“Une nation est comme un individu : elle a des devoirs remplir et nous ne pouvons plus désertier nos devoirs envers tant de peuples remis à notre tutelle... C’est notre domination qui seule peut assurer la paix, la sécurité et la richesse à tant de malheureux qui, jamais auparavant, ne connurent ces bienfaits. Et c’est en achevant cette œuvre civilisatrice que nous remplirons notre mission nationale.” (1).

Ainsi, répond M. Victor Bérard (2), parlait Josué au peuple de Dieu en montant vers Macéda ; “et ils prirent la ville ; et ils la tuèrent sur le tranchant du sabre ; et ils exterminèrent tout ce qui respirait en elle.” (3).

“Après une terrible déception, dit M. Maurice Barrès, il arrive, naturellement, qu’on s’abandonne à de vaines lamentations ou bien à d’impuissantes menaces. Pourtant, c’est d’un homme faible. Que sert d’ouvrir toujours une vieille plaie ? Pourquoi se diminuer ou s’irriter dans le sentiment perpétuel d’une infériorité ?” (4) Pourtant, quand les déceptions n’apportent pas la conviction qu’on lutte contre l’irréparable, il n’est pas mauvais de rouvrir, même brutalement, certaines plaies et d’y faire couler à neuf un sang chaud et vermeil. Les causes nationales ont besoin de cette rosée évocatrice pour renaître, pour réveiller dans l’âme des patriotes le sentiment assoupi des devoirs sacrés.

Ce qui nous arrive, nous ne l’avons pas voulu, certes. Mais nous l’avons peut-être préparé par une longue suite de faiblesses. Nous devons être punis, un jour ou l’autre, pour avoir voulu pendant quinze ou vingt ans sacrifier à des idoles. Le réveil pour s’être fait attendre n’en sera que plus formidable.

Une fois encore la Providence aura voulu que dans les calculs les plus savants et les mieux préparés de nos adversaires se soit glissée l’erreur capitale qui nous sauvera de la ruine. Après avoir survécu aux desseins assimilateurs qui inspirèrent tous nos régimes constitutionnels depuis la conquête, nous aurons la force de triompher encore de cet im-

(1) Royal Colonial Institute, 31 mars 1897. Birmingham, 24 mars 1890.

(2) *L’Angleterre et l’impérialisme*, p. 66.

(3) *Josué*, IX, 28.

(4) Au service de l’Allemagne, pp. 73-116.

périalisme militant qui ne se contente pas de menacer notre autonomie, mais qui, sous le couvert d'un catholicisme nouveau genre, vient jeter le trouble jusque dans notre vie religieuse. Et, pour nous mettre sur nos gardes, il ne nous a pas fallu davantage que d'entendre à Montréal l'archevêque catholique de Westminster défendre une thèse que n'eussent répudiée ni Joe Chamberlain ni l'archevêque de Cantorbéry. Quelques phrases prononcées dans une circonstance solennelle ont, d'un trait de lumière, non pas démasqué des questions nouvelles, des périls ou des ennemis nouveaux, mais déchiré l'enveloppe dont on recouvrait habilement le vieil antagonisme des races teutoniques et latines. C'est toute l'histoire de l'Irlande et de l'Angleterre qui s'est subitement dressée devant nous et nous a rappelé qu'avec des moyens nouveaux nous n'étions pas "autre chose que les porte-voix des morts et les champions héréditaires des vieilles luttes ancestrales." (1)

J. L. K.-Laflamme.

(1) *Les périls de l'heure présente*, Anatole Leroy Beaulieu.

L'Eglise catholique et la Papauté

On discute avec violence, en ce moment, les actes du Souverain Pontife et ses essais de réformes. Rien d'étonnant à cela. Tous les faits et gestes de l'Eglise sont épiés ; mais par dessus tout c'est la personne du Pape qui attire l'attention et qui excite les haines. Dans ce temps de prétendue indifférence religieuse, les journaux et les revues abondent en renseignements sur sa vie, son passé et son gouvernement. Des agences maçonniques, savamment organisées et distribuées par le monde, travaillent, avec un acharnement inlassable, à diffamer cette puissance souveraine et à faire croire que sa fin est proche. Après s'être fait une idée de l'extension de l'Eglise, il est bon de se demander quelle est présentement la situation morale du Saint Siècle. En lui se résumant toute la force et tout le prestige de l'Eglise elle-même.

Beaucoup de gens s'imaginent que cette situation morale a été terriblement compromise par la ruine de la puissance temporelle des Papes. Le fait est que la maçonnerie universelle a bien réellement tout tenté pour qu'il en fût ainsi.

C'est elle qui a profité des aspirations patriotiques des Italiens pour essayer de porter à la puissance pontificale un coup mortel. Lorsque, le 20 septembre 1870, le roi de Sardaigne et de Piémont, Victor-Emmanuel, pénétra dans Rome par la brèche de la Porta Pia, beaucoup chantèrent le hallali et crurent que c'était la fin. Ceux qui ont vécu en ce temps-là se rappellent avec quel ensemble une certaine presse d'Europe, comme le *Times* de Londres et le *Siècle* de Paris, encourageait les envahissements successifs du roi de Sardaigne et de Garibaldi sur les domaines pontificaux. Les loges de tous pays célébrent encore en grande pompe l'anniversaire du 20 septembre. Mazzini a reconnu plus tard que la prise de Rome avait été préparée par la franc-maçonnerie universelle, aidée en cela par l'Angleterre.

Eh bien ! qu'est-il résulté de ces efforts ? Pas grand'chose. En prenant Rome, on voulait mettre le Pape dans une situation sans issue ; il devrait, pensait-on, choisir entre deux al-

ternatives : ou bien se révolter ouvertement, et alors c'étaient pour lui et pour l'Eglise les chances redoutables de la guerre, ou bien accepter le fait accompli et alors il ne serait plus qu'une sorte de chapelain du roi d'Italie. Qu'arriva-t-il? Ni l'une ni l'autre de ces choses. Pie IX ne lutta pas ; il n'accepta pas ; il s'arrêta à une solution inattendue, qui, du coup, renversa tous les plans de ses ennemis : il s'enferma au Vatican, se fit prisonnier volontaire dans son propre palais. Depuis 1870, le Pape n'a plus comme armée qu'une cinquantaine de Suisses armés de vieilles hallebardes ; comme État, il n'a plus qu'une maison. Mais il lui est arrivé, à lui chef de l'Eglise, ce qui est arrivé à l'Eglise elle-même dans tous les pays où elle a été dépouillée ; la pauvreté l'a grandi et ce qu'il a perdu en autorité temporelle, il l'a regagné en autorité spirituelle et en prestige moral.

A l'attentat sacrilège de la maçonnerie, l'Eglise trouva une bonne réponse : la même année, le Concile du Vatican proclamait l'infailibilité pontificale. Les gouvernements et beaucoup d'esprits s'émurent. Quelques faibles croyants se détachèrent. Quelques prêtres même se révoltèrent, comme Döllinger en Allemagne et Michaut en Suisse. En Suisse, les évêques fidèles à Rome furent chassés et les églises enlevées aux Papistes. Il se forma même une sorte d'hérésie, celle des *vieux catholiques*. Comme toutes les hérésies, elle a passé et elle ne se soutient plus aujourd'hui, çà et là, que par l'appui des gouvernements.

En 1888, au moment du Jubilé pontifical de Léon XIII, un témoin raconte qu'il vit le Pape, dans une cérémonie, portant une tiare que lui avait donnée la ville de Paris, sur sa poitrine une croix de pierreries que lui avait donnée une république de l'Amérique du Sud, à ses pieds une mitre qu'il avait reçue de l'Allemagne et à son doigt un diamant qui lui venait, sait-on d'où? du Commandeur des Croyants. Car la Turquie musulmane est plus avancée que la République française : elle sait que le Pape existe et elle l'honore. Plus d'une fois elle lui a envoyé des ambassades.

Il faut dire que la République française, par fanatisme anti-religieux, s'est placée complètement en dehors des convenances internationales. Toutes les puissances ont, au moins, des chargés d'affaires auprès du Vatican, même la Russie orthodoxe. Un pays comme le Brésil, qui, pourtant, a réalisé une séparation assez défectueuse, demeure en très

bons rapports avec Rome. A l'occasion du Jubilé de Léon XIII, l'Angleterre n'a pas craint de lui faire porter ses félicitations par un envoyé spécial, Lord Denbigh, et l'on se rappelle qu'en 1903 le roi Edouard VII a fait une visite au Vatican. Le chancelier de l'Allemagne protestante, naguère, n'a pas négligé ces politesses dans son voyage à Rome et il a tenu à peu de choses que M. Roosevelt ne fût introduit auprès de Pie X. Les pèlerins français qui ont eu la bonne fortune d'assister à la messe dans la grotte de Lourdes des jardins du Vatican ont été souvent surpris d'entendre tout à coup, au milieu de la cérémonie, des rugissements. C'étaient des lionceaux dont Ménélik a fait cadeau au Saint-Père et dont la cage est adossée au rocher de Lourdes.

Au moment du nouvel an, on peut voir dans les journaux la liste des souverains qui adressent leurs vœux au Pape. Elle est longue. Les protestants y voisinent avec les catholiques ; empereur d'Autriche, roi d'Espagne, prince de Monaco, roi de Norvège, empereur d'Allemagne, roi de Belgique, roi de Suède, roi de Saxe, tous s'inclinent devant cette Majesté sans soldats et qui n'a pour sujets que des âmes.

Au moment de la guerre sino-japonaise, l'empereur de Chine fit très bon accueil à une lettre que lui adressa Léon XIII, et il manifesta même le désir de traiter désormais avec lui par l'intermédiaire d'un nonce. Le 15 mars 1899, un décret impérial de Pékin désignait le Pape sous le non de Kiao-Hoang, Empereur de la Religion. Voici l'extravagante situation où nous sommes : le pays des mandarins reconnaît l'existence du Pontife romain ; notre gouvernement, le gouvernement du pays de saint Vincent-de-Paul et des cathédrales, l'ignore !

Je rappelais, au début de cette série d'études sur la situation de l'Eglise, un fait qui se produisit en 1798, quand eut lieu la proclamation de la République romaine. On dressa une statue qui représentait la Liberté foulant la tiare sous ses pieds. Ce fait revient naturellement à l'esprit à la fin de cette petite enquête qui nous a permis de mesurer, dans leur ensemble, les efforts et les conquêtes de l'Eglise à travers les différents pays au cours du dernier siècle, depuis la Révolution jusqu'à nos jours. La tiare a été foulée, mais les Papes l'ont remise sur leur tête. C'est vraiment le miracle des miracles que cette vitalité des Pontifes romains, quand on songe qu'après l'effroyable tourmente révolutionnaire ils

soutiennent depuis cent ans une lutte acharnée contre toutes les forces conjurées du mal et de la haine religieuse. Et ces luttes les ont si peu épuisés, qu'elles leur valent, en tous lieux, et chaque jour, des victoires éclatantes. Depuis une dizaine d'années, il paraît beaucoup de livres qui attestent et reconnaissent ce qu'on appelle la renaissance catholique. Cette renaissance catholique qui se produit dans tout le vieux monde, ce prestige rajeuni de la papauté qui maintenant rayonne et s'impose de la Californie au Japon et de Constantinople à Stockholm, si l'on songe bien que tout cela se passe cent ans après les carmagnoles de 1793 et quarante ans après la prise de Rome par les francs-maçons, quelle meilleure preuve que l'Eglise a véritablement pour elle les gages de l'éternité? On s'explique bien alors ces mots d'un écrivain protestant d'Angleterre, dans son *Essai sur l'Histoire des Papes* : "Je ne vois aucun signe qui indique le terme prochain de la longue domination de l'Eglise catholique. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui dans le monde, et je ne suis pas convaincu qu'elle ne soit pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque florissait encore à Antioche, quand on adorait encore les idoles dans le temple de La Mecque; et elle conservera peut-être encore toute sa vigueur première lorsque je ne sais quel voyageur de la Nouvelle-Zélande viendra, au milieu d'une vaste solitude, se placer sur une arche brisée du pont de Londres, pour esquisser les ruines de Saint-Paul."

Henri Dartevél.

CHOSÉS PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant du.—L'ADMINISTRATION.

Rayons Verts et " Fallonnades "

Mon cher directeur,

Je vois par une correspondance échangée entre " L'Action Sociale " et M. le curé Whelan, d'Ottawa, que le doux qualificatif de " petit Nathan de chez nous " que le révérend curé aurait voulu voir conspué au lieu et place du Nathan de Rome, s'adressait tout spécialement à moi, Michel Renouf. Pensez donc, j'avais osé dire, dans la lettre que vous avez publiée le 1er octobre dernier, que Mgr Fallon se mêlait de choses qui ne le regardaient pas et qu'il ne fallait pas s'en laisser imposer par MM. les Assimilateurs. Et, vous avez laissé imprimer dans votre REVUE, sous ma signature, que Mgr Sbaretti et Son Eminence le Cardinal Merry del Val étaient dévoués à l'élément irlandais, au préjudice de l'élément canadien-français, et que ce dévouement leur faisait commettre des injustices criantes qui ont soulevé même de la répugnance, en certains quartiers.

M. le curé irlandais Whelan, de S. Patrice d'Ottawa, a été absolument scandalisé de ma production de documents. " A-t-on jamais vu audace pareille ! Conspuez plutôt ce " Canadien-Français qui crie parce qu'on veut l'égorger, " mais, pas le maire Nathan, de Rome, s'est-il écrié. La déchéance du maire Nathan, ne nous donnera rien, à nous les Irlandais. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas des têtes de Juifs-Italiens, qu'ils soient maires ou échevins, ce sont des têtes " d'évêques canadiens-français ! " Ceci vous expliquera pourquoi vous n'avez pas vu les Irlandais ni même les *Knights of Columbus* protester contre les injures lancées par Nathan.

M. le curé Whelan est reconnu comme un mangeur de Canadiens-Français, un ardent *Knight of Columbus*. Les journaux nous annoncent qu'il sera probablement nommé Grand Vicaire de Mgr Gauthier pour l'archidiocèse d'Ottawa et, sans doute, pour mousser sa candidature et se faire une réputation de gazette, il a voulu, lui aussi, émule de l'évêque de London qui serait disposé à interdire, sous peine d'excommunication, la lecture des journaux canadiens-français, montrer ses capacités en " droit canon " et prouver que Michel Renouf

avait l'âme encore plus noire qu'un vulgaire maire de Rome.

Le révérend curé irlandais de S. Patrice, d'Ottawa, peut-il relever dans ma lettre du 1er octobre, publiée dans votre REVUE, une phrase, un mot qui attaque directement le ministère apostolique du S. Siège ou du Pape ? Peut-il citer une phrase, un mot de cette lettre contre l'autorité en *matière spirituelle* du Cardinal Merry del Val ou de l'ex-délégué apostolique, au Canada, Mgr Sbaretti ? Ai-je attaqué, comme l'a fait malicieusement, directement et odieusement le maire de Rome dans son discours du 20 septembre dernier, les conciles œcuméniques, les dogmes de l'Église, les actes du ministère apostolique du S. Siège, l'*autorité religieuse et spirituelle* du Cardinal Merry del Val ou de l'ex-délégué apostolique ?

Or, il s'agissait, en l'espèce, de démontrer que la langue française est parlée par la majorité des catholiques des diocèses de London, d'Ottawa, du Sault S. Marie, d'Alexandria, de Burlington, de Fall River, de Portland, de Chatham, etc. ; et que le S. Siège a été sciemment trompé sur les statistiques des catholiques de ces diocèses par ceux que l'on nous avait habitués à considérer inaccessibles aux intrigues et fausses représentations.

Ne confondez pas, M. le "docteur en droit canon", une question relevant du domaine spirituel avec une question de droit naturel, qu'il m'est loisible de discuter à ma guise. Si, en me désignant publiquement dans la presse sous le nom éminemment injurieux de "petit Nathan de chez nous", l'accusation était venue d'un autre, je me serais peut-être insurgé. Je me serais aussi peut-être insurgé contre Mgr Fallon qui juge digne d'interdiction, sous peine d'excommunication, la lecture des lettres publiées dans la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ. Mais puisqu'ils sortent leurs lanternes vertes de dessous le boisseau pour me vouer à la vindicte publique je considère qu'il m'est permis, même plus, qu'il est de mon devoir de montrer en pleine lumière, ce que sont ces révérends scandalisés.

Je vous ai déjà rappelé l'interdiction de séjour dans l'archidiocèse d'Ottawa prononcée contre le Rév. P. Fallon, aujourd'hui évêque de London, par feu Mgr Duhamel, à cause de son insubordination, alors je n'y reviendrai pas. Mais, je vous rappellerai une chicane qui eut lieu à Ottawa entre le curé Whelan, de S. Patrice, et le curé Fallon, de S. Joseph. Ces deux curés du haut des chaires respectives de leurs églises se lançaient des injures que seuls les Irlandais peuvent trou-

ver dans la rigide langue anglaise. Ils subirent à ce sujet un procès devant l'Officialité d'Ottawa, et furent tous deux obligés de se retracter en chaire et de demander pardon du scandale qu'ils avaient donné. Ce sont ces deux mêmes Irlandais, l'un évêque de London, l'autre encore curé de S. Patrice, qui veulent se servir du manteau de notre religion pour m'anathématiser, pour me " Nathaniser ", parce que je n'ai dit que la vérité sur leurs agissements et que j'ai dévoilé les petites infamies commises contre les Canadiens-Français par cette race de quêteurs que nous avons mis à cheval, et dont ils sont bien les dignes représentants.

Pendant qu'ils manifestent tant de rigueur, tant de dédain pour nos compatriotes qui les entretiennent, ils se font donner des titres d'hommes éminents par les ennemis les plus féroces de la religion catholique, les Méthodistes et les Orangistes. Exemple, ce chapelain d'une loge orangiste qui s'écrie dans les journaux du pays :

" Je remercie la Providence de ce que la religion catholique romaine a produit un évêque catholique tel que Mgr Fallon, qui a le courage de se lever et de ne pas craindre de dire qu'il est opposé à l'enseignement du français dans les écoles bilingues."

Ces frères usurpantins vont apprendre à leurs dépens qu'il ne suffit pas d'enfourcher un dada et de galoper dessus à l'aventure, d'adopter une formule et de la brailler dans toutes les circonstances sans s'occuper le moins du monde, ni de son origine, ni de ses effets, pour faire croire que l'on parle armé du droit canon. Rome va leur donner l'occasion de prouver qu'ils ont eu raison de dire et d'écrire que certains journaux de la province de Québec, L'"Action Sociale", "La Nouvelle France", fondés par l'Archevêque de Québec, et l'un d'eux "L'Action Sociale", dirigé par Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxiliaire de Mgr Bégin, "La Vérité", etc., devraient être interdits aux fidèles, sous peine d'excommunication.

Mais que Mgr Fallon, M. le curé Whelan et toute la sainte phalange irlandaise et assimilatrice—(Knights of Columbus en tête)—ne se fassent pas d'illusion, leurs foudres de ferblanc ne nous font pas peur, et ils ne nous empêcheront pas de réclamer hautement et fermement justice complète et entière.

Jusqu'ici, en fils soumis, nous avons supplié, nous avons osé demander justice. Nos supplications ont été vaines. Mieux que cela, ces forbans nous dénoncent comme des agitateurs dangereux aux autorités romaines, et ils ont su convaincre les délégués qui avaient été envoyés ici, sur place.

Par des promesses qu'ils ne pouvaient tenir, par des représentations fausses et que l'on savait être fausses, ils ont obtenu la complicité de ceux qui recommandent la nomination des évêques et c'est ainsi, je le répète, qu'on nous a dépouillés des diocèses de Portland, de Fall River, de Burlington, aux Etats-Unis, du Sault-Sainte-Marie, de London, d'Alexandria, d'Ottawa, etc., au Canada, où l'on prépare encore en sous main la conquête de Pembroke.

Qu'importe les Canadiens-Français pourvu que les Irlandais soient contents ! J'irai plus loin ! Qu'importe la religion catholique pourvu que Pat le suffisant, Mick l'ambitieux, Nick l'incapable, Frank l'indomptable, tous assimilateurs ardents, obtiennent crosses et mitres, privent les paroisses canadiennes-françaises de curés de leur nationalité, chassent les instituteurs français de leurs diocèses, et détruisent, en se servant de l'Eglise, jusqu'au souvenir de la France.

Et on ne dira pas que j'exagère. Qu'on se rappelle plutôt l'effet des deux nominations d'évêques qui ont été faites dans Ontario avant la désastreuse nomination d'Ottawa. Mgr Scollard était à peine installé au Sault-Sainte-Marie qu'il s'occupait déjà de faire nommer un juge irlandais à Sudbury et qu'il usait directement de son influence auprès de Sir Wilfrid Laurier pour atteindre son but. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ait gagné son point malgré les requêtes signées par l'immense majorité de la population qui est canadienne-française. Il agissait de la même manière, et secrètement, auprès des ministres d'Ontario les priant de refuser les demandes des Canadiens-Français pendant qu'il blâmait publiquement leurs députés de ne pas obtenir justice pour leurs compatriotes. Ceci se passait au sujet des inspecteurs bilingues. Plus tard il s'élevait contre l'école normale bilingue de Sturgeon Falls, actuellement dirigée par un ancien Québécois, M. Paiement, et priait ses curés de demander au Dr. Pyne d'appliquer ailleurs l'argent dépensé à Sturgeon Falls (1). Cette fois on ne l'a pas écouté et on a eu raison. L'école de Sturgeon Falls donne des résultats splendides.

Quant à Mgr Fallon, on sait qu'il ne s'est pas gêné de proposer tout un programme d'assimilation au gouvernement d'Ontario. Il oubliait une chose, c'est qu'un secrétaire met quelquefois par écrit, et communique à ses collègues, les suggestions im-

(1) J'ai en ma possession la lettre qu'il a adressée à ses curés à cet effet. Elle est datée du 3 septembre 1909. M. R.

portantes qu'on lui fait. La lettre Hanna-Pyne appartient désormais à l'histoire. Venant après la protestation d'amitié pour les intérêts des Canadiens-Français publiée dans les journaux par Mgr Fallon, on avouera qu'elle était tout particulièrement embarrassante.

On l'a bien compris. Et voici un petit fait qui le démontre. Il y a eu, entre les 18 et 23 octobre, à Glennevis, diocèse d'Alexandria, chez le curé McDonald, réunion d'ecclésiastiques irlandais. Mgr Fallon était présent. On a constaté que Sa Grandeur s'était embourbée dans la question des écoles. On a tout de même, exprimé l'espoir qu'Elle en sortirait au moins avec les honneurs de la guerre.

Le curé de Glennevis est un confrère de classe de Mgr de London. C'est chez lui qu'a eu lieu, il y a quelques années une autre réunion tenue dans le but d'angliciser l'Université d'Ottawa. Sa paroisse, en grande partie canadienne-française, ignore ce que c'est qu'une école, qu'un catéchisme, qu'un sermon français.

A la dernière réunion Mgr Fallon a demandé à n'être pas considéré comme évêque mais "as an old boy".

Comme c'est touchant ! C'est une vieille habitude du rugby dont il ne se défait pas plus facilement que de celle de signer des documents contradictoires. Et, à ce propos, voici une petite histoire parfaitement vécue qui fera une préface splendide à la lettre Hanna-Pyne.

Un missionnaire de l'Ouest ayant besoin de secours pour ses écoles sauvages, s'adressa à plusieurs journaux, entre autres "The Pilot" aux Etats-Unis. Les contributions de ce journal vinrent pendant quelque temps ; puis, tout à coup, arrêt subit. Le missionnaire s'informe et reçoit cette réponse inattendue : "Un Père de votre Congrégation nous signifie de cesser nos offrandes à vos écoles en nous assurant que c'est de l'argent perdu." Par inadvertance ou autrement, le journal avait inclus dans la même enveloppe, la lettre de ce Père signée M. F. Fallon, O. M. I.

Peu de temps après, le missionnaire reçoit une lettre signée du même, lui demandant des informations sur toutes ses missions ; cela devait servir à une conférence pour la Church Extension. Le missionnaire s'exécute volontiers, non sans avertir son correspondant qu'on l'accusait d'avoir arrêté les souscriptions pour ces mêmes missions. Il reçoit une lettre de protestations et de dénégations presque aussi énergique que celle publiée dernièrement par tous les journaux. "Non,

jamais il n'aurait osé priver l'un de ses Frères les plus militants de secours aussi urgents, etc., etc."

Pour l'empêcher d'aller plus loin, le missionnaire dut lui envoyer une copie de sa lettre au "Pilot". Cela arrêta net toute correspondance.

Il semble que cet homme n'a pas le sens des responsabilités. Devenu évêque, il paraît n'avoir rien perdu de ses *bonnes* habitudes.

Et voilà les gens de cette école qui veulent s'emparer de l'Université d'Ottawa, qui rêvent d'auxiliaires irlandais jusque dans les évêchés de Montréal et de Québec, qui demandent à grands cris qu'on leur confie le sort de l'Eglise en Amérique ! Seulement, ce qui les inquiète ce ne sont pas les missions lointaines, mais les grosses paroisses, les évêchés bien organisés. Ils veulent bien mener les gens au ciel mais à la condition de s'y rendre eux-mêmes en chapel-car !

Puis, si vous les dénoncez, si vous les montrez tels qu'ils sont, si vous nommez les personnages distingués qu'ils ont réussi à tromper ou les diplomates faibles qu'ils ont pu gagner à leurs opinions, ils vous jugent dignes des ténèbres extérieures, ils vous comparent aux juifs franc-maçons qui blasphèment le Christ et ricanent sur les dogmes de son Eglise. Voyez-vous ça, le dogme de l'infailibilité irlandaise ? Ma foi, nous y avons peut-être cru trop longtemps et, au risque de ne plus pouvoir appartenir à la même religion que nos amis de la "Vigie" de Québec, nous refusons d'y croire davantage. Et je ne vois pas pourquoi nous n'exigerions pas à l'avenir la plénitude de nos droits. Un vieux proverbe dit que "la fortune appartient aux audacieux". Je n'en connais pas qui prétendent qu'elle appartienne aux effrontés, aux intrigants, aux ingrats et aux menteurs.

Si nous avons rencontré de cruelles déceptions, cela ne veut pas dire que tout soit perdu. Loin de là. Puisque nous sommes réveillés nous n'avons plus qu'à agir et à faire respecter notre maison par les malappris qui s'y sont introduits pendant notre sommeil. Aux paroles et aux écrits opposons les paroles et les écrits. A ce jeu-là on aura bientôt compris que pour angliciser l'Eglise au Canada il faudra autre chose qu'un évêque qui a six pieds et deux pouces de hauteur et un ancien champion de football.

Les assimilateurs ne demandent qu'une réponse : la vérité sortant nue de son puits. Accumulons les statistiques, groupons les faits puis fourrons-leur le nez dedans !

A défaut de fable ou d'un passage de l'ancien testament laissez-moi vous raconter un bout d'histoire qui est passé à l'état de tradition dans ma famille. On pourrait intituler ça : " De l'influence des " lambines " (1) sur la civilisation. "

Mon grand'père habitait une grosse paroisse exclusivement canadienne-française : sur 600 familles il n'y en avait qu'une seule irlandaise, triste épave du choléra de 1847.

Cette paroisse, que je désignerai sous le nom de " Soissons, " touchait à la ville, par le sud, et, au nord, une chaîne de montagnes et une étendue de terrain inculte, subdivisées en " terres à bois " séparaient Soissons d'une paroisse irlandaise que je nommerai " Hareng-Salé ".

Les habitants de Hareng-Salé se livraient à l'agriculture tout comme ceux de Soissons et, l'hiver, ils faisaient du bois carré qu'ils venaient vendre à la ville en traversant par Soissons. Ils voyageaient toujours en bande. Leur aller à la ville était des plus paisibles tandis que leur retour à Hareng-Salé était toujours bruyant. Leur habitude était de se cotiser et d'acheter quelques cruches de " Irish Whiskey ". En route les cruches s'embrassaient, on devine avec quel résultat. Les habitants de Hareng-Salé retournaient chez eux couchés dans leurs traîneaux " allèges " et faisaient un tapage de tous les diables, au grand scandale des " bonnes gens " de Soissons. Il y avait parfois jusqu'à vingt traîneaux qui se suivaient ainsi à la file indienne, au retour, et il fallait entendre les pauvretés hurlées tout le long du chemin contre les " pea soup ", les cris de bêtes fauves poussés par ces déchainés, cris qui devaient faire tressaillir de joie, dans les cavernes de l'Hibernie, les ossements de leurs ancêtres, les vieux Pictes barbares. Les invectives qu'ils lançaient à l'adresse des Soissonnais—que ceux-ci, fort heureusement ne comprenaient pas—étaient d'un malpropre peu ordinaire. Et surtout ce qu'il fallait voir c'était l'insolence de ces bandes redevenues sauvages quand ils rencontraient des Canadiens-Français sur la route. Ils gardaient le milieu du chemin pour leurs traîneaux *allèges*, et forçaient les Canadiens-Français à lancer leurs attelages lourdement chargés à côté de la piste, dans 4 ou cinq pieds de neige. Je ne parle pas des horions attrapés au passage. Quand la bande était passée et

(1) Nom populaire donné, en Canada, à un lien fait en branches de cou-drier et dont on se sert pour relier les bâtons des traîneaux qui servent à transporter les colis de toute nature.

avait disparu dans un tourbillon de *poudrerie*, les Soissonnais n'avaient qu'à dételer, pour sortir de ce mauvais pas, et se remettre sur le chemin solide, avec la perspective d'avoir à recommencer le même jeu vingt arpents plus bas.

Or donc, un jour, ma grand'mère vit passer devant sa porte une bande de forcénés comme ceux dont j'ai essayé de vous donner une bien faible idée, et sa pensée se reporta aussitôt sur ses deux fils qui devaient sûrement revenir du bois et qui auraient à subir les tracasseries, voire même les violences d'une douzaine de soulards irlandais. Si vous les aviez vus passer, vous auriez compris les craintes de ma grand'mère et comme elle, vous vous seriez signé en entendant leurs infernales vociférations.

Les deux fils de ma grand'mère étaient, Michel, mon père, à moi, et Baptiste. Michel, l'aîné, était de taille ordinaire, d'une bravoure reconnue, ne reculant devant rien. C'était une "bonne jeunesse". Baptiste, âgé de 22 ans, était doux comme une jeune fille, incapable de faire du mal à une mouche. Il pouvait être un peu plus grand et un peu plus gros que Mgr Fallon, peut-être pas aussi beau que lui, mais j'oserais dire qu'il était plus fort. J'aurais bien voulu les voir pris ensemble. au *foot-ball*, par exemple.

Michel était un beau conteur d'histoires. Baptiste, lui, c'était de chanter, et avec quelle voix, mes amis !

Ce jour-là Baptiste battait la marche assis sur son voyage de bois et chantait à tue-tête "Dans les prisons de Nantes". Il venait de bisser "lachez-moi les pieds", quand son cheval s'arrête net, les oreilles à pique, et il voit venir à lui cinq à six Irlandais qui le menaçaient du poing et lui criaient : *clear the road, you damned pea soup!*

Baptiste ne comprenait pas l'anglais et demanda à son frère qui venait en arrière de lui :

— Dis donc, Michel, qu'est-ce qu'ils me veulent ces gars-là ?

— Ils te disent de t'ôter de leur chemin.

— Mais c'est à eux de passer à côté ; ils sont *allèges* tandis que nous avons notre charge. Tout de même pour ne pas faire de chicane.

Baptiste qui était descendu de son voyage s'apprêtait à soulever sa charge d'érable verte. Il s'était même arcbuté et avait pris l'arrière du traineau, en dessous du sommier, tandis que les Irlandais dirigeaient son cheval vers un banc de neige. Pendant ce temps-là Michel avait décroché une *lambine* de son traineau et accourait à la défense de son frère.

D'un coup d'œil il comprit qu'il ne pouvait avoir aucun secours de Baptiste qui avait déjà pris son aplomb pour donner le chemin et il ne vit le salut que dans une colère subite de son frère. Et le moyen était de lui fouetter le sang. Ce ne fut pas long. Michel, sans crier gare, administre à son frère une volée de coups de lambine qui fait esclaffer les Irlandais. Mal leur en prit. Baptiste sous le coup de la douleur, furieux d'avoir fait rire de lui, ne fait qu'un saut au milieu de la bande irlandaise et joue si bien des poings qu'en moins d'une minute il avait culbuté tout le contingent, hommes, chevaux et voitures, dans la neige où il avait décidé de se mettre lui-même avec son attelage. Et cela tout en regardant d'un air furieux son frère qui lui montrait en souriant la lambine redemptrice.

Rendus à la maison, en dételant leur monture, Baptiste qui était resté silencieux jusque là partit d'un bruyant éclat de rire.

—Sais-tu, mon vieux, que tu as bien fait d'attendre l'arrivée des Irlandais pour me chauffer le caractère. Nous avons bien tort d'avoir peur de tous ces gens là. Je crois que la prochaine fois ils seront contents de prendre leur moitié du chemin commé des gens bien élevés.

Mon défunt père m'a fait comprendre, plus d'une fois, que la lambine avait du bon pour reveiller les endormis.

Et cette histoire m'est revenue à l'esprit parce que nous nous trouvons en face de gens qui eux eussi veulent prendre tout le chemin. Comme sur la route de Soissons je vois nombre de Baptiste Renouf qui au lieu d'affirmer leurs droits sont prêts à tout céder pour éviter la chicane.

De là les lettres un peu frustres que je vous adresse, autant de coups de "lambines" qui, je l'espère fermement, finiront par réveiller nos gens et ramener un peu de justice dans nos "environs".

Michel Renouf.

Marmouset

C'était hier soir, vers les quatre heures. La Seine, toute baveuse de l'écume d'or dont la moire le soleil qui se couche, avait de grands frissons sous la brise taquine de janvier. Des bruits vagues venaient à mon oreille : sons de cloches pieux autant qu'une prière, sifflets stridents des tramways et des automobiles s'enfuyant rapides, cris aigus des marchands baladeurs de boulevards, murmure assourdi d'indolents promeneurs, et ces mille voix de Paris qui halète affairé, tumultueux, toujours partagé entre la frénésie du travail et la griserie du plaisir.

—M'sieur, M'sieur, vous seriez rudement gentil de m'acheter Marmouset.

Je ne sais pourquoi je me retournai docile, bien que jusque-là j'eusse écouté impassible et distrait les appels plus ou moins harmonieux de la bouquetière du coin et du vendeur de jouets à dix sous. Mais aussi cette voix qui paraissait sortir de la statue d'Henri IV paradant sur le Pont-Neuf était si vibrante, si angoissée, si pleine de confiance cependant !

Elle venait d'un enfant de neuf ans, un de ces moucherons qui pullulent dans la capitale et qui semblent voler de ci de là avec, dans la gorge, une piquante répartie.

Celui-là m'intéressa bien vite avec ses traits fins, pareils à ceux d'une statuette de Tanagra, ses pauvres habits de coton qui s'effilochaient vers le bas et ses souliers, trop grands, qui, comme lui, avaient dû bâiller bien souvent en allant à l'école.

Avant que j'eusse fait les quelques pas qui me séparaient du petit, une femme s'approcha de lui, élégante, jolie, la tête ombrée d'un chapeau de dentelles ; mais à peine eut-elle porté à ses yeux son face-à-main d'écaille, qu'elle s'écria dédaigneuse :

—Bah ! J'en ai déjà quatre, Suzy dirait encore que je suis capricieuse.

Et elle passa légère, sautillante, laissant après elle une ondulante bouffée de lilas blanc.

Pauvre créature trop poudrée, trop *bijoutée* qui préférait écouter une Suzy—quelque chose d'anglais sans doute—que sa propre compassion ! Il y a donc des femmes qui pleurent quelquefois pour un éventail fêlé et qui ne savent pas entendre la brisure d'un cœur d'enfant ?

Ce marchand de contrebande me fit peine, tant je vis dans ses prunelles noires d'espérance déçue, de confiance en la vie qui s'en était allée au fil de l'eau comme ces branches mortes qu'on jette dans le fleuve après en avoir joué un instant

Pourtant, se raccrochant à moi comme à une bouée, il murmurait encore volontaire, tenace :

—M'sieur, M'sieur, achetez-moi donc Marmouset.

Marmouset, faut-il le dire ? était un chien griffon de race, minuscule, qu'on pouvait s'étonner de trouver là. Par quel hasard cet animal aussi fin qu'un chien de marquise avait-il échoué dans cette bohème ?

Tout frétilant sous le poil blanc qui frisottait en vrilles, ses yeux bruns riant, oui, riant sous leur voilette soyeuse, il allait et venait, ses dents scintillant comme des perles, et ses pattes, ses pattes mignonnes se posant avec circonspection sur l'asphalte du trottoir.

Parfois il redressait sa queue qu'une soie blanche aussi terminait en houpette, il bombait son corps dodu comme un vaniteux que grise sa propre beauté et il plantait tout droit ses prunelles dans les vôtres avec un air de vouloir dire :

—Mais regardez-moi donc. Avez-vous rien vu d'aussi joli ?

De fait, je n'avais rien vu d'aussi joli. Et, sincère, je le dis au marchand qui suivait d'un regard amoureux les mouvements de Marmouset.

L'enfant avait soigné la toilette de l'animal : entre les longues oreilles, un petit nœud de ruban bleu fané retenait une sonnette d'or... d'un sou. Comme la main du pauvre avait dû trembler en attachant ce ruban bleu ! Et toujours son regard caressait cette chair rose mouchetée de blanc.

Il y avait de tout dans ce regard : de la fierté pour la grâce de celui que je devinai être son élève ; de la tendresse, oh ! quelle tendresse infinie pour son ami unique !—il n'y a, je crois, que les parias pour savoir aimer les bêtes—de la confiance dans ma générosité—avoir confiance en pleine détresse !...—puis de l'angoisse à devoir quitter son compagnon de misère, puis, puis... je fermai vite mes paupières,

car il y avait vraiment trop de douloureuses choses dans ce regard naïf et doux, et cela me faisait un peu mal de voir cet enfant sourire quand même...

Tout à coup, sa voix argentine me tira de ma songerie.

—Marmouset, ici ; Marmouset, fais le beau !...

Voyez, M'sieur, comme il est gentil mon chien !

—Très gentil. Mais alors pourquoi le vends-tu ?

—Parce que, parce que... il le faut, hoqueta-t-il. Et, voyant un point d'interrogation figé sur ma physionomie :

Je suis tout seul à la maison. M'sieur, reprit-il d'une voix morne, une de ces voix blanches, usées et lentes qu'ont les pauvres pour parler d'un chagrin familial ; ma mère étant tombée malade à son usine est à l'hôpital depuis un mois.

Et plus rien pour manger, nous deux, continua-t-il en caressant d'un geste las le chien qui, câlinement, se frottait contre lui.

J'ai bien essayé de gagner notre pain, mais, c'est difficile quand on n'a que neuf ans. Même les bourgeois à qui j'offrais de cirer leurs souliers me trouvent trop petit

Pourtant, M'sieur—et il se redressait avec orgueil—quand le cuir a passé sous ma brosse, il reluit comme, en hiver, la glace sur le fleuve.

Allons, achetez-moi Marmouset, voulez-vous, M'sieur ? Je sais qu'il sera bien chez vous ; car vous le soignerez bien, mon Marmouset, pas ?

Pauvre mioche ! Pour que son chien restât frais et dodu, il s'oubliait lui-même... Dieu sait cependant s'il aurait eu besoin d'un consommé tous les matins pour renfler un peu ses joues creuses et sa poitrine hâlée que laissait entrevoir son vêtement ouvert au large, ce vêtement léger, léger, acheté 3 fr. 50 au "Décrochez-moi ça."

—Combien veux-tu de ta marchandise ? dis-je en simulant une envie féroce d'acheter l'animal qui se trémoussait de plus en plus avec un air plein de malice...

Le petit compta sur ses doigts un peu gris, mais très fins :

—Voyons, il me faut bien... 5 francs, pour aller à la fin du mois—et nous étions le huit... —Ma mère sortira alors de Vincennes, guérie, et après, après nous n'aurons plus besoin de rien, puisque *nous pourrons travailler*.

—Et tu crois qu'il faudra 5 francs pour sustenter un grin-galet de ton espèce ? fis-je amusé.

—Oh ! M'sieur, pas tant, reprit-il très vite, peureux d'avoir

énoncé une trop grosse somme que sa poche, hélas ! n'avait jamais tenue.

Mais, M'sieur, il me faut dix sous là-dessus pour acheter des oranges à ma mère que j'irai voir jeudi.

Cœur d'or ! Oh ! le cœur d'or ! Il était si peu mercantile, que, même par amour pour sa mère, il ne savait pas spéculer sur la compassion d'autrui !

—Eh bien ! c'est fait. Seulement, tu ne connais pas la valeur de ton chien pour m'en demander si peu.

Le petit eut l'air de me dire :

—Ah ! si je le taxais avec mon cœur, ce ne serait pas des cent et des mille qui pourraient le payer !

Puis, crâne, héroïque, prenant le chien dans ses bras oscillants et plaçant un gros baiser sur son museau :

—Va, mon petit, va, Marmouset ; tu n'es plus à moi, maintenant ; suis le M'sieur qui te soignera, qui te gâtera bien aussi, tu verras.

Mais Marmouset ne voulait rien voir, paraît-il...

Croyant tout d'abord à un jeu, il frétila longuement de la queue, rit à pleines dents, débrida ses paupières en secouant ses frisons de soie blanche, puis me tira la langue comme pour me dire :

—Attrape, toi ! Si tu penses que c'est sérieux et que je vais te suivre, Monsieur l'inconnu, tu te mets ma patte dans l'œil jusqu'au mollet.

—Petit drôle ! souris-je, indigné en apparence.

—Oh ! M'sieur, faut pas le gronder : il sait pas encore la politesse, voyez-vous. Il est si petit, mon Marmouset !

—Marmouset toi-même, pauvre chou ! mâchonné-je. Allons, tiens, voilà ton argent et que ce soit fini.

Fini !... Je sentis pour ainsi dire craquer quelque chose dans l'âme de l'enfant qui me tendit à bout de bras l'animal réfractaire.

Et il s'enfuit, le coude replié sur son visage.

Il s'enfuit... Oh ! pas assez loin pour que je n'aie pu le rattraper, lui glisser dans la main deux louis neufs, et jeter sur son cœur Marmouset, puis partir à mon tour au grand trot, comme si j'avais eu la police entière à mes trousses.

J'emporterai bien avant dans ma vie la vue de cet enfant debout, tremblant sur ses jambes nerveuses, la figure blême de pleurs qu'on ne veut pas laisser couler, les lèvres contrac-

tées et palpitantes, la voix rauque de reconnaissance, me criant dans l'air du soir :

—Oh ! M'sieur, M'sieur, j'apprendrai à Marmouset à vous aimer...

Berthem-Bontoux.

Le soir dans la vallée

Le village s'est endormi dans l'heure sombre
 Comme dans un berceau de silence et de paix.
 Autour de l'étang noir court la ronde des ombres
 Blottie avec mystère au fond des bois épais.
 Et rien ne bruit plus... Et le clocher lui-même
 A tu sa grosse voix des matins et des soirs.
 Le bœuf las s'est couché sur la paille qu'il aime ;
 Le char dont les essieux ont le cri des pressoirs
 Dort déjà sous le toit où l'homme le dispose ;
 Et le soc ne mord plus où la terre a saigné,
 Fatigué du long jour que sa sueur arrose
 Ce paysan prend un repos qu'il gagné.
 ... Ah ! dors en paix, fier moissonneur dont la faux claire,
 A l'aube, dès demain, couchera les épis ;
 Toi qui donnes le pain à tes frères sur terre,
 Toi qui sèmes la vie et qui n'es pas compris ;
 Serviteur obstiné des lois inéluctables,
 Maître d'un sol fécond qu'un Dieu créa pour nous ;
 Toi par qui nous vivons, toi qui sers à nos tables
 La manne chaque jour, nous te bénissons tous...
 Fils obscur du travail qui nourris l'homme injuste,
 Dresse tes reins fourbus, lève ton front au ciel ;
 Car lui saura récompenser ta tâche auguste.
 Poursuis !... et ce sera là-haut ton vrai réveil !
 Enivre-toi des monts, du val et de la plaine,
 Des souffles maraudant sous les feuilles, des bois,
 Du soleil, des oiseaux, des fleurs, de la fontaine,
 Et d'un hymne d'amour au monde enfle ta voix ;
 Chante l'été doré, l'hiver plein de souffrances,
 L'automne agonisant et le printemps fécond.
 Alors, ô paysan, tes nobles espérances
 —Ainsi que les grains que tu sèmes—germeront !

Léon Moussinac.

Revue des faits et des œuvres

La doctrine de Mgr de Bourne et le "Tablet"

Nous avons déjà rappelé que l'archevêque de Westminster avait affirmé à Londres la doctrine qui lui avait valu, à Montréal, une si éloquente réplique de la part de M. Henri Bourassa. Du reste, il est connu aujourd'hui que Mgr Bourne n'a pas dit autre chose que ce qu'il voulait dire.

Le "Tablet", de Londres, l'organe reconnu des catholiques anglais, dans son numéro du 17 septembre, dissiperait tous les doutes s'il en avait existé quelques-uns. Comme dans la question des écoles du Manitoba, le grand journal est ouvertement pour une politique d'anglicisation. Il fallait s'y attendre.

D'après lui, Mgr Bourne n'a pu se prononcer comme il l'a fait qu'en parfaite connaissance de cause. L'archevêque a employé les dix-neuf jours qui s'écoulèrent entre son arrivée au Canada et l'ouverture du Congrès Eucharistique de Montréal à visiter l'ouest canadien. Il a parcouru dans le temps de le dire six mille milles, prêchant, visitant hopitaux et écoles; il traversa les Montagnes Rocheuses, se rendit jusqu'à la côte du Pacifique, puis, revenant d'une seule course sur ses pas, visita Calgary, Edmonton et Prince Albert. C'est là qu'il a été mis en face de ce *problème troublant* dont il suggérait la solution à l'anglaise dans son sermon de l'Eglise Notre-Dame. Et voici ce qu'en dit le "Tablet":

"L'Ouest se remplit rapidement de peuples dont les besoins attirent hautement l'attention. Mais voici que s'élève une délicate question de langue et de nationalité. De leur vieil avant-poste de Saint-Boniface les représentants du catholicisme français, qui a déjà rendu des services si splendides au Canada, réclament comme leurs les territoires nouveaux que l'on ouvre présentement. Mais est-ce que le catholicisme présenté par le moyen de la langue française doit prédominer et recevoir toute l'attention désirable dans des districts éloignés de l'influence directe de Québec et est très certainement destinés à se remplir de populations dont la langue, à cause de leur origine ou par adoption, sera nécessairement anglaise? Dans certains cas, comme pour les Ruthènes et les Galiciens, les nouveaux arrivants sont également étrangers aux deux langues, mais la langue dont ils

ont besoin c'est celle qui est parlée par leurs voisins, la langue du commerce et des relations quotidiennes, la langue nécessaire dans les emplois qu'ils recherchent. L'instruction religieuse qui leur est donnée dans une langue dont ils n'ont pas besoin parce qu'elle n'est pas celle du pays, leur arrive nécessairement avec une grande difficulté."

Le "Tablet" déclare qu'un des grands embarras du catholicisme en Egypte vient justement du fait que les Arabes n'ont plus besoin d'y apprendre le français, et que, pour réussir, ils doivent apprendre l'anglais, une chose qui, si l'on n'y prend garde, pourrait bien se répéter dans le Nord-Ouest canadien. Puis il ajoute :

"Heureusement que la situation est bien comprise à Rome. Le cardinal secrétaire d'état, dont la mission au Canada a laissé des traces ineffaçables dans l'histoire ecclésiastique du pays, a eu, mieux que personne, la chance de se familiariser avec les cotés essentiels de la situation."

Il faudrait un long article pour rétablir les faits si adroitement maltraités par l'écrivain du "Tablet".

Il s'agit moins, pour le Nord-Ouest Canadien, de savoir si on fera apprendre l'anglais aux nouveaux venus, que de trouver les moyens de les desservir immédiatement et de prévenir les désastres que la théorie du catholicisme saxonsant a déjà accumulé dans les provinces anglaises du Canada et aux Etats-Unis. Le grand souci des évêques de l'Ouest est non pas d'angliciser ou de franciser les éléments nouveaux, mais de leur donner des missionnaires parlant leur langue, et de donner à leur foi, même s'ils apprennent l'anglais, la base seculaire du langage et des traditions des ancêtres. En cela, ils sont parfaitement d'accord avec la coutume de l'Eglise. Et puis, il ne suffit pas de dire qu'il faut angliciser l'Eglise de l'Ouest ; même si cela était désirable il faudrait encore des missionnaires dignes de cette tâche. Où les prendrait-on ? Ce n'est pas, assurément, dans le clergé de la métropole qui s'avoue impuissant à desservir les catholiques arabes.

Pour ce qui est des prêtres irlandais du Canada on sait ce qu'ils peuvent faire. Leur zèle s'est borné jusqu'ici à convoiter un évêché à Winnipeg, puis un autre dans le nouveau diocèse de Régina où ils n'ont pas un seul représentant. Ils mettent tout leur espoir dans l'anglicisation prochaine du pays qui leur assurerait quelques grasses prébendes. En attendant, ils écrivent des petits mémoires secrets et se sucent les pouces dans les villes de l'Ontario pendant que les Irlandais des campagnes abandonnent la foi.

Le nouveau diocèse de Régina

Les Cloches, de Saint-Boniface, ont publié le 15 avril dernier une lettre de M. l'abbé L. P. Gravel, agent d'immigration du Gouvernement du Canada et missionnaire colonisateur pour le district de Moose Jaw, Sask., depuis le 22 avril 1907. Cette lettre, appuyée sur un rapport officiel adressé à M. W. D. Scott, surintendant de l'immigration à Ottawa, établissait que depuis trois ans dix mille colons de langue française sont venus s'établir dans le seul district de Moose Jaw. Or ce rapport, M. l'abbé Gravel et M. Alphonse Charlebois, employé au Bureau des Terres de la Couronne à Moose Jaw depuis le 19 septembre 1908, viennent de le certifier par une déclaration solennelle devant notaire, ayant la force et l'effet du serment, en vertu de l'acte de la preuve au Canada. M. Charlebois estime la population française de dix à douze mille. Donc la base de dix mille, servant au recensement total de la population française catholique du nouveau diocèse de Régina, est solidement appuyée sur des statistiques officielles. Donc, puisqu'il constate qu'il y a 6,886 personnes catholiques de langue française dans le district de Régina, de Qu'Appelle, dans les environs de Wolseley, Montmartre, Forget et dans les autres centres organisés, il faut nécessairement conclure que la population catholique canadienne-française est bien de 16,886.

Quant aux autres nationalités, au point de vue catholique, elles se répartissent numériquement comme suit : Allemands, 6,327, Anglais et Irlandais, 2,759, Polonais, 2,387, Ruthènes, 15,000, et catholiques d'autres langues, 4,640, formant un total de 47,999. Ces fidèles sont desservis par 60 prêtres, dont 26 séculiers et 34 réguliers. 43 sont de nationalité française, 13 allemands, 2 hollandais, 1 polonais et 1 écossais.

Il y a dans le diocèse de Régina cinq communautés d'hommes ; 1. Les Oblats de Marie-Immaculée. 2. Les Rédemptoristes de Belgique. 3. Les Missionnaires de Chavagnes, France. 4. Les Missionnaires de la Salette, France. 5. Les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Insoudun, France.

Il y a aussi six communautés de femmes : 1. Les Sœurs Grises, de Montréal. 2. Les Sœurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe. 3. Les Sœurs de Notre-Dame des Missions, de Lyon, France. 4. Les Sœurs de la Croix de Murinais, France. 5. Les Sœurs de la Croix de Saint-André, de la Puye, France : 6. Les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., de Saint-Boniface.

La révolution en Portugal

Après quelques heures de révolution la république a été proclamée à Lisbonne et le roi Manöel, la reine Amélie, sa mère, prenaient la route de l'exil. Le "Times" de Londres, n'oubliant pas les intérêts commerciaux considérables que son pays possède dans la nouvelle république apprécie le fait comme un homme qui se console d'une catastrophe en songeant qu'il n'y perdra pas un sou.

"Sans doute, dit-il, la sympathie de l'Angleterre ira naturellement d'abord au roi ; mais les affaires intérieures d'un pays ne regardent que lui, et même les plus amicales parmi les puissances étrangères n'ont rien à voir dans le système du gouvernement intérieur par lequel une nation choisit d'être gouvernée. Une alliance ancienne, l'étroite amitié de nos deux maisons royales et l'importance du commerce anglo-portugais ont jusqu'ici maintenu dans ce pays un intérêt cordial pour les affaires portugaises. Notre bonne volonté envers la nation portugaise ne sera pas moindre, bien que par la force des choses un des liens qui nous uniraient à elle ait été rompu."

Le "Daily Graphic" conclut en ces termes son éditorial : "Le vrai malheur réside dans la grande ignorance des masses et dans la moralité inférieure et la rapacité sans bornes des politiciens. L'établissement d'une république guérira-t-il cette plaie ? Cela est très douteux. Bien que les républicains soient pour la plupart des hommes d'une haute intelligence et d'un caractère irréprochable, ils n'ont pas de très nombreux partisans dans le pays en dehors de Lisbonne, et—considération la plus inquiétante de toutes—ils doivent en très grande partie leur succès actuel aux dissensions des monarchistes qui, probablement, ne les laisseront pas éternellement, sans les inquiéter, en possession des deniers publics. Le mieux qui puisse arriver au Portugal est l'établissement d'une dictature bienfaisante, mais pour cela il n'était pas nécessaire d'assassiner le roi Carlos ni de déposer son successeur. Faute de cette solution, nous ne voyons pas que la révolution doive changer grand chose et le seul sentiment qu'elle nous inspire est un sentiment de profonde sympathie pour le jeune roi et pour sa mère si cruellement éprouvée".

Le rédacteur du "Times" n'est pas sentimental. Loin de là. Le massacre des religieux et des prêtres ne lui inspire aucune émotion. Et qui sait s'il n'a pas vu dans cette destruction d'une puissance catholique un nouvel acheminement vers le rêve de tous les chauvins de son époque et de son pays : bâtir l'Angleterre universelle sur les ruines du monde.

Où il est question de Mgr Fallon, de "football" et de beauté plastique

A défaut de merles on mange des grives ! Le "Telegram" de Winnipeg, pour présenter Mgr Fallon à ses lecteurs, en a été réduit à cette dure extrémité de parler encore de ses qualités

comme joueur de "football" et de sa beauté physique, Le brave homme ne semble pas avoir découvert chez son héros certaines qualités spéciales, certaines compétences particulières qu'on aime encore, dans un certain monde à rencontrer chez un évêque catholique. Le fait est qu'il n'en a guère été question. Mais passons.

L'article du "Telegram" vaut d'être lu, surtout par les abonnés de la REVUE qui ont déjà lu tant de choses extraordinaires sur le compte du rude "boy-bishop" de London.

Nous le traduisons en essayant de lui conserver, autant que possible, toute sa saveur saxonne. Voici :

"L'évêque Fallon de London est le centre de la plus grosse bagarre politique et religieuse que le vieil Ontario ait vue depuis bien des lunes. C'est lui qui a créé toute l'excitation au sujet des écoles bilingues. Avant que le trouble soit fini, beaucoup de gens s'apercevront que le gros évêque est un batailleur. Il a été formé à une école de bataille parce que, il y a un quart de siècle, il était la plus brillante étoile du Canada au rugby. Il était reconnu à cette époque comme un rude batailleur, mais dont les coups étaient toujours droits et la tactique loyale. Cette réputation conquise pendant qu'il jouait au football il s'en montre encore digne aujourd'hui, Il se créa un nom dans l'arène pendant qu'il fut à la fois le gérant et le meilleur joueur de l'équipe du Collège d'Ottawa,—comme question de fait c'est à l'évêque Fallon qu'on reporte le mérite d'avoir créé le rugby moderne au Canada. Il réorganisa et réforma le jeu."

Le "Telegram" dit ensuite sérieusement que même s'il n'avait jamais été évêque de London, sa réputation comme joueur de football aurait déjà suffi à immortaliser son nom. que la violente attaque qu'il vient de porter contre les écoles bilingues a rappelé à plusieurs de ses amis l'époque de sa jeunesse où il s'occupait moins de la jeunesse d'Ontario "que d'endosser l'uniforme du joueur et de se frayer un chemin à travers une masse grouillante d'adversaires pour déposer enfin la "peau de cochon" de l'autre côté de la corde !

"Camarades lorsque vous attaquez un homme attaquez-le fortement. Ne le laissez pas se relever aussi frais que lorsqu'il est tombé. Mais, n'oubliez pas, quand il est à terre, pas de coups de poings ni de trucs sournois et déloyaux."

"Voilà le conseil donné par le "capitaine Fallon", comme on l'appelait alors, à ses camarades d'équipe. Il fut un temps où l'équipe de football du Collège d'Ottawa était surnommée la "bande d'Irlandais sauvages". Ce nom lui était encore donné quand le "capitaine Fallon" en prit le commandement. Il était loin de goûter cette appellation et quand il conduisit son équipe à Toronto sa première visite fut pour le journaliste qui l'avait ainsi baptisée et lui gardait ce nom.

"Regardez-moi, dit-il au journaliste, est-ce que j'ai l'air d'un Irlandais sauvage ? Venez nous voir jouer et si vous ne changez pas d'avis je ne m'appelle pas Fallon.

“ Il eut raison. Le lendemain le journal faisait l'éloge de l'équipe et le nom “ d'irlandais sauvages ” était enterré pour toujours.

“ On dit que l'évêque Lennon de St-Louis est le plus beau (finest looking) prélat des Etats-Unis. Il n'est pas nécessaire de le comparer avec l'évêque Fallon mais encore tout le monde admet-il que ce dernier est le plus beau prélat du Canada. Il a une couple de pouces de plus que six pieds de haut et sa figure pourrait très bien servir de modèle à une pièce de statuaire grecque, si elle n'était pas irlandaise. Il est vrai qu'il n'a pas un poil sur le dessus du crâne et que cette calvitie s'étend plusieurs pouces autour de la tête, mais si cela peut nuire à certaines gens, il n'en est rien pour l'évêque Fallon. On n'a qu'à le regarder pour songer au joueur de football, tant robustes sont ses épaules. Il est un homme considérable à quelque point de vue que vous le preniez, physiquement ou mentalement.

“ Sa voix a le grondement d'un convoi de chemin de fer, quand il parle, naturellement (1). Qu'il s'échauffe de son sujet et elle a l'éclat du tonnerre. Elle s'échappe de lui et on voit qu'il ne sait pas combien fort il parle. Il ne crie pas, c'est une chose toute différente, c'est comme s'il avait dans son sein un tas de choses ne demandant qu'à sortir, et vite, et que l'issue la plus rapide leur semble être les poumons et le gosier. ”

Ma foi, je voudrais bien savoir si l'écrivain du “ Telegram ” a voulu faire plaisir à Mgr Fallon en lui dédiant ce poulet-là. Si le bonhomme Eole n'était pas un simple personnage mythologique, il serait amusant de voir quelle mine verte il ferait rien qu'à lire cette description d'une tempête oratoire sachant si bien choisir la route la plus rapide et, sans doute, la plus sûre !

Mgr Sbaretta et son successeur

Mgr Sbaretta sera remplacé à Ottawa par Mgr Stagni évêque d'Aquila. Il est bien certain que cet événement était attendu, désiré même, par la majorité des catholiques du pays. Et ce qui lui donne une importance spéciale c'est que la mission de Mgr Sbaretta au Canada n'a pas été heureuse ; cet insuccès tient moins à la difficulté des problèmes à résoudre qu'à l'initiative indiscreète, et le plus souvent étrange, prise par le prédécesseur de Mgr Stagni sur des sujets touchant à l'ordre intime de notre vie nationale. Mgr Sbaretta laisse les catholiques du Canada en pleine crise religieuse.

Quant à son successeur, on le dit bien connu du clergé canadien et naturellement sympathique aux Canadiens-Français. Nous nous en réjouissons tout en faisant observer que nous avons moins besoin de sympathie que de justice, que d'une sûreté de direction qui empêche le retour de calamités comme les nominations qui ont été faites aux évêchés du Sault Ste-Marie et de London et à l'archevêché d'Ottawa. Il est

(1) O La Palice !

inutile d'insister sur la façon dont les représentants du Pape au Canada se sont fait rouler dans le règlement des questions scolaires de l'Ouest.

Voici comment l' "Action Sociale" a salué la nomination du nouveau Délégué :

" Le distingué titulaire est bien connu du clergé canadien, ayant été pendant plusieurs années professeur à la Propagande après avoir fait huit ans de professorat en Angleterre.

" Parmi ses élèves canadiens, mentionnons M. l'abbé Curotte, représentant le diocèse de Montréal à Rome, M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de Westmount, M. l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Piette, de Joliette, M. l'abbé Gaudreault, de Chicoutimi, M. l'abbé Huot, de Québec, etc.

" Monseigneur Stagni naquit à Badrio, diocèse de Bologne, le 2 avril 1852 et fut ordonné prêtre en 1881. Le 23 juillet 1901 il devenait prieur-général des Servites et était sacré évêque le 28 mai 1907 par le Cardinal Gennari dans l'Eglise de Ste-Marie-Majeure, à Rome. Monseigneur l'archevêque d'Aquila parle l'anglais et le français aussi bien que l'italien.

" Le Canada sera son premier poste diplomatique ".

Qu'ils se pendent donc !

Titre et article empruntés au " Collier's Weekly " numéro du 12 nov. 1910 :

" Il y a bien à Montréal cinq mille Irlandais qui occupent des emplois de confiance dans le commerce et dans les administrations uniquement parce qu'ils ont appris le français. Ils ne se distinguent sur leurs compatriotes par aucun talent particulier ; ils n'ont sur leurs compatriotes que la supériorité de savoir les deux langues ; mais cette supériorité suffit à leur assurer l'avantage dans la lutte pour la vie. Comment se fait-il donc que le groupe qui réclame la suppression du français dans les écoles irlandaises de Montréal soit précisément celui que la connaissance de cette langue a le mieux servi jusqu'ici ? On ne comprend pas davantage que les membres canadiens-français de la commission scolaire s'opposent à la séparation demandée : à leur place, non content d'y consentir, nous y pousserions de toutes nos forces ; le jour où, seul instruit dans les deux langues, le Canadien-Français insisterait, comme c'est son droit, pour que ceux qui sollicitent sa clientèle s'adressent à lui dans la sienne, il aurait le monopole de tous les bons emplois. Et quels seraient les premiers punis, sinon les Irlandais ? Et quels autres qu'eux-mêmes pourraient-ils blâmer de leur déconfiture ? Dans une ville comme Montréal, quiconque repousse de propos délibéré l'occasion d'apprendre les deux langues est un ennemi de la paix publique ".

La question de la marine de guerre

Un député ministériel, en compagnie duquel je revenais d'Ottawa, l'hiver dernier me disait au sujet du projet de créer une marine de guerre canadienne sous la direction de l'Ami-

rauté anglaise et qui serait, en cas de guerre à la disposition de la métropole : " On a beau crier que le peuple devrait être consulté sur ce projet de marine, le peuple n'est pas plus compétent à juger une question de ce genre que ne le sont les députés eux-mêmes. D'un autre côté, un projet comme celui-là ne serait pas " défendable " sur les hustings ! " Si cet argument n'était pas d'une force extraordinaire contre la légitimité d'un plébiscite, il avait au moins le mérite d'une rare franchise ; il donnait la preuve qu'en politique la crainte est souvent le commencement de la sagesse.

La question de la marine de guerre a été posée le 2 novembre dans un comté foncièrement libéral, Drummond-Arthabaska, un comté où des candidats ont obtenu jusqu'à 2,000 voix de majorité, où jamais un candidat oppositionniste n'avait réussi depuis 30 ans à se faire élire. Le candidat du gouvernement a été défait à plates coutures, malgré l'intervention personnelle de Sir Wilfrid Laurier, citoyen du comté, malgré les efforts réunis des deux organisations fédérale et provinciale.

Le candidat oppositionniste, M. Gilbert, a fait de sa candidature une protestation contre le refus du gouvernement de soumettre à l'approbation du peuple un projet aussi important que la création d'une marine de guerre, une mesure qui, pour un grand nombre, va modifier sensiblement nos relations avec la métropole. On l'appelait tout simplement le candidat *autonomiste*. Appuyé par MM. Monk, Bourassa, Lavergné, c'est-à-dire les conservateurs et les nationalistes de la province, il mena une campagne vigoureuse qui du premier jour au dernier n'a été qu'une marche triomphale à travers le comté.

Si l'on songe que depuis des mois les journaux amis du gouvernement semblaient refuser aux Canadiens-Français le droit de se prononcer librement sur une question de cette nature, les électeurs de Drummond-Arthabaska ont bien raison de se vanter d'avoir accompli un acte de courage et de patriotisme canadien. Et on ne changera pas la nature de ce verdict en cherchant à dénaturer le sens des moyens employés par les adversaires de la marine de guerre. Comme question de fait, on s'est battu ferme des deux côtés et il est peu de moyens qui n'aient été employés de part et d'autre. Toutes les ressources étant du côté du gouvernement on peut être assuré qu'il a vu à protéger ses intérêts. Il a été défait sur une question de principe.

Du reste, on commet une grave erreur en tenant comme

admis que la population anglaise du pays est unanime à approuver la marine de guerre. C'est une question sur laquelle les journaux anglais ont moins cherché à refléter l'opinion des provinces anglaises qu'à la diriger dans le sens désiré et d'après le plan soigneusement préparé par Lord Grey. Il est à peu près certain que la marine de guerre ne réunirait pas la majorité des votes dans tout le pays, dans les provinces anglaises comme dans les autres.

La population anglaise dont la loyauté à l'Angleterre, on le sait, n'a jamais dépassé celle de la province de Québec, a pris prétexte de l'élection de Drummond-Arthabaska pour réfléchir sérieusement et pour exprimer ouvertement des opinions qui eussent paru tout à fait étranges, il y a deux ou trois mois. Quelques jours après l'élection un des plus rudes adversaires de la marine de guerre, M. Armand Lavergne, député nationaliste, était invité à prononcer un discours devant les étudiants de l'Université de Toronto et recevait en pleine province anglaise le plus bienveillant accueil.

C'est assurément un signe des temps dont les politiques ne devront pas manquer de tenir compte. C'est, dans tous les cas un signe que le Canada n'est pas prêt à se laisser entraîner dans le militarisme européen sur une simple question de sentiment.

Etrange mentalité

Sous ce titre je trouve dans la "Patrie", de Montréal (16 novembre 1910) la note suivante :

" M. Arthur Joseph Masson raconte que pendant le Congrès Eucharistique, tous ceux qui ont approché d'un peu près un jeune prélat venu d'Italie, ont été frappés de trouver souvent sur ses lèvres des appréciations bien pessimistes au sujet de l'avenir de la race française en Amérique. Il a répété à maintes reprises que " la race française était destinée à disparaître bientôt dans cette grande colonie anglaise ", que " c'en était fait de la langue française ", qu'il importait peu " de donner aux fidèles des évêques de leur race et de leur nationalité ", quand il s'agit—bien entendu—des Canadiens-Français.

" Ces sentiments, se demande l'auteur, sont-ils particuliers au jeune prélat ? Ou bien reflètent-ils l'opinion de certains milieux ecclésiastiques, à Rome ? Voilà une question angoissante pour nous. Nous aurions peut-être là l'explication de certains événements que nous déplorons amèrement.

M. Masson eut mieux fait de donner le nom du prélat auquel il fait allusion. Il ne fait pas de doute que parmi les personnages distingués qui ont assisté au Congrès Eucharistique beaucoup nous étaient pour le moins très sympathiques.

Il n'est pas surprenant, d'autre part, qu'il en soit venu plusieurs imbus des plus tristes et des plus ridicules préjugés à notre égard. La théorie de l'anglicisation des races en Amérique compte évidemment à Rome plus d'adeptes que le *grand ami des Canadiens-Français*, Sir Charles Fitzpatrick, n'a eu le temps d'en désabuser !

Mgr Tampieri, qui est venu au Canada en même temps que le légat partageait, lui aussi, l'opinion du prélat dont parle M. Masson. Et nous le disons avec d'autant plus d'aise qu'il est un des lecteurs de la REVUE et qu'il pourra nous répondre si nous avons été mal informés.

Du reste, il suffit de lire la presse européenne pour constater qu'une main irlandaise s'est chargée de distribuer de l'encre verte dans les encriers !

Assimilateurs et orangistes

La dépêche suivante, datée du 9 novembre 1910, a fait le tour des journaux du Canada :

"Ste-Catherines, 9.—Le révérend Coburn chapelain orangiste de la loge d'Ontario Ouest, et des Sons of England a fait avant-hier devant ses fidèles un sermon assez étrange. Il a déclaré que le Congrès Eucharistique qui a eu lieu récemment à Montréal, n'aurait pour résultat que de répandre en Canada l'amour de la religion protestante.

Touchant à la question des écoles bilingues en ce pays, le révérend s'est écrié : " Je remercie la Providence de ce que la religion catholique romaine a produit un évêque catholique tel que Mgr Fallon, qui a le courage de se lever et de ne pas craindre de dire qu'il est opposé à l'enseignement du français dans les écoles bilingues. "

Cela se passe de commentaires. *Odiosa sunt restringenda !*

Bloc-notes canadien

Ouverture du parlement fédéral, le 17 novembre. Session mouvementée en perspective. Certains croient que le gouvernement Laurier, averti par son échec de Drummond-Arthabaska, en profitera pour amender sa loi de la marine de guerre dans le sens qu'elle sera exclusivement employée à la défense des côtes canadiennes. D'autre part, une lettre de Sir Wilfrid publiée par la " Presse ", de Montréal, semble indiquer que le premier ministre ne songe pas à reculer et qu'il s'en tiendra à sa loi telle qu'adoptée à la dernière session. On se rappelle qu'il a dit en la présentant : " Nous triompherons ou nous tomberons avec cette loi. "

—Le Dr. F. W. Merchant, commissaire du gouvernement d'Ontario, a commencé son inspection des écoles publiques et des écoles séparées d'Ontario. Il a reçu instruction du ministre de l'éducation de faire une enquête personnelle sur les écoles bilingues et de faire un rapport. Le Dr. Merchant devra se rendre compte si le fonctionnement de ces écoles d'après les règlements établis se fait d'une façon satisfaisante, ou sinon, de signaler où quelque chose fait défaut.

—Lord Grey, adressant récemment la paroles aux élèves des *High Schools* de Québec, leur a dit que c'est le devoir des jeunes Anglais d'apprendre le français comme c'est celui des Canadiens-Français d'apprendre l'anglais. Et quand les élèves de l'école Victoria eurent chanté : *O Canada* en français, le gouverneur général déclara qu'il n'avait jamais entendu rien de mieux au Canada que l'hymne national chanté en français par des écoliers de langue anglaise. Relisez donc la fable : *Le Corbeau et le Renard*. Elle est délicieuse !

—Les Canadiens-Français catholiques, en particulier ceux de Montréal et de Québec ont protesté vigoureusement contre les propos blasphématoires tenus par le maire de Rome, le juif franc-maçon Nathan. Cela rappelle que pour venger le Pape des lois spoliatrices adoptées par le gouvernement sectaire qui mène la France les Chevaliers de Colomb n'ont trouvé rien de mieux que de proposer le boycottage des marchands catholiques français.

Léon Kemner.

ILE A VENDRE

SITUEE A ENVIRON 60 milles de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, qui a près de 15 milles de large à cet endroit. Facilement accessible toute l'année.

La superficie de l'île est d'environ 4,000 arpents, partie en bois et partie en terres. Foin de grève de première qualité et en abondance.

Endroit particulièrement propice à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons.

Convien-drait parfaitement à un agriculteur, A UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTEURS ou encore à un ORDRE RELIGIEUX S'OCCUPANT DE CULTURE.

Excellent endroit de chasse. Les oiseaux sauvages y abondent ; les bancs de poissons : sardines, harengs, aloses, anguilles, passent sur les batures de l'île où l'on pourrait établir des PÊCHES DE RAPPORT.

L'île contient un hâvre qui peut abriter les navires contre tous les temps

Prix à débattre.

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,

4, case postale, Québec.

Vieux articles et vieux ouvrages

Lettres à M. l'Abbé Talbot Smith, rédacteur-en-chef de la "Catholic Review," en réponse à ses articles contre les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre par J. M. Guillet. (Typ. du TRAVAILLEUR, Worcester, Mass, 1891.)

"Les autorités ecclésiastiques font en ce moment tous les efforts possibles pour américaniser toutes les colonies comprises dans leur juridiction."—*Catholic Review*, 26 avril, 1891.

"La supplique présentée au Saint Père par M. Cahensly est un acte d'une impudence éhontée."—*Catholic Review*, 16 mai, 1891.

"Les langues étrangères doivent disparaître. Aux non-catholiques de nous aider en les faisant proscrire par la loi."—*Catholic Review*, 24 mai, 1891.

"Le mieux pour eux (les immigrants) est d'apprendre, aussi promptement que possible, la langue, les manières et les coutumes américaines."—*Freeman's Journal*, 16 mai, 1891.

"Il est bien entendu que les immigrants ne peuvent continuer sans cesse d'employer ici le langage des pays étrangers."—*Freeman's Journal*, 16 mai, 1891.

CINQUIEME LETTRE

OU L'ON CONTINUE D'ESSAYER À FAIRE VOIR CLAIR AU RÉDACTEUR-EN-CHEF DE LA "CATHOLIC REVIEW."

Ces 400,000 Canadiens-français de l'Est et de l'Etat de New-York qui ont la malchance de vous agacer si tristement les nerfs, contre lesquels vous appelez et les foudres de l'Eglise et le fiel haineux des feuilles protestantes et la rage des puritains fanatiques de la Nouvelle-Angleterre, qui sont-ils donc? de quel crime les accusez-vous? quelles raisons avez-vous de sonner contre eux une charge si furieuse? La religion et la patrie sont-elles en danger? Partez-vous en guerre contre un ramassis de gens sans aveu, une bande de fainéants, de perturbateurs de l'ordre public, d'affiliés aux sociétés secrètes qu'il faut extirper à tout prix, *lyncher même*,

au besoin, comme on l'a fait des malfaiteurs de la Nouvelle-Orléans?

Nullement. Ces Canadiens-français sont, au contraire, de bons ouvriers, laborieux et tranquilles, des catholiques fervents, tout dévoués à leur église et à leurs prêtres. C'est le témoignage qu'en donnent les écrivains américains, protestants aussi bien que catholiques.

Et, chose étrange! vous-même, M. Talbot Smith, vous en convenez dans l'attaque furibonde que vous lancez contre eux.

“ Les Canadiens-français, dites-vous, sont un peuple vertueux, “industriel et plein de cœur... Leur religion est le principal “appui de leurs vertus et les a faits ce qu'ils sont.”—(*Catholic Review*).

*

* *

Voilà qui est fort bien.

Mais alors, M. l'“Enfant terrible,” si vous nous trouvez si bien comme nous sommes, pourquoi vouloir nous changer?

Si les moyens employés jusqu'ici ont si bien réussi, pourquoi nous les faire abandonner?

Si nous sommes un peuple si parfait, pourquoi sonner le tocsin et prêcher la réforme?

“ Mais vous parlez français! Vous avez des écoles où “l'on enseigne le français!!

“ Vous persistez à vouloir rester Français à la maison et “à l'église!!! ”

Qu'est-ce que cela vous fait, M. Smith, de New-York?

En quoi lésons-nous vos droits?

Depuis quand un citoyen américain a-t-il eu défense d'apprendre et de parler une autre langue que l'anglais?

Qui êtes-vous donc, M. Smith, pour vous mettre en travers de 400,000 hommes libres, citoyens américains comme vous, qui réclament comme vous les droits et privilèges que leur garantit la constitution américaine et que protège, dans le domaine religieux, l'Eglise à laquelle vous et les Canadiens devez obéissance?

Comme citoyens américains, nous ne vous reconnaissons nul droit de vous mêler de nos affaires.

Comme catholiques, nous vous demandons de vous soumettre, vous aussi; à la direction qui, à diverses reprises, est venue de Rome. Vous la connaissez et nous la connaissons aussi.

Le temps est venu de parler franchement.

Vous nous en donnez l'exemple, M. Smith; nous allons le suivre.

Depuis bien des années déjà, vous et vos pareils ne cessez de nous faire une guerre sourde et persistante. Vous entretenez par tous les moyens possibles une œuvre qu'il serait de l'intérêt général d'encourager et de développer. Nous ne pouvons rien obtenir de vous que par la lutte et à la pointe de l'épée.

Ecoutez, Monsieur. Les Canadiens émigrés ont été jusqu'ici bien patients, trop patients peut-être pour les intérêts de leur cause. Ils ont souffert en silence dans bien des cas où ils auraient dû réclamer contre l'arbitraire et l'abandon.

Si vous nous poussez à bout, nous parlerons, nous ferons valoir nos droits. Hautement et sans crainte nous dénoncerons à l'autorité ecclésiastique, qui a toujours été pour nous juste et loyale, les menées de *certaines subalternes à l'esprit étroit et persécuteur*, qui affectent de nous ignorer, de nous mépriser, et qui, loin d'être pour nous des pasteurs et des pères, *nous traitent au contraire en véritables Parias*.

En notre nom et au nom de nos enfants, nous demanderons justice, et nous l'obtiendrons, j'en suis sûr.

*

* * *

Vous nous donnez votre programme avec la brutalité dédaigneuse d'un proconsul romain condamnant les chrétiens aux bêtes. Ecoutez.

M. TALBOT SMITH, rédacteur-en-chef de la *Catholic Review*, arrête et décrète ce qui suit:

1o. Les Canadiens-français cesseront de parler français à l'église et à l'école.

2o. Ils deviendront au plus vite américains de langage, de coutumes et de manières.

3o. La hiérarchie catholique étouffera la nationalité canadienne.

4o. Les journaux protestants nous aideront dans cette campagne d'écrasement.

5o. Les Puritains seront invités à passer des lois pénales pour assurer l'exécution de ce décret.

M. Talbot Smith, prêtre, rédacteur du journal catholique le plus répandu aux Etats-Unis. (V. *Catholic Review* de mai 1891).

*

* * *

Eh bien, Monsieur.

Nous, les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre,

avec la fierté d'hommes libres et le courage de chrétiens qui défendent leur religion et leurs droits, nous vous répondons ceci :

—Nous continuerons de parler français à l'école et à l'église.

—Nous refusons absolument de nous américaniser à votre manière et d'après vos plans.

—Nous et nos enfants, tout en remplissant loyalement nos devoirs de citoyens américains, nous entendons cependant rester Canadiens-français à la maison, à l'église et à l'école.

Si vous, M. Smith, et vos suivants, persistez à vouloir nous barrer le chemin, nous irons de l'avant et nous vous passerons sur le corps. Entendez-vous, l'“Enfant terrible?”

SIXIÈME LETTRE

L'“Enfant terrible” devient tout à fait furieux. Il crie, gesticule, déraisonne, tempête, montre le poing à tout le monde, dicte aux Américains, aux évêques, au Pape lui-même ce qu'ils doivent faire et exige qu'ils le fassent immédiatement, avant 1893 ou sans cela.....

Par charité, donnez donc une dose de “Castoria” à l'“Enfant terrible.”

Voulez-vous lire une Homélie comme n'en prononcèrent jamais ni les saint Grégoire ni les saint Jean Chrysostôme?

Voulez-vous entendre un appel à la concorde et à l'union comme n'en rêva jamais ni le génie d'un Augustin, ni la mansuétude d'un Fénelon ou d'un François de Sales?

Voulez-vous enfin connaître les insanités qu'un rédacteur-en-chef, fou de colère, déséquilibré dans toutes ses facultés, peut entasser dans deux colonnes de son journal?

Lisez la *Catholic Review*, numéro du dimanche 24 mai 1891.

*

* *

C'est intitulé : “Les langues étrangères en Amérique.”

J'analyserai brièvement cet article fameux (?) et j'en traduirai les passages, les plus empoignants.

Les amateurs de l'absurde pourront le lire en entier dans la célèbre Revue.

Il s'agit toujours, bien entendu, de l'*infâme conspiration de Lucerne*....

Des catholiques éminents, des prêtres ont présenté un mémoire au St. Père. Ils ont osé dire que tout n'est pas parfait dans la manière dont on traite les émigrants aux États-Unis. Ils ont fait quelques suggestions, laissant le tout à la sagesse du Saint Siège.... *Inde iræ!*

L'"Enfant terrible" met flamberge au vent.

*
* * *

.....
"Notre indifférence en matière d'immigration nous a amené une série de maux dont l'intensité ne sera jamais connue, parce que ceux qui en souffrent garderont le silence."

Pauvre homme! alors pourquoi criez-vous si fort?

"La conspiration de Lucerne....se propose d'implanter en Amérique, pour des siècles, les langages divers qui fleurissent maintenant aux États-Unis."

Horreur!

"Ces différentes nationalités ont joui de tels privilèges qu'elles ont songé transplanter ici la province de Québec, l'Allemagne, la Pologne....avec leur langue, leurs traditions, leur hiérarchie.

"Elles ont demandé des évêques étrangers (concevez-vous cela?), incapables de parler anglais (c'est une petite calomnie, mais qu'importe!), souteneurs décidés des institutions monarchiques (entendez-vous cela, Canadiens?), entièrement ignorants de l'opinion américaine et dont l'affaire principale sera (pas de sauver les âmes, mais) d'inonder le pays de prêtres canadiens, allemands, polonais, etc., aussi indifférents qu'eux-mêmes à la chose publique américaine."

Décidément, la situation est très grave, la patrie est en danger.

*
* * *

.....
"Américains, il faut trier l'immigration!"
"Américains, il faut vous occuper de la question de langage!"
"Un des tours de force (*one of the contortion acts*) des orateurs canadiens est d'essayer de prouver que leurs auditeurs peuvent être à la fois et provinciaux de Québec et citoyens américains."

Une petite question, M. Smith.

Un citoyen américain comme vous peut-il être à la fois citoyen américain et catholique fidèle au Pape? On vous a fait cette demande plus d'une fois. Qu'avez-vous répondu?

"Le but des Allemands, des Canadiens, des Polonais, etc.,.... est

“ de perpétuer sur ce sol d'Amérique les traditions et les coutumes
de leur race respective.”

“ Ils le font en parlant leur langue et en négligeant l'anglais!”

C'est affreux! Les Etats-Unis vont périr! A moi les
braves!

*

* *

“ *La suppression des langues étrangères devrait attirer l'attention
sérieuse de l'Etat.*”

“ Pour plaire aux Allemands, des *politiciens* ont introduit l'alle-
mand dans les écoles publiques. Dans le même but, des politiques
du Massachusetts offrent de faire enseigner le français dans les
écoles publiques.

“ Dans beaucoup de districts que je connais, les enfants n'ont pas
d'autre choix que l'école publique ou une école paroissiale allemande
ou française où l'anglais est imparfaitement enseigné.”

Eh bien! que suggérez-vous, petit pape d'Amérique?

D'aller à l'école publique?

Et le grand Pape de Rome qui dit le contraire!

“ Ainsi l'on encourage les langues étrangères au détriment du lan-
gage de la nation.”

“ *L'Etat devrait voir à cela et appliquer des remèdes.*”

Bravo! prêtre catholique.

Bravo! fils de l'Irlande.

A peine échappé à la main de fer qui vous broyait, vous
invitez la libre Amérique à persécuter des catholiques cou-
pables de garder la langue de leurs pères et les coutumes de
leurs aïeux.

Comme c'est chevaleresque!

Les Américains, M. Smith, plus généreux que vous, vont
hausser les épaules et mépriser votre appel insensé.

Le rédacteur-en-chef de la *Catholic Review* continue :

... “ C'est le silence que nous avons gardé qui encourage les im-
pertinences de P. Abbelen, de P. Villeneuve, de M. Cahensly et des
mémorialistes de Lucerne.

“ C'est ce qui pousse Canadiens et Allemands à importuner Rome
pour des *privileges extraordinaires!*

“ *Rome n'a aucun désir d'accorder leurs demandes.*”

En êtes-vous bien sûr?

“ Mais si le peuple américain ne proteste pas, Rome prendra ce
silence pour une adhésion.” Donc: “ *Pas de silence dans une pa-
reille crise!*”

“ Que tout homme qui aime sa religion et sa patrie parle et pro-
teste!”

“ *Il faut écraser les chefs de ce mouvement, ici et au Vatican.*”

L'ULTIMATUM DU PETIT PAPE AMÉRICAIN.

—“On veut nous imposer ici la double juridiction qui a fait tant “de mal aux Indes. Abomination!... Que va devenir la foi et la patrie?”

Calmez-vous.

Les Canadiens ne veulent pas cela. Ils espèrent seulement que là où ils sont la grande majorité des catholiques, la presque totalité, eux aussi auront leur tour comme évêques franco-américains et que l'Épiscopat ne sera pas exclusivement *la chose* d'Irlandais-Américains qui, peut-être, se montreraient aussi aimables pour eux que notre petit ami l'“*Enfant terrible.*”

Voilà tout.

Revenons à M. Smith.

“*Of course*, cela n'arrivera pas, mais nous sommes assez près du “précipice pour en avoir le vertige!”

Quelle faiblesse de tête pour un rédacteur-en-chef!

ULTIMATUM.

“Les langues étrangères doivent disparaître.

“Les portes d'Amérique doivent être fermées aux immigrants indignes.

“L'ingérence de Québec et de Berlin doit être arrêtée, la double juridiction mise au ban de l'opinion... notre hiérarchie américaine “être protégée contre l'invasion étrangère: Voilà notre programme.

“*Il faut* qu'il soit en vigueur avant 1893, pour qu'il n'y ait qu'un “drapeau à flotter sur nos têtes à Chicago.

“Ce programme doit être reconnu et adopté immédiatement.”

Dixi. (*Catholic Review*, 24 mai, 1891.)

*

* *

Et maintenant, transportons-nous par la pensée dans la Ville Eternelle.

Assistons à une séance solennelle de la Propagande présidée par le Souverain Pontife en personne.

On lit les élucubrations juvéniles de M. Talbot Smith.

On pèse les arguments qu'il apporte en faveur de sa thèse.

On examine les remèdes (?) qu'il suggère.

Quelle impression produira sur ces hommes vénérables, sur ces princes de l'Eglise, calmes comme des sénateurs romains, sages comme l'Expérience, impartiaux comme la Justice, ce fatras dévergondé du bouillant rédacteur-en-chef de la *Catholic Review*?

Canadiens, soyez tranquilles, votre cause n'est pas en danger !

Remerciez l' "Enfant terrible." Il vous rend de ce temps-ci un fier service.

SEPTIÈME LETTRE

Les Canadiens s'expliquent

Grâce à Dieu, la dose de *Castoria* a eu son effet. L' "Enfant terrible" est bien plus calme aujourd'hui. Nous allons en profiter pour exposer tranquillement au rédacteur-en-chef de la *Catholic Review* une question de la plus haute importance. J'espère même lui prouver, si les nerfs ne lui troublent pas la raison, que ces Canadiens-français sont, en somme, bien moins farouches et bien moins ambitieux qu'il ne pense.

Quels sont donc ces émigrés? Que demandent-ils pour le présent?

Nous allons répondre à ces deux questions.

*

* * *

Quels sont ces émigrés?

Des hommes libres qui trouvent plus d'avantages à venir aux Etats-Unis qu'à demeurer au Canada, gagnant ici honnêtement leur vie et celle de leurs nombreuses familles.

Ouvriers habiles, bons compagnons, peu portés aux grèves, ils trouvent facilement de l'emploi dans les fabriques et industries diverses de la Nouvelle-Angleterre.

Ils font une concurrence heureuse aux nationalités étrangères, et là, peut-être, se trouve le secret de la guerre à mort qu'on leur fait en certains quartiers.

Un bon nombre d'entre eux sont dans le commerce et occupent des charges publiques.

Plus de 15,000 sont propriétaires, 35,000 jouissent du droit de vote et, dans beaucoup de petits centres de la Nouvelle-Angleterre, forment une partie considérable de la population totale.

Les Américains le savent bien. Ils constatent chaque jour les progrès de cette migration d'un peuple, mais ne s'en alarment pas outre mesure.

Fidèles à la Constitution des Etats-Unis, tout en réclamant la liberté pour eux-mêmes, ils la laissent aussi aux autres. Jamais ils n'ont parlé de persécution pour américaniser ces hommes et plus vite et plus complètement qu'ils ne le souhaiteraient.

*

* *

Ces émigrés sont des catholiques sincères, *bons habitants* apportant avec eux la foi naïve et robuste des vieilles paroisses du Canada.

Les prêtres canadiens les ont suivis et, aujourd'hui, partout dans les Etats de l'Est, se trouvent des centres catholiques fervents et zélés.

Ces hommes, en 25 ans, ont bâti 120 églises ou chapelles, nous l'avons vu. Ils possèdent 50 couvents et écoles paroissiales où l'on enseigne aux enfants le français *et l'anglais*.

Ils entendent garder leur foi et leur langue à la maison et à l'église, nous l'avons déjà dit.

Ils sont 400,000 dans l'Est et le nord de New York et autant dans l'Ouest.

Il s'agit donc du sort de près d'un million de catholiques. Voilà ce que sont les Canadiens émigrés.

*

* *

Oui, Monsieur, nous voulons garder notre langue française *et nous la garderons*.

D'abord, par fierté nationale.

Nous l'avouons sans difficulté, nous sommes fiers d'être les fils de la vieille France et nous ne songeons nullement à renier ni notre mère-patrie, ni nos aïeux français et canadiens.

Quel homme de cœur nous en ferait un reproche?

Ensuite, le français est la langue de nos mères. C'est dans cette langue qu'elles nous enseignèrent la religion et qu'elles firent passer de leur cœur dans nos cœurs ces dévotions touchantes qui nous rendent catholiques jusqu'à la moëlle des os.

Cette langue de nos mères, nous voulons que nos enfants la parlent.

Honni soit qui mal y pense !

Nous avons encore des motifs plus élevés pour garder notre langue nationale.

Nous sommes convaincus, en effet, qu'elle nous aidera puissamment à garder notre religion et, de plus,

Qu'elle nous protégera efficacement contre les dangers qui assaillent les catholiques en ce pays.

Le R. P. Hamon, dans son beau livre "Les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre," expose cette thèse d'une manière fort claire et tout à fait concluante. Je vous engage, Monsieur, à lire les trois chapitres que le R. P. consacre à cette question.

*
* *

Je toucherai sommairement ici les arguments qu'il développe.

1o. La langue nous unit sur la terre étrangère. Elle permet aux Canadiens de se grouper et de fournir ainsi tous les éléments d'une paroisse catholique.

Sans elle nous ne serions plus que des unités perdues dans un tourbillon de 64 millions d'hommes.

2o. La langue française nous garde notre physionomie spéciale de catholiques, nos dévotions populaires, nos usages, tout ce qui à travers les siècles s'est développé lentement dans les cœurs catholiques des Français, nos ancêtres.

Nous ne sommes pas prêts à faire table rase du passé, et nous croyons humblement que notre formation religieuse vaut bien celle des Irlandais-Américains.

3o. La langue française nous permet de rallier immédiatement les émigrés qui sans cesse nous arrivent du Canada.

Pour eux, il n'y a pas d'hésitation, ils viennent à nous et se trouvent aussitôt en famille dans nos églises catholiques-françaises.

4o. Autre avantage que le R. P. Hamon n'a pas relevé, mais que je crois à propos de signaler.

La langue française nous donne la facilité d'avoir des prêtres qui connaissent nos besoins spirituels et nos habitudes. Leur cœur bat à l'unisson de nos cœurs. Il sont pour nous de véritables amis, les confidents de nos familles, les pères de nos âmes.

Ces prêtres nous donnent la messe tous les jours.

Ils sont disposés à nous confesser, non pas le samedi seulement, mais chaque fois que nous le désirons.

Ils enseignent eux-mêmes le catéchisme à nos petits enfants.

Ils nous gardent nos dévotions du Canada : nos sociétés de la Bonne Ste-Anne, nos Ligues du Sacré-Cœur, nos Unions de Prières, etc.

Ils écoutent avec bonté nos confidences nous conseillent dans nos difficultés, nous consolent dans nos peines et nous montrent une grande indulgence quand la pauvreté nous empêche d'être aussi généreux que nous le désirerions.

Voilà les avantages que la langue française nous procure.

Je ne critique pas, je ne blâme pas les manières d'agir différentes. Que chacun s'arrange comme bon lui semble, mais, de grâce, laissez donc tranquilles des hommes qui sont contents de leur sort.

*
* * *

La langue française nous protège contre les dangers qui assaillent les catholiques en ce pays.

Ces dangers sont :

1o. Les idées protestantes, si opposées à toute religion révélee, si diamétralement hostiles à l'humilité chrétienne, à l'esprit de soumission et d'obéissance que la foi catholique demande à ses enfants.

2o. Les mœurs protestantes, si relâchées, si ennemies de la contrainte, si fatales à la stabilité, à la fécondité des familles.

3o. La littérature protestante, si imprégnée de sensualisme, si ardente avocate d'une indépendance qui ne veut plus connaître aucun frein, ni aucune limite.

4o. Les mariages *mixtes*, d'ordinaire si funestes à la partie catholique.

Notre langue nous isole de ce monde protestant. Nous avons avec lui les relations sociales et politiques qui sont nécessaires, mais rien de plus.

Et c'est vous catholique, vous prêtre, qui nous invitez à abattre cette barrière, et à nous mêler à cette masse de mécréants qui ont rejeté complètement la foi et la morale de l'Église !

En vérité, le conseil a de quoi nous surprendre !

Qu'espérez-vous donc de cette apostasie nationale ?

Convertirons-nous les protestants en nous mêlant avec eux ?

Ou les protestants réussiraient-ils, au contraire, à nous convertir ?

Les Irlandais-Américains en ont fait l'expérience.

Quels ont été les résultats?

M. Smith lui-même nous le dira dans la prochaine lettre.

Je termine celle-ci par ces fières paroles de Ferdinand Gagnon :

“—Canadiens émigrés, soyons loyaux!

“Respectons le drapeau qui nous protège, aimons-le, défendons-le.

“Soyons loyaux, mais en même temps restons Canadiens-français!

“Conservons précieusement notre langue et notre foi, c'est-à-dire
“respectons le signe que la Religion a mis sur notre front et celui que
“la Patrie a mis sur nos lèvres.

“Loyaux, oui; Français, toujours!”

(A suivre)

La Documentation

**Quelques documents essentiels, mémoires, résolutions,
articles de journaux, etc., concernant
l'incident Fallon**

RÉPONSE A MGR FALLON

Nous avons publié dans notre dernier numéro la lettre de Mgr Fallon, essayant d'atténuer l'effet de la lettre Hanna-Pyne.

Voici la réponse de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario :

1. Que les écoles appelées écoles bilingues, ne sont en aucune façon inférieures aux autres écoles de la même catégorie dans la province.

2. Que l'établissement et le maintien d'écoles, dites bilingues, dans plusieurs endroits de la province, faciliteraient de beaucoup l'enseignement efficace de tous les sujets dans l'école *et en particulier la langue anglaise.*

3. Que de telles écoles bilingues sont d'une nécessité absolue dans ces parties de la province où les enfants, lors de leur entrée à l'école, ne connaissent pas ou très peu la langue anglaise.

4. Que si la commission découvre des lacunes dans les écoles, dites bilingues, de semblables lacunes seront aussi découvertes dans les autres écoles, et on verra que ces lacunes sont dues principalement, sinon en entier, à l'incompétence des instituteurs, à l'insuffisance de l'inspecteur, et dans certains cas à l'absence complète de toute inspection, ou encore à l'hostilité persistante de certains inspecteurs.

5. Que toute lacune dans l'instruction et l'éducation des enfants, soit dans les écoles publiques, les écoles séparées, ou les écoles dites bilingues est due principalement à la grande difficulté de se procurer pour toutes ces écoles, des instituteurs ayant les qualifications requises par la loi et le département de l'éducation.

6. Que le rapport d'une telle commission semblable fournirait, nous le croyons, la meilleure réponse possible aux reproches hâtifs, irréfléchis et injustes de l'évêque de London qui, en cette occurrence, a été, encore une fois de plus, victime du violent préjugé contre les Canadiens-Français, préjugé qu'il a, au dire de ceux qui le connaissent bien, toujours entretenu et fréquemment exprimé avec emphase.

L'Association, étant d'opinion que l'esprit de Mgr Fallon n'est pas ouvert à la conviction, ne prendra pas part à la controverse si dramatiquement offerte par lui, mais réservera plutôt son énergie et ses meilleurs efforts

à l'accomplissement de la tâche plus pratique et plus patriotique d'aider le gouvernement d'Ontario à faire la lumière sur la véritable situation dans les écoles et de fournir aux enfants de la province la meilleure éducation possible.

La résolution suivante a aussi été unanimement adoptée :

Attendu que certains journaux et certaines personnes affirment que le but que s'est proposé et que poursuit l'Association Canadienne-Française d'Éducation d'Ontario est d'imposer dans les écoles d'Ontario, soit publiques, soit séparées, soit bilingues, l'enseignement de la langue française à l'exclusion ou au détriment de la langue anglaise ;

Attendu que cette affirmation, due à l'ignorance ou à la mauvaise foi de ceux qui la répètent, est absolument fausse et qu'il est urgent de la contredire de nouveau formellement et catégoriquement ;

Il est unanimement résolu que cette Association réitère et confirme les déclarations faites publiquement par le président et autres, pour et au nom de cette Association, que " la connaissance parfaite de la langue anglaise est indispensable dans la province d'Ontario et cela dans toutes les branches de l'activité humaine, " et " que si nous insistons sur l'enseignement du français dans les écoles séparées et publiques, c'est en vue de mieux faire apprendre et plus facilement l'anglais aux élèves canadiens-français qui les fréquentent, tout en perfectionnant chez eux l'usage de la langue française qu'ils ont apprise au sein de la famille. "

Cette Association n'a pas d'autre but que de suivre et de mettre en pratique le conseil que Son Excellence le gouverneur-général du Canada, Lord Grey, donnait tout récemment : " Apprenez le français en même temps que l'anglais, " et cet autre conseil du Rév. Père Murphy, Recteur de l'Université d'Ottawa : " Je demande pour tout homme la connaissance courante des deux langues et la culture soignée de sa langue maternelle. "

Cette Association a donné et renouvelé son adhésion nette et sans équivoque à la déclaration suivante faite par son président en présence des représentants du gouvernement fédéral et de celui d'Ontario, au théâtre Russell, le 19 janvier dernier, lors de l'inauguration du Congrès Canadien-Français d'Éducation d'Ontario :

" Je l'ai déjà dit et je le répète, nous n'entretenons aucun préjugé contre la langue de la majorité du peuple canadien ; nous ne sommes pas assez aveugles pour ne pas voir toute l'importance, toute la nécessité pour nous et pour les nôtres, de bien connaître et de bien parler la langue anglaise, ni assez préjugés pour entretenir la moindre objection à son maintien et à sa propagation. Elle est et sera en toute probabilité toujours la langue de la grande majorité au Canada. Tous les Canadiens-Français d'Ontario l'ont apprise et tous nos enfants l'apprendront. De l'aveu même de nos concitoyens anglais, nous la parlons quelquefois aussi bien sinon mieux qu'eux-mêmes. Nous lui accordons, dans toutes nos relations d'affaires, une place pour le moins égale à la langue française, et il n'entre nullement dans nos desseins d'essayer à lui substituer cette dernière. "

La question bilingue

L'opinion de M. de Champ, professeur à l'Université de Toronto.

On a écrit tant de choses excellentes sur cette malheureuse question du français dans l'Ontario, tant de mauvaises aussi, qu'il semble téméraire de se risquer à dire que le sujet n'est pas épuisé et que quelques points sont demeurés dans l'ombre. Je le fais cependant.

La série d'articles parus dans le " Star " de Toronto et écrits par un rédacteur qui semble fort impartialement s'être livré, dans le comté d'Essex,

à une minutieuse enquête, a résumé assez bien la situation. Je suis, sur beaucoup de points, d'accord avec lui. L'instruction des enfants canadiens-français d'Essex est dans la majorité des cas loin d'être parfaite en anglais comme en français. Il y a, là, de la faute des inspecteurs peut-être, des maîtres et des livres probablement, des "syndics" sans doute, des parents, à coup sûr : car là, comme à Québec, en Angleterre ou en France et, comme aussi dans les comtés anglais d'Ontario, "l'absence est le plus grand des maux" qui assiégent l'instruction dans les campagnes. Voici, à cet égard, les chiffres de 1908 pour l'Ontario : "Public Schools", y compris les "Separate Schools", élèves inscrits, 596,713, assistance moyenne 272,190. Souvent, trois ans d'école ne représentent pas six mois de travail assidu. Mais encore conviendrait-il d'examiner si la moyenne des connaissances des élèves des écoles bilingues est tellement inférieure à celle des "Public Schools". Il y aurait, j'en suis certain, d'intéressantes études à faire sur la matière.

Quoi qu'il en soit, si l'on s'inclinait devant la décision de Mgr Fallon, on arriverait à une jolie incohérence. D'un côté, en se conformant aux ordres de Sa Grandeur, les enfants n'apprennent plus à lire ni à écrire en français, l'anglais est la seule langue qu'ils entendent à l'école ; leur langue maternelle reste "pour eux" un affreux patois que l'on a honte de parler en public, parce que l'on a honte de ne pas être Anglais.

Bref, en vingt ans, cet excellent patriote—qui s'indigne que l'on ait créé un cours de gallois à la nouvelle université nationale de son pays d'origine—aura réussi à faire disparaître entièrement la langue française du comté d'Essex et de tout l'Ontario probablement, les orangistes aidant.

Pendant ce temps, la même province entretiendra à grands frais des professeurs de français dans les "Collegiate Institutes" et les "High Schools". Car—(c'est un point que l'on a négligé de relever, il me semble du moins.—on ne saurait tout dire—) il existe dans l'Ontario 145 écoles secondaires neutres pourvues de maîtres de français dont les classes étaient, en 1908, fréquentées par 18,960 élèves. D'autre part, il y a cette année, à l'Université de Toronto, un millier d'étudiants suivant, à un titre quelconque, les cours de notre langue. Et je n'ai pas sous les yeux les chiffres de Queen's et de London.

D'un côté, on fera d'héroïques efforts pour annihiler chez des milliers de petits Français l'idiome de leurs familles ; de l'autre, on dépensera, par année, des sommes considérables pour essayer, sans toujours un grand succès, d'inculquer à des légions de jeunes Anglo-Saxons, un très approximatif savoir de la langue prohibée ! On ne saurait être plus inconséquent avec soi-même.

Ne serait-il pas infiniment plus sage et plus logique d'améliorer l'enseignement dans les écoles bilingues, de façon à ce qu'un certain nombre de leurs élèves puissent faire bonne figure dans les High Schools ? Avec quelques sacrifices de la part des parents, peut-être serions-nous appelés à voir cesser cet état de choses navrant pour moi ; en quinze ans on n'a pas compté un seul Canadien-Français parmi les gradués de la Faculté des Lettres de Toronto. Les écoles de Médecine et de Pharmacie sont plus favorisées, il est vrai, mais n'est-il pas profondément triste d'avoir à constater que sur les 150 professeurs de langues des écoles secondaires neutres de la province, "il n'en est pas un" à ma connaissance, qui soit Canadien-Français ? Alors que, bien certainement, après un cours universitaire, des jeunes gens bilingues posséderaient des avantages considérables pour se tailler la part belle dans cette branche. On ne saurait le disimuler, il y a, à l'heure actuelle, pénurie de professeurs de langues dans l'enseignement supérieur en Amérique. N'y aurait-il pas là une honorable et rémunératrice carrière digne de tenter l'énergie et l'intelligence des jeunes bilingues d'Ontario ? Qu'on n'objecte pas la modicité des ressources des familles françaises ; la plupart des étudiants de langue anglaise sont pauvres et pourvoient eux-mêmes à leurs besoins.

Tout bien considéré, ce conflit déplacé aura peut-être pour bon effet de secouer l'apathie des Canadiens-Français en ce qui concerne cette question de toute première importance pour l'existence même de leur race. Que l'impéritie, ou la parcimonie de quelques commissions scolaires et l'imprévoyance de parents âpres au gain, ne cloîtent pas dans une ténébreuse ignorance, ces jeunes et vives intelligences qui ne demandent qu'à s'épanouir pour montrer la " non infériorité " de la langue et du sang gaulois. Ce sera le meilleur moyen de changer les convictions de Mgr Fallon et de lui démontrer que pour le geste d'un nouveau venu, le sien a été hâtif, inlégal et qu'il a manqué décidément d'envergure et . . . d'onction.

S.-E. de Champ.

Deux résolutions

Les Chevaliers de Colomb Canadiens-Français, des Trois-Rivières et de Saint-Jean et l'attitude de leur société sur la question des langues.

I

Extrait du procès-verbal d'une assemblée spéciale de " L'Ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil des Trois-Rivières, No. 1001, " tenue à ses salles, rue Notre-Dame, en la cité des Trois-Rivières, le douzième jour d'octobre mil neuf cent dix, sous la présidence du Vén. Grand Chevalier L. G. Jourdain.

Résolution du Fr. L. P. Normand, Ecuyer, Médecin, de la cité des Trois-Rivières.

1. Considérant que les questions de race sont cause que des personnages influents, tant religieux que politiques, de notre province et des Etats-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

2. Considérant que les journaux de la Province de Québec et des Etats-Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse, et que, par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité ;

3. Considérant que la Constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada, et que, par conséquent, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

4. Considérant que des chefs, tant religieux que politique, et nommé Mgr Fallon, de London, Ontario, ont pris sur la question de l'enseignement bilingue, une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant ses progrès parmi nos co-notionaux Canadiens Français ;

Je, Louis Philippe Normand, propose, avec l'appui de M. P. A. Drolet qu'il soit résolu :

Que le Conseil No. 1001 des Trois-Rivières de l'Ordre des Chevaliers de Colomb fasse appel aux différents Conseils de la Province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette Province, et enfin au Conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration ou un arrêt faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des Etats-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les Catholiques enrôlés dans ses rangs ; qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelqu'autre que ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions et qu'il souhaite enfin que partout où se rencontrent des catholiques de langue anglaise et de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise, au lieu de l'entraver, l'enseignement de deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité.

(Signé) L. G. JOURDAIN,
Grand Chevalier.
Notaire J. A. TRUDEL,
Sec.-Archiviste.

(Vraie copie).

J. A. TRUDEL,
Sec.-Archiviste.

II

A leur assemblée régulière du 26 octobre, 1910, les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, Conseil No. 1145, ont étudié la résolution Normand-Drolet adoptée par le conseil de Trois-Rivières et dont on leur avait donné communication.

A ce propos, il a été passé la résolution suivante :

1. Vu l'opportunité indiscutable de la résolution Normand-Drolet ;
2. Vu le devoir qui s'impose plus que jamais à tout vrai Canadien-Français qui est chevalier de Colomb de savoir si comme tel, il ne fait pas indirectement l'œuvre de ceux qui veulent la destruction de l'influence française catholique, en Amérique, et l'abolition de notre langue, sauvegarde de notre foi.
3. Vu que nous n'avons pas à hésiter entre notre patriotisme et les prétendus avantages de l'Ordre, si ce dernier n'est pas absolument neutre sur la question de nationalité et que dans ce cas, il nous faudra l'abandonner et neutraliser son influence ;

Il est proposé par M. Georges Fortin, avec l'appui de M. Jacques Cartier qu'il soit résolu :

Que le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean donne son approbation publique à la proposition Normand-Drolet, mais en y ajoutant un cinquième considérant, s'il est possible, lors de l'envoi de la résolution au Conseil National, le dit considérant devant se lire comme suit :

" 5. Considérant que les Canadiens-Français, qui sont Chevaliers de Colomb doivent cesser de l'être si l'Ordre fait acception des races, est opposé à l'enseignement du français et aux intérêts des dits Canadiens-Français en général.

ADOPTÉ

La résolution Normand-Drolet, telle qu'adoptée se lit comme suit :

1. Considérant que les questions de race sont cause que des personnages influents, tant religieux que politique, de notre Province et des Etats-Unis, ont toujours été opposés à l'Ordre des Chevaliers de Colomb ;

2. Considérant que les journaux de la Province de Québec et des Etats Unis ont souvent porté des accusations sérieuses contre l'Ordre des Chevaliers de Colomb, que ces accusations sont restées sans réponse, et que, par suite, ces journaux ont combattu notre Ordre à cause de cette question de nationalité ;

3. Considérant que la constitution de notre pays donne à la langue française une existence légale et la met sur un pied d'égalité avec la langue anglaise dans et pour toutes les Provinces du Canada, et que, par conséquent, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, constituant la Puissance du Canada donne droit à l'enseignement de ces deux langues, dans les écoles du pays, droit qui est reconnu particulièrement par la loi provinciale d'Ontario ;

4. Considérant que les chefs tant religieux que politiques, et nommément Mgr Fallon, de London, Ontario, ont pris sur la question de l'enseignement bilingue, une position qui est de nature à nuire à l'Ordre des Chevaliers de Colomb en arrêtant ses progrès parmi nos co-nationaux Canadiens-Français ;

Je, Louis Philippe Normand, propose, avec l'appui de M. P. A. Drolet, qu'il soit résolu :

Que le Conseil No. 1001 des Trois-Rivières, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, fasse appel aux différents conseils de la province de Québec, puis aux officiers supérieurs de l'Ordre en cette province, et enfin au Conseil National, pour obtenir d'eux une déclaration ou un arrêt, faisant connaître à toutes les autorités religieuses et civiles du Canada et des Etats-Unis, que l'Ordre des Chevaliers de Colomb a une sympathie égale pour tous les catholiques enrôlés dans ses rangs : qu'il ne protège aucune nationalité au détriment de quelqu'autre que ce soit ; qu'en conséquence, il verrait avec bonheur le règlement de toutes ces malheureuses dissensions et qu'il souhaite enfin que partout où se rencontrent les catholiques de langue française, et où l'enseignement bilingue est autorisé par la loi, l'autorité religieuse et civile favorise au lieu de l'entraver, l'enseignement des deux langues chaque fois que les contribuables réclament cet enseignement des institutions auxquelles ils confient leurs enfants.

Adopté à l'unanimité.

(Signé), L. G. JOURDAIN,
Grand Chevalier.

Notaire, J. A. TRUDEL,
Secrétaire-Archiviste.

(Vraie copie),

J. A. TRUDEL,
Secrétaire-Archiviste.

Pour donner suite et publicité à la résolution Fortin-Cartier, il est proposé par M. Georges Fortin, avec l'appui de M. P. Contant, qu'un comité spécial soit nommé composé de M. Constant, Guillet, Fortin et Cartier.

ADOPTÉ

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Jean, en date du 26 octobre 1910.

(Signé) JACQUES CARTIER,
Sec.-Arch. pro-temp

Chronique

Il y a quelques jours, M. Louis Courtadon soutenait devant la faculté de Médecine de Paris une thèse de doctorat sur cette question : " Les derniers Valois sont-ils morts empoisonnés ? "

La science médicale essaie depuis quelque temps d'expliquer certains faits historiques par la physiologie et la pathologie. Cette tentative mérite l'intérêt le plus sérieux. L'Histoire est faite par des hommes, et les actes des hommes, comme leur santé, dépendent... d'un grain de sable. Mais il faut, en cet ordre d'idées plus qu'en tout autre, ne s'appuyer que sur des données indiscutables si l'on veut que les conclusions soient justes. M. le docteur Courtadon a eu ce souci, et son étude doit être retenue, car elle rectifie une erreur grave, accréditée surtout par Michelet, erreur relative à une maladie qui, " sautant parfois une génération ", aurait " délivré la France des Valois ".

Déjà, il y a 15 ans, M. le docteur Dussolier avait étudié la *Psychologie des derniers Valois*."

Le rôle, joué dans notre distoire par François II, Charles IX, Henri III, et aussi par François, duc d'Alençon, n'a donc pas seulement intéressé les historiens d'une époque si douloureusement troublée par les guerres de religion, il a intéressé également les médecins. Regrettons seulement que ceux-ci n'ait point songé à étudier la pathologie des sujets en même temps que celle des rois, et espérons qu'imitant un jour les docteurs Cabanès et Nass dans leur ouvrage sur la "*Névrose révolutionnaire*", ils nous montreront comment les grandes crises religieuses tiennent à l'état moral et physique des individus, comment la réforme, née de corrupteurs, engendra fatalement cette " corruption des mœurs et cette perversion de la discipline " que Pie X vient de dénoncer si justement dans sa récente Encyclique.

Le XVI^e siècle aurait marquée l'apogée du règne du poison d'après M. Courtadon, et ce souverain terrible venait d'Italie.

" On n'a pas assez remarqué, dit-il, la présence constante de gentilshommes et de banquiers italiens à la cour des prédé-

cesseurs de Charles VIII et même au temps des Capétiens directs... L'arsenic était sans aucun doute le poison minéral le plus fréquemment employé au XVI^e siècle... Il servait de base aux nombreuses compositions vénéneuses des Italiens, qui y excellaient et le répandirent en France."

La chose est possible, mais de là à faire de l'arsenic "l'arme de la Cour", il y a loin, et la suite de la thèse de M. Courtadon le prouvera elle-même très nettement. Il faut donc reprocher à l'auteur cette contradiction grave, enfermée par mégarde sans doute dans la finale d'une phrase. Nous n'aurons plus à lui adresser d'autres reproches quand nous lui aurons demandé comment il a pu dire dans son Introduction qu'il allait "errer à une époque où la toxicologie n'était pas née," alors qu'il constate plus loin qu'Ambroise Paré créa la toxicologie française... C'est une nouvelle contradiction.

L'art de l'empoisonnement venait donc d'Italie et Catherine de Médicis aussi, voilà qui est terriblement inquiétant !

On accusa Catherine de Médicis d'avoir empoisonné Charles IX par les feuillets d'un livre de venerie destiné à la lecture d'Henri de Navarre. Le crime aurait donc tout au moins été involontaire vis-à-vis de Charles IX. Mais, fort heureusement, l'accusation n'est qu'une fable ; le corps de Charles IX fut autopsié par 10 médecins et 9 chirurgiens et le "rapport du corps mort", rapport mieux fait, disait un professeur de la Faculté, que les autopsies de XVIII^e siècle comme celles de Mirabeau et de Hoche, se trouve être très précis et probant : "poumon gauche adhérent, poumon droit pourri dans sa partie supérieure, matière purulente, etc.," Si l'on note les crachements de sang fréquents très remarquables chez Charles IX parce que 7 mois avant sa mort ils l'empêchèrent d'accompagner jusqu'à la frontière son frère, élu roi de Pologne, on sent que la conclusion du docteur Courtadon est invincible : "bronches, pneumonie entée sur des lésions anciennes de tuberculose pulmonaire".

Si l'on recherche maintenant la cause de cette tuberculose pulmonaire, qui n'était point héréditaire, peut-être faut-il reconnaître qu'Ambroise Paré l'indiqua lorsqu'il dit que le Roi "estoit mort d'avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf".—Le buste de Charles IX par Germain Pilon montre des "buccinateurs développés" par les sonneries de trompe, et indique, paraît-il un ensemble lymphatique.

La maladie qui emporta François duc d'Alençon fut à

peu près la même que celle de Charles IX, et l'analogie se poursuit quant aux accusations d'empoisonnement portées contre la reine-mère. Il ne s'agit, il est vrai, que d'une tentative d'empoisonnement antérieure de 6 mois à la mort. "En décembre 1583, dit Brantôme, au moment de la brouille du duc d'Alençon avec la Cour, le valet qui servait à boire au prince ayant négligé de faire l'essai du vin, le bruit courut que ce vin était empoisonné. La reine-mère fut obligée, tant sa réputation était bonne, de protester contre l'accusation d'avoir voulu se débarasser de son fils."

Les tentatives d'empoisonnement dont Nicolas Salcède et Baza furent accusés ont-elles été réelles ? C'est un point qu'on n'éclaircira jamais. Ce qu'il y a de certain, c'est que la mort n'eut pas pour cause le poison. Berson, prédicateur du roi, raconte que trois mois avant l'issue fatale le duc d'Alençon eut une fièvre suivie de crachements de sang et de saignements de nez continuels. "A la vérité, dit-il, il regorgeoit assiduellement le sang dans le bassin que je tenois d'une main et de l'autre avec le mouchoir j'essuiois son visage et poitrine à cause d'une sueur très abondante, froide, et sentant la mort...J'oyois le ralle et le sang qui l'étouffoit."

Le prince "continua au lit, tantost bien, tantost mal" puis le 9 juin 1584 à huit heures du soir, il fut "saisi d'une courte aleine et d'un mal de costé"; le lendemain, à midi, il mourait, à l'âge de trente ans. Des excès de tous genres avaient donné libre champ à la tuberculose dans son organisme.

D'Henri III, nous ne parlerons pas, car il est bien évident, comme le dit M. Courtadon, que la blessure faite par le poignard de Jacques Clément suffit à expliquer la mort sans qu'il soit besoin de supposer que la lame ait été enduite de poison. La supposition est même absurde, car Jacques Clément savait qu'il pourrait frapper sans être gêné par personne, son costume de moine lui permettant de parler au roi seul à seul.

De François II, au contraire, il y aurait beaucoup à dire. M. Courtadon le suit depuis son enfance dans une étude attachante.

Regnier de la Planche, dans son "Histoire de l'Etat de France tant de la république que de la religion", raconte que le jeune roi ne mouchait pas et qu'une de ses oreilles faisait l'office de nez.

L'émail de Léonard Limousin au musée du Louvre révèle,

paraît-il, un " facies adénoïdien " ; -- " aux végétations adénoïdes appartient un court moment de notre histoire ", dit M. Courtadon qui conclut, comme cause de la mort, à une " méningo-encéphalite consécutive à une otite moyenne chronique provenant de végétations adénoïdes ".

Nous sommes loin du bruit rapporté par Beaucaire de Péguillon, précepteur du cardinal de Lorraine, bruit suivant lequel Ambroise Paré aurait été un des empoisonneurs de François II.

En parlant de ce roi, le jeune docteur dont nous analysons l'ouvrage prononce cette phrase que beaucoup de vieux historiens devront méditer : "*Plaignons-le donc, ne le railons pas comme fait Michelet.*"

Michelet a été un peu le Bonivard du XIXe siècle. François de Bonivard, " genevois entêté de calvinisme et de démocratie ", dit M. Courtadon, a fait de François II un portrait qui n'est qu'une odieuse caricature. Michelet n'a pas été plus juste. Il lui a plu de doter tous les Valois d'une maladie déshonorante, mais il a été obligé d'imaginer que " ce mal épouvantable sautait parfois une génération " pour expliquer comment, " indulgent pour Henri II et Catherine de Médicis ", il serait retombé sur les petits-fils de François Ier.

A défaut des constatations scientifiques que nous venons d'examiner, l'explication de Michelet prouverait elle-même l'inexistence de la maladie qu'il allègue, car cette maladie ne saute jamais une génération.

La vérité historique a trop longtemps souffert des historiens-poètes et des pamphlétaires. Il est temps que les simples hommes de science travaillent à la dégager. Nous félicitons les médecins qui apportent leur contribution à cette tâche.

André Deloze.

Bibliographie

R. P. COUET, O. P.—LA FRANC-MACONNERIE ET LA CONSCIENCE CATHOLIQUE.—BROCHURE DE 32 PAGES.—2ième EDITION.

L'“ Action Sociale ” vient de faire une nouvelle édition de cet important travail. Il a été révisé et corrigé.

Cette étude se recommande d'elle-même à tous ceux qui ont charge d'âmes : MM. les curés, les directeurs de séminaires, les professeurs de théologie et de philosophie, et tout spécialement “ les directeurs des cercles d'étude de la jeunesse ”.

Cette étude doctrinale nous éclaire sur cet ennemi qui se cache et se dissimule. Elle nous renseigne également sur les devoirs de chacun.

Que nos ennemis sachent bien que nous connaissons leurs agissements et que nous ne tremblons pas devant eux !

Les armes bien fourbies, les troupes bien disciplinées, l'attaque bien conduite, voilà les éléments de la victoire.

L'étude du Rév. Père Couët nous aidera à atteindre ce résultat.

En vente à “ L'Action Sociale Limitée ”, 103, rue Sainte-Anne, Québec, 5 sous l'unité, 50 sous la douzaine, \$3.00 le cent.

Dépôt à Montréal à la librairie Beauchemin Ltée.

LA RACE FRANCAISE EN AMÉRIQUE, par MM. les abbés Desrosiers et Fournet ; préface de M. l'abbé Philippe Perrier ; avec 34 gravures et des illustrations dues au crayon magistral du regretté Henri Julien—Beau volume de 300 pages, orné d'un frontispice plein de charmes. Le professeur émérite et le styliste enchanteur qui nous donnent ce bon livre ont su y condenser, en un tableau rapide et très vivant, les faits et gestes de la race française sur notre continent, depuis trois cents ans, ses luttes, ses conquêtes, ses épreuves ; sa situation actuelle en Acadie, dans la province de Québec, en Ontario, dans l'Ouest canadien, dans la Nouvelle Angleterre, dans les Etats-Unis limitrophes aux Grand Laes ; ses espoirs d'avenir, les circonstances qui les justifient et les moyens par lesquels ils se réaliseront. La partie géographique, historique et statistique de cet ouvrage a été l'objet du soin le plus louable. M. l'abbé Perrier y fournit une entrée en matière remarquable, et bien digne du travail consciencieux de ses deux confrères.—A Montréal librairie Beauchemin Ltée, 79 rue St-Jacques.

LA DOCUMENTATION POLITIQUE ET SOCIALE :—SOMMAIRE DU NUMÉRO D'OCTOBRE :—Le Statut des Fonctionnaires, La Libre-Pensée, Le Féminisme (suite), La Coopération, L'Enseignement, Le Travail à domicile, Le Chômage, Le Socialisme, Le Placement, Les politiques étrangères, La Lettre de Pie X sur *Le Sillon*.

Abonnement : France 10 frs., Etranger 12 fr., Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande adressée à la librairie HENRY PAULIN, & CIE, 21, rue Hautefeuille, Paris.

CONGRES D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO (1910) :—Rapport officiel des séances tenues à Ottawa, du 18 ou 20 janvier 1910.

Questions d'éducation et d'intérêt général, 23 gravures hors textes. Préface par l'abbé Philippe Perrier. Prix, 50 cents. Adresse : Association d'Education, 325, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

Monsieur l'abbé Perrier citait ce livre comme étant la source d'où jaillissent les connaissances exactes de l'existence d'une école bilingue dans Ontario ainsi que des réformes urgentes qu'exige notre système scolaire. 'On ignore trop, disait-il, les trésors contenus dans ce volume-souvenir. Je vais le citer pour engager nos compatriotes anglais et français à le parcourir en entier. "

Il nous semble qu'en ces temps de luttes très vives, les demandes du volume-souvenir devraient être tellement nombreuses que l'Association d'Education ne pourrait répondre au désir de tous nos compatriotes. Et pourtant il faut bien avouer que les Canadiens-Français d'Ontario ne se hâtent pas d'acheter ce volume précieux.

L'automne est maintenant arrivé et avec lui, le froid et les longues veillées au coin du feu. Ne sera-ce pas un agréable passe-temps pour une famille, de lire les pages patriotiques qui sont enfermées dans le livre du Congrès. Le père, la mère et les enfants repasseront ensemble cette magnifique page d'histoire de l'Ontario français, dans laquelle nous remarquons avec orgueil que ce sol d'Ontario, fut dès son origine, une terre française.

Et après une lecture aussi réconfortante, le père dira à ses enfants : " Voyez, mes fils, ce que l'on a fait pour vous dans le passé et ce que l'on fait encore aujourd'hui. La lutte que nous faisons en faveur des écoles bilingues, c'est dans votre intérêt et pour récompenser tous les Canadiens-Français d'Ontario de leurs généreux efforts, soyez de rudes travailleurs à la classe en attendant que vous soyez de rudes travailleurs sur un autre champ d'action.

Allons compatriotes, secouez cette apathie qui nous conduit à tout instant aux défaites les plus humiliantes, et instruisez-vous de vos devoirs en parcourant attentivement le livre du Congrès d'Education.

N'oubliez pas le prix du livre : cinquante centins, plus dix centins pour frais de poste.

Profitez de l'unique occasion qui vous est donnée de vous procurer un livre qui ne peut manquer de vous intéresser au plus haut degré. On parle partout de la question scolaire dans Ontario, c'est dans ce livre que vous puiserez les plus sûrs renseignements.

Ne laissez pas échapper ce bon moyen de vous instruire et de contribuer en même temps à une œuvre très importante.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES :—SOMMAIRE DU MOIS D'OCTOBRE :—La cuisine en Franche-Comté Charles Beauquier : Pèlerins et pèlerinages. CXIX. Maous deous sants, CL. Fontaine de sainte Raffine. CLI. Fontaine de sainte Anne, Ludovic Mazeret : CLII. Le culte populaire de saint Malgoire à Langolen, H. de Kerbeuzec : Les esprits forts à la campagne. XII. Alleluia, F. Duine : Traditions orales des vallées vaudoises du Piémont. Chapitre II. Les fées. Les fées et les jeunes gens (suite). La fée-serpent. Le départ des fées, Marie Bonnet : Les Inventions modernes. VIII. La photographie et les amoureux. IX. Les horloges. X. Les aérostats, Alfred Harou : Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne. XLIX. Les sorciers aux environs de Lorient, Joseph Frison : Charivaris et brimades. II. La promenade des maris battus, P. S. : Médecine superstitieuse. CXVII. Pays de Liège. CXVIII. Le saint bombardé. CXIX. Les verrues, Alfred Harou : CXX. En Gascogne, Ludovic Mazeret : Coutumes et superstitions de la Saint-Jean. XII. L'eau changée en vin, Ludovic Mazeret : Proverbes et Dictons du pays Nantais, Marie-Edmée Vaugeois : Contes et légendes de a Basse-Bretagne. CX. Jean et le Monsieur riche, Armand Cudennec :

CXI. Le Moulin hanté, J. Frison : Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LXXXVII. Le pays gallo vers 1830, Pierre Laurent : Bibliographie : *Servetaz*. Chants et Chansons de la Savoie. P. S.—Livres reçus aux bureaux de la Revue.—Notes et Enquêtes.—Réponses.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Michel, Paris.

La cotisation des sociétaires donnant droit à l'envoi de la Revue est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

MARRIAGE D'OURS :—PAR ROGER DOMBRE :—Un volume in-12, franco, 3 francs. Le même, relié toile bleue, tranches marbrées, 3 fr. 50.

Il comptera certainement parmi les livres les meilleurs de Roger Dombre, ce *Marriage d'Ours*, dont le titre nous apparaît comme une énigme pleine de promesses.

Quels sont ces ours dont l'hyménée a tenté la plume féconde de l'alerte et spirituel écrivain ? Rassurez-vous : L'auteur ne nous promène pas dans les surprises d'une de ces fantaisies zoologiques qui sont redevenues à la mode tout comme au temps où le bon La Fontaine faisait parler les bêtes. Les *ours* de Roger Dombre sont des gens et même de très braves gens que la malice villageoise a gratifiés de cet immérité surnom.

Ils sont quatre : le comte d'Esparnoux et ses trois fils, tous bâtis en athlètes, rompus aux exercices du corps, grands chasseurs devant l'Éternel, un peu rudes de manières, assez dédaigneux des formes policées et jouissant d'une belle fortune, à leur façon, mais sans égoïsme.

Ce pittoresque quatuor auquel s'ajoute une tante, aussi masculine d'allures, aussi généreuse de caractère que ses frères et neveux—coule des jours exempts de soucis, dans un superbe château où maîtres et chiens vivent péle-mêle au grand dam des meubles de prix, des potiches rares, des tapis précieux qui gardent la trace indélébile de ce turbulent voisinage.

Rien ne manque donc au bonheur des habitants du château des Ours quand une aimable et gracieuse jeune fille, la charmante Simone Hebreil, vient tomber en bolide—ce qui n'est pas, comme vous pourriez le croire, une façon de parler—au beau milieu de cet intérieur où régnaient la paix et l'union la plus étroite.

Que se passe-t-il alors ? Comment les doux géants et tante Minnie accueillent-ils cette nouvelle venue qui trouble leur quiétude ?... A la suite de quels événements Simone, en épousant René d'Esparnoux, devient-elle la bonne fée du château ?... C'est le point de départ d'une intrigue que l'auteur mène au dénouement avec son esprit et son talent habituels.

Le style est vif, enjoué, avec, par-ci par-là, une note de tendresse exquise. Certains passages sont d'une gaité irrésistible et d'autres nous émeuvent profondément. Nous avons éprouvé un plaisir réel à lire ce livre, et ce plaisir sera partagé par tous ceux qui auront la bonne inspiration de faire comme nous.

Envoi franco contre mandat-poste ou timbres français, non coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55 quai nes Grands-Augustins, à Paris.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les principaux libraires.

DANS L'ORNIÈRE :—PAR ANDRÉ BRUYÈRE :—*L'Ornière*, c'est la pauvreté orgueilleuse, la misère sous un vernis qui ne trompe plus personne et dans laquelle croupit, volontairement, une famille de haute origine, trop altière pour demander au travail un remède à sa ruine.

C'est au fond des Pyrénées, dans un de ces légendaires châteaux, jadis agrippés comme des nids de vautours à fleur de rocher, aujourd'hui pantelants de vétusté et prêts à s'effondrer dans le ravin, que l'auteur a placé ses étranges héros. C'est là que nous prenons contact avec la vieille marquise de Montligneuil, type accompli de la grande dame d'autrefois, dont le caractère détonne comme un vivant anachronisme en notre siècle féroce-ment utilitaire. Près de l'aïeule, vivent ses petits-enfants qui, par le résultat d'une éducation mal entendue, partagent, à des degrés différents, ses principes surannés. A cet égard, Jacques, le futur chef de famille, entre tout à fait dans les vues de Mme de Montligneuil et, entraîné par l'orgueil, ne recule pas devant l'odieux mensonge qui lui permettra de cacher sa situation plus qu'obérée au tuteur de la belle et riche Mercédès dont il veut faire sa femme.

Sur cette donnée, si simple en apparence, l'auteur a construit un drame où les situations tragiques alternent avec des pages dont la puissante élévation fait vivre, au lecteur, des émotions intenses. On suit l'action avec un intérêt sans cesse croissant et l'on se réjouit sincèrement quand, après des péripéties multiples, le gentilhomme, dont l'indignité allait se consommer, comprend enfin son devoir, cède à l'idéale jeune fille qui a entrepris de lui dessiller les yeux et se met courageusement au travail, préparant ainsi la régénération de tous les siens en même temps que le relèvement du vieux Montligneuil. Un défilé de types variés, pris sur le vif et campés de main de maîtres, concourent à l'ensemble de l'action. Les hautaines figures de la châtelaine et de son petit-fils préféré : celles beaucoup plus attachantes de l'insoucieux Francis, de la frêle Simone, de la généreuse Renée, du vénérable don Paëz et de sa fille Mercédès ; la morne silhouette du comte Louis qui, lamentable épave de la vie, se traîne comme une ombre dans l'ombre des couloirs solitaires, tout cela est rendu avec un art infini, une sûreté d'observation qui nous donne l'illusion parfaite d'êtres animés, s'agitant autour de nous.

Ajoutons que d'enthousiastes descriptions de ce Béarn, où l'auteur semble avoir vécu, donnent au récit un cadre délicieux et contribuent à en augmenter le charme déjà si primesautier. C'est un ouvrage de haut mérite que nous ne saurions assez recommander au lecteur.

Pour recevoir ce volume franco, envoyer 3 francs en mandat-poste ou en timbres français à M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris, 0 fr. 50 en plus pour la reliure toile bleue, tranche marbrée.

Envoi franco contre mandat de poste ou timbres français (non) coloniaux, à l'adresse de M. HENRI GAUTHIER, éditeur, 55 quai des Grands-Augustins, Paris.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les principaux libraires.

La Grande Aube

PAR

Jean Daguët

CHAPITRE PREMIER

Immobile, arrêté au bord du trottoir, Philippe Maulain regardait la foule bigarrée qui sortait de l'église, en cette matinée lugubre du jour des Morts. Toutes les puissances malsaines de son âme étaient passées dans ce regard aigu, féroce, qui semblait vouloir dévorer vivants les fidèles. Ce n'était plus l'ironie gouailleuse et imbécile des voltairiens de jadis, c'était la haine implacable du sectaire moderne pour tout ce qui vient du Christ.

Ce jeune homme rêvait la destruction universelle des vieilles institutions divines : la Religion, la Patrie, la Famille. Il appelait de ses vœux passionnés l'écroulement de l'ancien monde, utopie fantastique des cerveaux déséquilibrés comme le sien, sans s'être demandé jamais ce qui sortirait de ce monstrueux chaos, et sur quelle désolation sans limites se lèverait le soleil, au lendemain du grand soir.

Une curiosité morbide le retenait là, sur ce trottoir, afin de s'y repaître du spectacle de cette troupe croyante, qui venait de prier pour ses morts. Comme ils étaient encore nombreux ces chrétiens ! On eût dit que le temple ne cesserait point d'en déverser les flots sur le parvis. Ce n'était certes pas une belle église. Elle avait été bâtie en hâte, quelques années auparavant, pour assurer les secours religieux aux innombrables ouvriers des usines qui surgissaient de terre, magiquement, semblait-il, sur ce sol fécond et laborieux de la Flandre. Elle était faite, cette église, de modestes briques roses, avec un soubassement de pierres bleues. Mais l'incessante fumée des cheminées géantes qui l'entouraient avait déjà terni ses murailles, les avait revêtues de ce manteau de suie tenace, uniforme livrée des édifices du Nord.

Au reste, tous les êtres humains que le sanctuaire banal rejetait sur le pavé gras, par cette matinée brumeuse du 2 novembre, portaient, eux aussi, des habits de deuil. Et tandis que les cloches assourdies sonnaient dolemment le glas des trépassés, leurs parents et amis s'en allaient en silence, recueillis et le visage triste.

La plupart étaient de pauvres gens. Il y avait là des vieux et des vieilles, qui, d'avoir été courbés toute leur vie sur des métiers, en restaient pliés en deux ; il y avait là des jeunes filles pâles et grêles, rattacheuses ou dévideuses, auxquelles, visiblement, l'air des champs manquait. Mais il s'y trouvait aussi des gaillards musclés, aux bras d'athlètes, que l'anarchiste, hypnotisé à son poste, observait avec une sourde rage. Ceux-là, c'étaient des ouvriers du fer. Il n'eût pas été prudent de se prendre de querelle avec eux. Mais la science actuelle, a mis d'autres moyens que la boxe et le bâton à la portée des révolutionnaires, pour attaquer les catholiques.

Un sourire méchant retroussa la moustache frisée de Philippe Maulain. Il allait tourner les talons, quand un nouvel objet, attirant sa curiosité, le retint encore deux minutes à la même place. Un coupé très modeste, attelé d'un seul cheval, et conduit par un vieux cocher à casquette, sortit d'une ruelle latérale et vint se ranger au bas des marches de l'église. En haut de ces marches, dans le même moment, apparaissait une femme très âgée, revêtue de longs voiles de veuve, et s'appuyant sur le bras d'un grand et vigoureux jeune homme à barbe brune.

Quelqu'un dit, près de l'anarchiste :

—Voilà Mme Sonnoy et son petit-fils, *notre Jacques* !

C'était un ouvrier, qui parlait à un autre.

Un éclair de fureur jaillit des yeux d'acier de Philippe Maulain. Ses poings se crispèrent. Il ne put y tenir et s'enfuit, répétant, à chaque pas, entre ses dents, avec une sauvagerie croissante :

—Notre Jacques ! notre Jacques ! Ah ! ils ont beau l'adorer, ces brutes, on saura bien la leur démolir, leur idole !

Il se hâtait, par les rues encombrées. Il traversa en courant la Grande Place, où s'élève majestueusement le vieux calvaire de marbre qui a donné son nom à la jeune cité manufacturière : Blanche-Croix. Il faillit se faire écraser par les "cars" électriques, dont les voies s'y coupent en tous sens. Il s'enfonça dans la longue rue marchande du Chemin-Vert,

pressé de se cacher dans son logis, de ne plus voir ces gens, riches ou pauvres, dont le seul aspect l'exaspérait, parce qu'ils ne pensaient pas comme lui.

Etant arrivé au coin de la ruelle du Cœur-Volant, il y tourna. C'était un ancien chemin de la vieille bourgade paysanne de Blanche-Croix, dont les maisonnettes basses, grossièrement badigeonnées de vert pâle ou de lilas tendre, semblaient garder encore leur antique aspect villageois. La ruelle n'était point pavée. Un trottoir fort étroit, en briques posées de champ, eût protégé malaisément les piétons du contact des essieux de voitures, s'il en avait passé là, mais il n'en passait jamais. Au milieu de la chaussée boueuse, des nuées d'enfants s'ébattaient, avec des cris perçants. Des commères, le balai à la main, jacassaient devant les portes. Plusieurs de ces femmes, en voyant passer Philippe, s'écartèrent. D'autres chuchotèrent entre elles. Des regards hostiles, ou apeurés, le suivirent. Il n'y prit pas garde. Il s'en-gouffra dans l'allée de la maison portant le numéro 13, et gravit lestement l'escalier obscur.

Cette maison, plus laide et plus décrépite encore que les autres, appartenait à une vieille fille, assez bizarre, connue dans le quartier sous le sobriquet de *la Chouette*, qui passait, à tort ou à raison, pour aussi riche qu'avare. La Chouette logeait au rez-de-chaussée de sa maison, où elle tenait un commerce infime de mercerie-papeterie, sans aucune espèce d'apparence de boutique, et louait le reste de son immeuble, en garni, au plus offrant.

Les deux pièces du premier étage étaient habitées par l'honnête et paisible famille d'un contremaître. C'était, au second, dans le toit, que gîtait l'anarchiste. Il vivait là, entre sa jeune sœur, Germaine, et leur ami, Fédor Basilikoff, un évadé des bagnes de la Sibérie, dont le fanatisme contagieux entretenait l'exaltation de ses camarades.

Philippe et Germaine Maulain n'étaient pas des enfants du peuple. Ils avaient eu pour père un officier du génie, cerveau brûlé par les inventions, mort prématurément, en laissant son fils et sa fille sans le sou à la charge de leur mère, femme sotte et molle, bientôt réduite aux abois. Ces malheureux n'avaient connu que la gêne, les privations, les expédients lamentables de la misère "en habit noir." Tout petits encore, se tenant par la main, et pleurant de honte, ils allaient, envoyés par leur mère, engager au Mont-de-Piété le plus

proche, des dentelles et des éventails qu'on ne devait jamais dégager ; ou porter au brocanteur juif du coin, et vendre à vil prix les dernières cuillers à café de la maison.

Cependant, cette mère indigne, au lieu de chercher à gagner honnêtement le pain de ses enfants, ne savait que se lamenter sur son sort, et se ronger d'envie devant la prospérité des gens plus courageux ou plus adroits. Elle ne voulait pas travailler. Les *dames* ne doivent pas faire œuvre de leurs mains, disait-elle, osait-elle dire ! Elle donnait à ses enfants les idées les plus fausses, en se posant, en les posant eux-mêmes comme les victimes d'une fatalité aveugle, tandis qu'ils n'étaient tous que les victimes de sa paresse et de son orgueil. Elle leur apprenait en même temps à mépriser les pauvres, qui sentaient mauvais, et à détester les riches, qui ont tous volé leur argent. Réduite à la dernière misère, elle prélevait encore sur la mesquine pitance de ses enfants le prix de la morphine dont elle s'intoxiquait à plaisir, pour oublier sa détresse dans des rêves d'or.

Quand elle fut morte, enfin, de ce poison, son fils avait quatorze ans et sa fille douze. A défaut de parents et d'amis, la municipalité de la grande ville du Nord qu'ils habitaient s'émut de la situation de ces orphelins, et leur fit obtenir à chacun une bourse dans un lycée de l'Etat.

Mais, tandis que la jeune fille, passionnée de savoir, étudiait avec une sorte de rage et obtenait successivement tous ses brevets, son frère, plus faible d'esprit et de corps, plus aigri aussi par les souvenirs néfastes de leur petite enfance, paraissait avoir pris à tâche de froncer à la fois professeurs et disciples. Toujours sombre et taciturne, et comme replié sur lui-même, il affectait de se tenir à l'écart et de ne frayer avec personne, tant et si bien qu'on l'avait surnommé Diogène, et que ses camarades lui demandaient parfois, pour le narguer, où était son tonneau, ou s'il avait perdu sa lanterne.

Il ne répondait pas souvent aux plaisanteries ; mais, quand on le persécutait trop, il lui arrivait de "faire tête" ainsi qu'une bête sauvage trop pressée par les chiens. Et alors il répliquait par des discours étranges. Il parlait d'une voix saccadée et sourde, les poings serrés, les yeux méchants. Il disait leur fait à ces *repus*, qui n'étaient guère que des fils de pauvres fonctionnaires besogneux. Il déclamait contre le luxe et l'oisiveté. Il prédisait la revanche sanglante du prolétariat méconnu sur le capital infâme. Et les autres riaient en se moquant de lui.

Une seule branche des connaissances humaines eut le don de l'intéresser, au cours de ses pitoyables études : la chimie. Atavisme, pressentiment ou calcul, cette science dangereuse lui plut. Ses maîtres, habitués à son apathie coutumière, s'étonnèrent de l'éveil subit de son intelligence au contact des mélanges. Son incroyable compréhension des formules les plus obscures les stupéfia. Il semblait jongler avec les signes cabalistiques servant à déterminer les produits.

Ceux qui avaient la bonté de s'intéresser à Philippe Maulain, malgré son caractère farouche, crurent bien faire en l'envoyant dans une école spéciale de chimie pratique, à sa sortie du lycée. Sa seule planche de salut semblait là pour lui. Car, dans ce pays manufacturier, un brevet de chimiste pourrait lui valoir une bonne place à la teinture ou à l'impression des étoffes. Le malheur voulut qu'à cette école, il fît la connaissance du nihiliste russe Fédor Basilikoff. Celui-là ne comprenait rien à la chimie, mais *il cherchait quelqu'un qui la comprît bien.*

Ce fut avec ce misérable que Maulain vint s'établir à Blanche-Croix, en qualité d'ingénieur, dans une petite usine de savons gras. Le nihiliste, lui, avait jeté son masque de science, et collaborait ouvertement à une ignoble feuille hebdomadaire, intitulée : le *Réveil des Parias.*

Cependant la jeune Germaine, couverte des lauriers universitaires, venait de rejoindre les deux hommes à Blanche-Croix. Elle ne rappelait en rien la créature passive qui lui avait donné le jour. Cette lycéenne intelligente et avisée, imbue des doctrines du féminisme le plus hardi, prétendait que tout être humain, quel qu'en soit le sexe, a le droit de batailler pour obtenir sa place au soleil, dans le monde. Et cette place qu'elle convoitait, la jeune brevetée entendait l'arracher de haute lutte, le scalpel à la main, s'inquiétant assez peu, d'ailleurs, des corps pantelants qu'elle déchiQUETTERAIT sur sa route. Car Mlle Maulain étudiait présentement la médecine, non par suite d'un amour exagéré de ses semblables, mais par l'effet d'un amour judicieusement calculé de sa propre personne. Elle avait choisi la carrière médicale comme la plus lucrative, entre les rares professions avantageuses ouvertes à l'activité féminine, dans notre société retardataire et obtuse. Mlle Maulain avait des dents jolies et fort solides ; elle se sentait un appétit excellent et prétendait s'asseoir à son aise au "banquet de la vie."

Entre cette fille pratique et son rêveur de frère, il ne pouvait guère y avoir de l'affection. Une haine commune les rapprochait seulement contre ceux qu'ils appelaient avec mépris : "les jouisseurs du siècle."

II.

Dans une grande salle, nue et propre, où le jour cru tombait du plafond vitré, une demi-douzaine de jeunes filles, en longues blouses blanches, évoluaient autour d'un vieillard à lunettes.

C'était la clinique du célèbre praticien Jérôme Ragot, le spécialiste auquel on amenait des enfants infirmes de tous les départements voisins.

Au milieu de la salle s'élevait la table d'opération, avec son étroit matelas recouvert de molesquine brune. Sur des tablettes de marbre ou de verre s'étaient étalées des cuvettes en porcelaine, des bocalux et des fioles. Ça et là brûlaient des lampes à alcool pour la stérilisation des instruments. Un cliquetis menu d'acier résonnait. L'air était saturé d'odeurs antiseptiques.

Et une lamentable procession de souffreteux défilait sous les yeux attentifs et sagaces du vieux Ragot, dont toute l'âme ardente semblait passée dans son regard. La plupart de ces clients étaient de petits pauvres, portant les marques indélébiles de la misère, parfois les stigmates des vices de leurs parents. Il y avait là des rachitiques, des épileptiques, des scrofuleux, des cancéreux, et ceux-là n'étaient pas encore les plus affligeants à voir.

Jérôme Ragot, — avec sa carrure trapue de paysan, ses bras noueux, ses traits durs, — Jérôme Ragot maniait les membres grêles de ces infortunés d'un geste si délicatement adroit, que leurs humbles mères en demeuraient confondues. Même lorsqu'il devait taillader la chair vive, on eût dit qu'il la caressait, tant ses gros doigts semblaient légers. Et quelle prodigieuse dextérité dans ses pansements, à la fois souples, résistants et commodes !

A côté de lui, ses aides, malgré tous leurs efforts, passaient inmanquablement pour malhabiles. Deux ou trois de ces demoiselles semblaient condamnées à l'effacement jusqu'à la fin de leurs jours. Une autre, Virginie Languet, portant des cheveux courts et un lorgnon d'or, posait pour la pédante,

affectait une désinvolture masculine, eût traité les malades comme des chiens, si le maître l'avait permis. La suivante, au contraire, Berthe Geoffroy, riait toujours et se moquait de tout, même de la science.

Germaine Maulain, seule, donnait l'idée d'une personnalité appréciable, et déjà Ragot la distinguait d'entre les autres, l'appelait à la rescousse dans les cas difficiles. Son impassibilité la servait bien. Devant les opérations les plus cruelles, pas un de ses muscles ne tressaillait jamais, et nul frisson nerveux n'agitait ses mains blanches. Elle semblait de marbre. Et Jérôme Ragot déclarait, enchanté :

—C'est la première fois que je rencontre un vrai tempérament de chirurgien chez une femme.

Mlle Maulain ne se glorifiait pas du compliment. Elle parlait peu, se contentait d'écouter, d'incruster en sa mémoire non seulement les leçons de ses professeurs, mais encore toutes les observations faites autour d'elle.

Trois fois par semaine, elle prenait le "car" et allait à Lille suivre les cours de la Faculté de Médecine. Le reste du temps, elle travaillait à Blanche-Croix même, soit chez Ragot, soit dans les hôpitaux publics.

On l'appelait "la belle insensible" dans le monde des carabins. Elle était grande et bien faite, les traits réguliers et froids, avec des cheveux noirs toujours parfaitement coiffés, et des yeux largement fendus, d'un bleu pâle et glacial.

La matinée s'avavançait. La dernière pratique du docteur venait d'entrer dans la salle. C'était une pauvre petite fille affligée du mal de Pott, et dont la déformation faisait mal à voir. Sur l'ordre de Ragot, Virginie Languet se mit en devoir de la déshabiller, mais si brutalement que l'enfant jeta des cris. Le maître se fâcha. Germaine Maulain, qui achevait de nettoyer des instruments, regarda la scène, mais ne bougea pas. Ce fut Berthe Geoffroy qui s'élança pour aider sa compagne. Il n'entraîna pas dans le caractère de Germaine de se mettre en avant sans y être appelée. Prudente, elle redoutait trop les jalousies féminines. Seulement, quand elle eut fini son ouvrage, elle s'approcha du groupe, et, les mains derrière le dos, elle regarda faire ses collègues, sous la surveillance du maître.

Quand ce fut terminé, elle ôta posément sa blouse, la roula, l'insinua dans un petit sac, remit son chapeau, sa jaquette et ses gants, et s'en fut avec la plus insipide d'entre ses cama-

rades, une blonde sentimentale et sotté, qui demeurait dans le voisinage du Cœur-Volant, et passait son temps à échafauder des projets de mariages invraisemblables.

Mlle Maulain ne l'écoutait pas. Ses propres affaires la préoccupaient suffisamment. Elle songeait aux deux hommes qu'elle allait retrouver dans son triste logis, et qui l'importunaient chacun à sa façon, et peut-être surtout parce qu'elle était obligée de les subir. Que serait-elle devenue sans son frère? C'était la place de Philippe qui la faisait vivre. Quant à Fédor Basilikoff, il habitait chez les Maulain en qualité de pensionnaire, selon un usage fréquent dans les classes pauvres. Il leur payait une modeste redevance pour sa nourriture et son gîte, mais cela n'ajoutait guère aux faibles ressources du ménage, car tout l'argent du nihiliste était employé en expériences par les deux hommes. Comment même la maison de la "Chouette" n'avait-elle pas sauté encore, avec toutes leurs machinations? Mystère.

La cuisine chimique était, du reste, à peu près la seule qui fût pratiquée chez les Maulain. La belle Germaine avait l'horreur des humbles occupations féminines en général, et de la confection du pot-au-feu en particulier. Peut-être craignait-elle de gâter ses mains souples, aux doigts longs et fins, dont l'adresse émerveillait le vieux Ragot?

Quand elle revenait de la clinique et des cours, à peine prenait-elle le temps de battre une omelette ou de faire griller quelques tranches de viande de cheval. Ses compagnons devaient généralement se contenter de conserves ou de charcuterie. Mais tous les deux se dédommageaient, hélas! du manque de nourriture solide par l'abus des boissons, et les placards de leurs mansardes regorgeaient de liqueurs punitives, dont l'usage entretenait l'exaltation morbide et féroce de leurs cerveaux détraqués.

Ce matin-là, en rentrant de chez Ragot, Germaine venait d'ouvrir une boîte de harengs "marinés au vin blanc" et déposait sur la table ronde un morceau de fromage et trois pommes quand son frère fit irruption dans le logis et jeta son chapeau mou par terre, en criant :

—Oh! les idiots! les triples idiots!

La jeune fille était si accoutumée aux accès de frénésie du malheureux qu'elle n'y prenait plus garde.

Mais le Russe, occupé à composer sa copie quotidienne dans la pièce voisine, dont la porte était ouverte, releva la tête et demanda, une flamme aux yeux :

—Qu'y a-t-il donc de neuf?

—Oh! rien de *neuf*, répliqua Philippe avec un immense dédain; c'est du bien *vieux*, au contraire, du démodé, de l'archisuranné! Des imbéciles qui s'écrasent dans leur temple pour évoquer les âmes de leurs aïeux défunts! Au XXe siècle! Est-ce assez stupide, et faut-il que l'inepte croyance à l'immortalité de l'esprit ait la vie dure, dans ce qu'on appelle, assez justement, les masses!

Basilikoff posa, sur le bord de sa table à écrire, son porte-plume d'un sou, et il prononça dogmatiquement:

—Le peuple est bête!

Germaine, totalement indifférente à la discussion, achevait de disposer le très humble couvert.

Philippe se laissa choir sur une chaise, devant la table ronde, posa ses deux coudes sur la toile cirée et son menton dans les paumes de ses mains, et il se mit à gémir:

—Jusqu'à quand l'utopie d'une divinité protectrice courbera-t-elle ainsi les foules! A quoi bon se sacrifier pour faire éclore la lumière? Ces brutes adorent les ténèbres et s'y complaisent!

—Si ça les amuse! nargua sournoisement Germaine. A chacun son plaisir, en ce monde!

—Tais-toi! cria Philippe avec une colère soudaine, une colère d'alcoolique dont les yeux s'injectent et les mains tremblent à la moindre contradiction.

Elle haussa les épaules et se mit à siffler entre ses dents.

Fédor abandonna sa copie, vint s'asseoir en face de Philippe et déploya sur son pantalon fripé le torchon à liteaux rouges qui lui servait de serviette. Il dit d'un ton conciliant:

—Nous sommes tous du même avis, en somme. Nous déplorons également l'ignorance persistante du peuple. Ce malheur vient de ce qu'il n'y a pas encore assez de prisonniers de l'idée régénératrice du monde. Nous ne sommes pas assez nombreux, hélas!

Il soupira et se servit une part copieuse de poissons marins, prenant soin d'entasser sur son assiette tous les piments et grains de poivre de la boîte.

Sa douloureuse constatation de l'ignorance des masses ne paraissait pas lui couper trop l'appétit.

Philippe Maulain se servait à peine et mangea du bout des dents. Mais il but, coup sur coup, trois verres de vin, avec une sorte de rage. De pâle qu'il était en rentrant, il devint

soudain très rouge. Et il se mit à taper du poing sur la table, en répétant :

—C'est *lui* qui en est la cause ; *lui*, le suppôt des Jésuites ; *lui* le cafard, le calotin, le bénisseur ! Oh ! si je le tenais, celui-là !

Il grinçait des dents.

—De qui parles-tu donc ? demanda Fédor, la bouche pleine.

—De Jacques Sonnoy, parbleu ! De *leur* Jacques, comme ils disent, les crétiens !

Basilikoff eut une geste de mépris superbe :

—Bah ! ne te fais donc pas tant de bile pour lui ! Ses manigances finiront bien par être percées à jour ! Et, malgré les sept cents ouvriers qu'il commande, son tour viendra comme aux autres !

Il rit méchamment.

Mais Philippe se fâcha davantage :

—Tu sais bien qu'ils sont réfractaires à la grève, tes sept cents ouvriers maudits ! Les camarades ont essayé dix fois de les soulever : rien à faire !

—Est-ce qu'on a besoin d'une grève pour tomber un homme ?

Le nihiliste clignait de l'œil, d'un air qu'il considérait comme très malin.

—Ah ! s'écria l'autre, si tu voulais m'aider !

Germaine s'enquit, indifférente :

—Qu'est-ce qu'il vous a donc fait, à tous les deux, cet individu ?

—Il est *riche* ! répondit Fédor.

Et cette seule épithète prenait, dans sa bouche, une signification effrayante.

—Ma foi ! rétorqua l'étudiante en médecine, il a joliment raison de l'être, et si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de lui demander sa recette !

Basilikoff tourna un mauvais regard du côté de la jeune fille :

—Vous ne prétendez pas dire que vous consentiriez à vous engraisser de la sueur des prolétaires, comme ce monsieur ?

—Pourquoi pas ?

Elle avait relevé la tête et regardait son interlocuteur en face d'un air de défi superbe.

Fédor hurla :

—Profiter du travail des autres, c'est un vol ! Mieux vaut crever de faim que voler !

—Ah ! non, par exemple, répliqua nettement le jeune fille. Permettez-moi de différer d'opinion avec vous sur ce point. Libre à vous de végéter dans la misère jusqu'au dernier de vos jours, si ça vous fait plaisir ; mais, quant à moi, je vous déclare que, s'il m'arrive jamais de pouvoir saisir la fortune aux cheveux, je n'en laisserai point échapper l'occasion. Pas si niaise ! A d'autres les désintéressements stériles ! Si je travaille, moi, c'est pour gagner de l'argent. J'aime l'argent, moi, et je l'avoue sans honte. Vous prétendez haïr et mépriser les richesses, à votre aise ! Mais peut-être les raisins sont-ils un peu trop verts pour votre goût !

—Oh ! protestèrent à la fois les deux hommes.

Elle rit insolemment.

—Ne l'écoute pas, Fédor, dit Philippe, furieux et vexé, ne l'écoute pas ! Les femmes ne sont bonnes qu'à débiter des sornettes, et si leur intelligence inférieure s'attarde aux mesquineries de l'existence, nous ne devons pas nous en étonner. Dans l'échelle de la nature, ce sont des êtres qui tiennent le milieu entre l'homme et la bête.

—Grand merci, mon frère ! s'écria l'étudiante, en saluant narquoisement la péroration de l'orateur, tandis que le nihiliste, pour détourner la conversation, revenait au bouc émissaire, Jacques Sonnoy.

—Est-ce que ce fameux usinier de Saint-Pancrace a fait sa fortune tout seul ? Que sais-tu de lui, Philippe ?

Le jeune homme répondit d'une voix coupante :

—Je sais que ce personnage est le fils d'un officier du génie, comme moi, son père était camarade de promotion du mien. Les uns réussissent, les autres ratent. Le capitaine Sonnoy a eu la veine d'épouser la fille d'un maître de forges, dont il a repris l'établissement, qui a prospéré étonnamment entre ses mains. Par des influences occultes, celle des Jésuites, sans doute, il a trouvé moyen de se faire attribuer la fourniture des roues de wagons d'une ou deux grandes compagnies de chemins de fer. Le célèbre Jacques y a, fort habilement, ajouté la fabrication des camions automobiles, si répandus dans cette région. Il gagne tout ce qu'il *veut* ! Ah ! le gremlin ! si je pouvais seulement lui faire rendre gorge, dussé-je en crever moi-même !

Et Philippe Maulain, qui ne gagnait pas "ce qu'il voulait", ponctua son discours d'un juron horrible.

Fédor ne répliqua rien, il demeura songeur.

Germaine s'était emparée d'un journal, qu'elle lisait attentivement.

III.

Une petite pluie, persistante et fine, tombait sur la grande route qui mène de Blanche-Croix à Saint-Pancrace. C'était une de ces grandes routes comme on en voit seulement dans le Nord, aux alentours des agglomérations ouvrières. Elle exhibait des pavés énormes, recouverts d'une boue gluante et noire, sur lesquels une interminable procession de chariots pesamment chargés défilait. Il y avait des trottoirs, de chaque côté, tout du long, et presque tout du long aussi des rangées de maisonnettes basses, coiffées de tuiles vernissées, aux murailles proprement peintes, et pourvues généralement de volets verts. C'étaient de pauvres échoppes, pour la plupart, épiceries, fruiteries, merceries au rabais. Toutes les trois ou quatre maisons, une enseigne de zinc peint ruisselait sous la pluie, indiquant la présence d'un estaminet de dixième ordre. Entre chaque rangée de constructions, un bout de campagne plate apparaissait, laissant voir des sillons de betteraves bien alignés, ou le tapis jaune d'un champ de colza. Devant les portes, malgré la pluie, des ménagères lavaient à grande eau les trottoirs de briques. Des escouades d'ouvriers passaient, lents, déhanchés, traînant leurs galoches.

Un jeune homme les dépassa, filant, sur sa bicyclette, à bonne allure.

Quelques-uns le saluèrent. D'autres dirent, avec un large sourire, en se regardant :

—Le v'là ! Y n'est jamais en retard !

Bientôt, de grandes bâtisses enfumées succédèrent aux maisonnettes basses. Un bruit continu de machines en mouvement rempli l'air. Une foule plus pressée se heurta sur les trottoirs.

C'était la bourgade antique de Saint-Pancrace, désormais transformée en faubourg industriel, en succursale travailleuse de Blanche-Croix.

Le bicycliste filait toujours. En passant devant la chapelle vieillotte dédiée au jeune héros du martyrologe romain, il souleva sa casquette, sans ralentir l'allure. Du même côté que la chapelle, sur la gauche de la route, un mur de briques commençait, dont l'extrémité ne se voyait point. Ce mur paraissait enclore une étendue de plusieurs hectares, couverte de

ces constructions légères, aux trois vitres obliques, si employées aujourd'hui dans toutes les grandes usines. Au-dessus de ces bâtiments, deux ou trois cheminées grandes vomissaient des torrents de fumée noire. Une sirène mugissait effroyablement, et par la porte monumentale, au fronton cintré, s'engouffraient des flots de travailleurs aux bourgerons maculés de graisse.

Le bicycliste sauta légèrement de sa machine et, la poussant à la main, se joignit aux ouvriers pour pénétrer avec eux dans l'usine. Au-dessus de l'entrée, sur le cintre de la porte, on lisait, en grandes lettres noires :

Etablissement Sonnoy

Le maître des usines, car c'était lui, obliqua aussitôt dans l'enceinte, et se dirigea vers un petit bâtiment isolé, décoré d'une pancarte portant ce seul mot : "Bureaux".

Quelques jeunes gens, de bonne apparence, ajustaient leurs manches de lustrine et causaient, en riant, devant la porte de ce bâtiment. Ils se rangèrent pour laisser passer "M. Jacques". Le patron accrocha son pardessus et sa casquette, et gara sa bicyclette dans la première pièce, sorte d'anti-chambre, qu'achevait de balayer un vieux scribe. Puis il pénétra dans son cabinet personnel, dont les deux fenêtres ouvraient sur une sorte de jardinet minuscule.

On eût dit la cellule d'un religieux, plutôt que l'officine d'un brasseur d'affaires : des murailles nues, peintes à l'huile de couleur pâle, et décorées seulement de vastes cartes géographiques ; une cheminée de marbre noir, surmontée d'un grand Christ de bronze, très simple, entre deux flambeaux de cuivre ; un bureau immense et couvert de paperasses en bon ordre ; quelques sièges de cuir et de paille ; et c'était tout.

Le jeune homme s'assit devant son bureau, et se mit en devoir de dépouiller sa volumineuse correspondance. Jamais il ne laissait à personne le soin d'ouvrir ses lettres. Mais, quand il avait pris connaissance de leur contenu, il en opérât lui-même le triage. Les unes, les plus nombreuses, étaient confiées à ses secrétaires, avec mention succincte de la réponse à faire à leurs expéditeurs ; les autres, en plus petit nombre, étaient réservées pour des réponses personnelles, de la main propre du destinataire ; et celles-ci étaient presque toujours des demandes de secours pressantes ; enfin certaines

lettres, jugées indignes de réponse, se voyaient déchirées et jetées au feu.

Jacques Sonnoy venait donc d'ouvrir et de classer déjà une vingtaine de missives différentes, quand il lui en tomba une sous la main qui attira immédiatement son attention, car l'écriture de la suscription en était sans nul doute contrefaite. Le patron avait trop d'expérience pour s'y laisser tromper. Cela lui fut désagréable. Il tourna et retourna un instant la missive entre ses doigts, d'un air de perplexité et lut de dégout. Puis il se décida enfin, déchira l'enveloppe grossière, et lut les lignes suivantes, sans qu'un muscle tressaillît dans sa physionomie noble et ferme :

“Assez d'hypocrisie ! Le jeu du dévot millionnaire est percé à jour. Les simagrées de ses esclaves asservis et stupides ne préserveront pas *leur Jacques* de la juste vengeance des hommes libres ! Qu'il prenne garde à sa peau ; elle ne vaut plus bien cher. Les justiciers veillent.”

Jacques Sonnoy eut un sourire de pitié. Il replia cette lettre anonyme de menace, la remit soigneusement dans son enveloppe, cacha le tout sous un gros dictionnaire, et continua tranquillement sa besogne.

Quand il eut terminé, il réfléchit une minute. Malgré son mépris pour cette abjecte manœuvre, il aurait voulu savoir à quoi s'en tenir sur son auteur. L'idée que cette missive pouvait être l'œuvre d'un mystificateur l'humiliait. Il eût mieux aimé cent fois acquérir la certitude d'un danger prochain. Mais comment découvrir la vérité ?

Perplexe, il pressa sur un timbre. Un de ses jeunes secrétaires accourut.

Le patron commença par lui remettre le paquet de lettres auxquelles il importait de répondre. Puis il lui demanda négligemment :

—Roger, savez-vous si nous avons renvoyé dernièrement de mauvais ouvriers des usines ? Il me semble bien que non.

—Nous n'en avons pas renvoyé depuis cinq mois, Monsieur Jacques. Le dernier mis à la porte a été cet abominable ivrogne, Wallaert, qui est tombé dans le canal quelques jours après, et s'est noyé.

—Il me semblait bien. Et, et... y en a-t-il actuellement qui laissent à désirer dans les usines ?

—Pas que je sache, Monsieur Jacques. Mais pourquoi cela ? Est-ce que, par hasard ?...

Et l'œil inquiet du jeune secrétaire scruta involontairement les papiers du bureau.

Mais le patron ne lui laissa pas formuler sa pensée.

—C'est bien, Roger, c'est tout. Allez à votre ouvrage, mon bon ami. Moi, je m'en vais passer mon inspection coutumière.

Cependant, avant de sortir de son cabinet, de peur d'une indiscretion possible, M. Jacques reprit la lettre et la fourra dans sa poche, sous sa blague à tabac. Une conclusion désagréable s'imposait : quelqu'un se moquait de lui. D'un geste instinctif, le patron leva ses yeux vers le Christ de bronze, et il murmura tout bas :

—Mon Dieu ! si ma vie était vraiment en péril, je la remettrais entre vos mains. Il ne s'agit, je crois, que de mon amour-propre. Donnez-moi le courage de vous en faire le sacrifice !

Et, rasséréiné par sa prière, il commença le tour quotidien de ses ateliers immenses.

Chaque jour, Jacques Sonnoy visitait ainsi successivement toutes les parties de ces usines merveilleuses dont il était le maître. Il vérifiait le fonctionnement des machines, surveillait l'exécution des commandes, mais surtout il s'occupait de ses ouvriers, écoutant leurs réclamations avec patience, jugeant avec équité leurs menues querelles, les conseillant dans leurs épreuves, les consolant dans leurs peines, se faisant "tout à tous", suivant la profonde parole de Saint Paul. Jamais le généreux jeune homme ne se trouvait plus à l'aise qu'au milieu de natures frustes et rudes, brutales même parfois, mais bonnes au fond, et sincères dans l'expression de leur ardente reconnaissance.

En un pays où la sollicitude pour l'ouvrier est plus grande peut-être que partout ailleurs, dans le reste de la France, les établissements Sonnoy passaient pour des modèles du genre. Tous les progrès sociaux y avaient été réalisés sur une vaste échelle, et avec la plus intelligente et la plus féconde entente.

Le travailleur honnête et actif embauché par M. Jacques n'avait pas à craindre les résultats néfastes de la maladie, des accidents, ni du chômage. Une habitation convenable et à bon marché était assurée à sa famille. Inutile de se tracasser de la multiplication des enfants. Une mutualité féministe, sagement réglementée, fournissait tous les secours nécessaires à la jeune mère. Si le nourrisson paraissait faible, ne pouvait-

on pas l'expédier à la campagne, chez des gens sûrs? Si les parents le conservaient avec eux, au contraire, ils avaient successivement à leur disposition, crèches, garderies et asile jusqu'à l'entrée de leur rejeton à l'école. Alors venaient les catéchismes, les patronages et, dans la belle saison, les colonies de vacances. M. Jacques pourvoyait à tout, et sans avoir l'air d'y toucher, sans jamais faire ostensiblement l'aumône, tant le système des caisses de prévoyance était bien organisé chez lui.

Inutile de dire que les vétérans de ses ateliers, que ses invalides du travail n'étaient pas les moins bien partagés dans sa maison. Les Petites Sœurs des Pauvres se chargeaient d'entourer leurs vieux jours de paix, de contentement et de bien-être. Et jamais le patron ne manquait d'accompagner la dépouille mortelle de ses fidèles serviteurs jusqu'à leur tombe, tandis qu'il prélevait secrètement, sur sa cassette particulière, le prix de nombreuses messes pour le repos de leur âme.

Tel était Jacques Sonnoy, l'homme auquel une main ignoble et honteuse venait d'adresser sournoisement des menaces de mort.

Déjà il avait oublié cette vilénie, quand, sa matinée faite, il reprit le chemin de Blanche-Croix pour y partager le repas de sa vieille grand'mère.

Son père et sa mère n'existaient plus depuis longtemps. Ses deux sœurs portaient la cornette des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Son aïeule demeurait seulement au jeune homme, bien âgée, bien fragile, détachée complètement de toutes les choses de la terre, mais semblant s'obstiner à la vie jusqu'au but éperdument désiré par sa tendresse : le mariage de son Jacques.

Justement, ce matin-là, quand le jeune homme, en rentrant dans la vieille maison familiale, pénétra près de sa grand'mère, il la trouva en conférence avec le vénérable curé de la paroisse, l'abbé Gervais. Tout de suite, il se douta du complot et, malgré lui, un léger mouvement d'impatience contracta son visage. Car cet être bon et dévoué, si facile à vivre, et dont l'existence entière était consacrée au bien d'autrui, prétendait du moins garder jalousement son cœur hors de la portée de toute intervention étrangère.

Trop chrétien pour ne pas considérer le mariage comme le devoir sacré de l'homme, il entendait toutefois ne se marier qu'à sa guise, à son heure, et à son choix. L'insistance de

sa grand'-mère à lui proposer, et à lui faire proposer sans cesse de nouveaux partis, ne laissait pas que de l'agacer à la longue. Il se défendait poliment, doucement, mais avec une ténacité qui désolait la bonne dame. Ne sachant plus comment vaincre la résistance de son petits-fils, elle avait fini par appeler son pasteur à la rescousse. Elle aurait voulu que l'abbé Gervais fit un cas de conscience au jeune homme de prendre femme.

Au fond, le curé lui-même, malgré sa sincère estime pour Jacques, s'étonnait un peu de sa persistance dans le célibat. Il en venait à se demander si le puissant chef d'usine n'aurait pas contracté une inclination néfaste pour une personne de catégorie inférieure, impossible à faire accepter par sa grand'-mère. Peut-être attendait-il la mort de la vieille dame Sonnoy pour épouser cette personne inférieure, une effrontée, sans doute, une intrigante à coup sûr. Cette pensée-là chiffonnait le bon curé. Vingt fois, il avait essayé de tâter le terrain à ce sujet en conversant avec son paroissien, mais il n'en avait jamais eu le courage, devant le franc regard de son interlocuteur qui le déroutait.

Enfin, ce matin-là, pressé dans ses derniers retranchements par la vieille dame, il prit un parti désespéré. Et, dès que Jacques parut, observant la légère contraction de sa physionomie expressive, il lui dit en face :

—Je vois, mon cher ami, que vous devinez le motif de ma visite. Pardonnez-moi mon indiscrétion ; mais votre sainte grand'mère se tourmente tellement au sujet de votre avenir, que je vous supplie de me dire la vérité. Pourquoi refusez-vous impitoyablement et sans examen toutes les jeunes filles qu'on vous propose ? Avez-vous un motif ? Dites-le, je vous en conjure !

—Monsieur le Curé, répondit Jacques Sonnoy d'un ton très ferme et très grave, si je ne veux épouser aucune de ces jeunes filles, c'est précisément parce qu'on me les propose. On offre, on recommande des domestiques. Je n'admets pas qu'on agisse de même à l'égard d'une femme. J'entends choisir *moi-même* la compagne de ma vie, quand le bon Dieu jugera à propos de la placer sur ma route. Mais soyez tranquille, ajouta-t-il avec un bon sourire, je ne la connais pas encore, et, sur ma parole, dès que je l'aurai découverte, je vous en avertirai aussitôt.

Aucun doute sur l'expression de sa physionomie. Les yeux

de Jacques Sonnoy ne pouvaient pas mentir. L'abbé Gervais, soulagé d'un gros poids, respirait profondément.

—C'est bien, dit-il en touchant la main du jeune chef d'usine, je vous crois, n'en parlons plus !

—Avouez, lui glissa Jacques dans l'oreille, en le reconduisant vers l'escalier, avouez que ma grand'mère et vous mouriez de peur de me voir faire un sot mariage ?

Il riait. L'abbé Gervais rougit un peu.

—Mon Dieu ! conclut-il, je ne vous cacherai pas que nous pouvons craindre quelque manœuvre occulte... On rencontre, parfois, des natures si peu délicates en ce monde... et dans votre situation...

Les deux hommes étaient arrivés à la porte cochère, ouvrant sur la rue des Prévôts.

Comme Jacques saluait une dernière fois son curé, il remarqua un individu de mauvaise mine qui lui jeta un regard venimeux au passage.

Le personnage était de petite taille, sordidement vêtu, portant de longs cheveux et une longue barbe d'un blond sale de filasse.

Et, soudain, la mémoire de la lettre anonyme revint à l'esprit de Jacques.

“Serait-ce donc sérieux ? se demanda-t-il en refermant la porte. Qui sait ? Si la Providence ne m'a pas encore pourvu d'une femme chrétienne, c'est peut-être que je dois mourir avant d'avoir fondé un foyer sur terre ?”

(A suivre)

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ “L'UNION,” organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. 1

L'ALMANACH FRANCO-AMERICAIN POUR 1911

BIEN CHERS COMPATRIOTES,

Appréciant à sa juste valeur la cause patriotique et sacrée que vous poursuivez par un travail et un dévouement sans bornes pour la revendication de nos droits légitimes, pour la conservation morale et intellectuelle de la jeunesse, cette sève vivifiante que l'arbre généalogique de la race Franco-Américaine; et poussé par le désir de contribuer, tant soit peu, à ce mouvement destiné à opérer tant de bien pour l'avancement de notre cause commune, je viens vous offrir un travail, sous forme d'almanach, préparé spécialement pour vous, membres de nos sociétés bien-faisantes.

Cet almanach, le premier et le seul du genre, préparé en langue française de ce côté de la frontière, contient cette année une liste complète des membres du clergé Franco-Américain, des églises et écoles paroissiales.

Le lecteur y trouvera aussi une liste des fêtes religieuses, jours de jeûnes, informations sur la naturalisation; ainsi que contes de Noël, articles sur le Jour de l'an, les Rois, le gâteau des Rois, anecdotes, faits historiques, variétés, etc., et une liste complète des sociétés Franco-Américaines et de la brigade des Volontaires Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, avec adresses.

Le prix de l'almanach est très minime et à la portée de tout le monde, seulement que dix centins l'exemplaire. En vente par tous les secrétaires de nos sociétés, ou à l'adresse ci-dessous.

L. H. BOURGUIGNON, Editeur,
389, rue Main, Fitchburg, Mass.

A VENDRE

ON DÉSIRERAIT UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE PAROISSE.

UNE MAGNIFIQUE MAISON (67 x 32½ pieds) en pierre, à deux étages et demi, située dans la ville de Québec, quartier nouveau, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait ou plus.

Peut-être convertie en école ou en couvent. Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, bains, etc.

CENTRE D'UNE FUTURE PAROISSE. CONVIENT PARFAITEMENT A UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE. Plus de 300 lots à bâtir ont été vendus depuis un an sur les terrains immédiatement avoisinants la maison en question.

Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve dans Québec et, qui a été spécialement réservé pour l'établissement d'une église, d'un collège et d'un couvent.

Pour autres renseignements,

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.